

# Parcours JEM

## *Jeune Envie Motivation*

**Dispositif unique pour les jeunes  
en situation de décrochage scolaire  
par l'association Escalade Entreprises**



**Rapport présenté par Régine Rouillon, Coordonnatrice à Escalade Entreprises**

Association de dirigeants acteurs du développement humain et économique.

12, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny - 44400 Rezé

Tél. 02 40 08 09 00 – [info@escalade-entreprises.net](mailto:info@escalade-entreprises.net) – [www.escalade-entreprises.net](http://www.escalade-entreprises.net)



# SOMMAIRE

<b>Préface</b> de M. Dominique RAIMBOURG _____	5
<b>Préambule</b> _____	6
<b>Éléments de contextualisation</b> _____	7
<b>Les dispositifs de lutte contre le décrochage scolaire</b> _____	9

## **L'EXPÉRIMENTATION JEM « Jeune Envie Motivation » Une adaptation permanente**

<b>Introduction</b> : L'association Escalade Entreprises _____	16
<b>I. L'entrée du jeune dans le dispositif JEM</b> _____	16
<b>II. Les objectifs du dispositif</b> _____	17
<b>III. Le parcours JEM</b> _____	17
A. Les établissements scolaires	
B. L'adhésion du jeune et de sa famille	
C. Les activités	
D. Orientation – Formation	
E. Les rencontres professionnelles	
F. Le cadre – le suivi	

## **BILAN QUANTITATIF : 4 années expérimentales Objectifs atteints pour cette expérimentation...**

<b>I. Les jeunes : Qui sont-ils</b> _____	28
A. des histoires différentes	
B. les jeunes	
C. le niveau scolaire	
D. les profils	
E. les difficultés observées	
<b>II. Le parcours des jeunes accueillis à JEM</b> _____	33
A. La scolarité	
B. Leur parcours	
C. L'apport de JEM	
D. Le retour en cours	
E. L'école perçue par les jeunes	

## L'APPORT DE JEM : les témoignages

<b>I. Témoignages des établissements scolaires</b> _____	39
<b>II. Témoignages des intervenants</b> _____	44
A. les activités proposées	
B. Le cadre	
C. Les activités révèlent leur mal être à l'école	
D. L'apport des activités	
<b>III. L'approche professionnelle</b> _____	47
A. Le Centre d'information et d'Orientation	
B. L'apprentissage	
C. Les rencontres Pro - Entreprendre pour Apprendre	
D. Les Stages	
<b>V. Les parents</b> _____	51
A. Des parents en difficultés	
B. Témoignages	

## QUE SONT-ILS DEVENUS ?

<b>I. Les jeunes</b> _____	56
A. Année n+1	
B. Le comportement des jeunes en cours après JEM	
C. Leurs résultats scolaires après JEM	
D. Comment va t-il aujourd'hui	
E. La relation avec ses parents aujourd'hui	
<b>II. Des témoignages des jeunes et des parents quelques années après</b> _____	61
<b>III. Que pensent les parents du dispositif JEM</b> _____	73
<b>CONCLUSION</b> _____	77
<b>RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES</b> _____	80
<b>ANNEXES</b> _____	81
Les acteurs autour du jeunesse	
Le rôle du coordonnateur	
Le livret de compétences	
Les règles de vie	
Les jeunes accueillis	
Les établissements scolaires	
<b>LE BUDGET</b> _____	92
<b>REMERCIEMENTS</b> _____	93

## Préface : Le hasard et la nécessité

J'emprunte ce titre au livre de Jacques Monod, biologiste, qui l'a fait paraître en 1970. Ce titre rend parfaitement compte de la façon dont s'est construit ce projet de lutte contre le décrochage scolaire.

Depuis 1994, je réfléchis aux questions politiques et sociales avec Philippe Queré. Il est professeur de philosophie de formation. Puis il est devenu directeur salarié d'une association de valorisation auprès des entreprises des travaux de recherche des étudiants. J'ai été élu député en juin 2007, après avoir été longtemps avocat. Le hasard a fait que Philippe Queré s'est retrouvé au chômage pour motif économique. Il est donc devenu assistant parlementaire et a travaillé avec moi pendant 10 ans.

Au début du quinquennat de Nicolas Sarkozy, le hasard a voulu que, député novice, je sois désigné représentant de l'opposition socialiste dans un groupe de travail dirigé par le professeur de droit André Varinard, pour construire une réforme du traitement de l'enfance délinquante. J'ai participé avec assiduité et le sujet m'a beaucoup intéressé. Philippe Queré a partagé cet intérêt. Pour poursuivre cette réflexion, nous avons lancé un groupe de travail avec l'aide de la Fondation Jean Jaurès, laboratoire de réflexion du Parti socialiste. Nous avons élargi le sujet à l'enfance en danger et en difficulté. A l'issue de ces travaux, nous avons publié un petit livre : « L'Adolescence : un enjeu politique » édité par la Fondation Jean Jaurès. Nous concluons que le collège étant le point de passage obligé de tous les jeunes gens et jeunes filles, l'action en direction de la jeunesse devait forcément s'y concentrer.

En 2012, le président de l'Assemblée nationale est devenu socialiste. L'Assemblée a alors décidé de répartir de façon égalitaire la réserve parlementaire. Chaque député avait désormais la possibilité de faire financer par le ministère de l'intérieur, gestionnaire des fonds, des projets d'intérêt général à hauteur de 130 000 € par an. Le hasard faisant bien les choses, Philippe Queré et moi, nous avons réfléchi et pensé qu'une action de lutte contre le décrochage scolaire, sur plusieurs années était la façon la plus intéressante d'aider à construire l'avenir de jeunes en difficulté.

Quant à la nécessité de cette action, elle ressort de chaque page de ce livre blanc. Redonner confiance à des jeunes garçons et des jeunes filles en difficulté au collège ou au lycée est une impérieuse nécessité. Leur redonner confiance à la fois dans leur avenir et dans le monde des adultes est tout aussi nécessaire et tout aussi impérieux. Rassurer des parents déboussolés par les difficultés de leur enfant, leur mal être et leur souffrance est aussi nécessaire et impérieux.

Enfin il faut souligner la qualité de tous les acteurs. Félicitons d'abord tous ces jeunes qui ont su s'engager dans le processus pour faire face à leurs difficultés. Félicitons ensuite JEM, avec Pierrick JUBÉ et Régine ROUILLON. La précision de la connaissance des jeunes et les témoignages de ces derniers donne la mesure de leur savoir faire et de l'empathie de toute l'équipe. Le même constat s'impose pour tous les partenaires, ceux de l'Éducation Nationale, de l'enseignement privé, les entrepreneurs, les parrains, les permanents des associations qui ont pris en charge les stagiaires. Ils ont tous su travailler ensemble à ce projet. Pour terminer, j'ai un regret et un souhait. Je regrette de ne plus pouvoir soutenir cette expérience. Et je souhaite de tout cœur qu'elle se poursuive.

*M. Dominique RAIMBOURG Ancien Député de la 4ème circonscription de Loire-Atlantique.*

# Préambule

La lutte contre le décrochage scolaire est devenu un enjeu prioritaire depuis quelques années. C'est dans ce cadre, qu'en 2013, à la demande de M. Dominique Raimbourg, député de la 4ème circonscription de Loire-Atlantique, qu'une rencontre a été organisée avec des chefs d'établissements scolaires, des inspecteurs de l'Éducation Nationale et les membres de l'association Escalade Entreprises. L'objectif visé était de créer un dispositif innovant en lien avec la prévention du décrochage scolaire pour les moins de seize ans soumis à l'obligation scolaire. En parallèle, M. Raimbourg a souhaité associer l'université de Nantes et le CREN (Centre de Recherche en Éducation de Nantes) dans le cadre de ce projet. Deux étudiantes ont été recrutées, l'une en qualité de chargée de mission, en contrat de professionnalisation, et une doctorante pour la réalisation d'une thèse et pour évaluer ce dispositif expérimental sur trois ans, en contrat CIFRE (Conventions Industrielles de Formation par la Recherche). Après concertations, c'est en septembre 2014 que le dispositif JEM, Jeune Envie Motivation, a vu le jour sous la forme d'un parcours alternant les cours à l'école et des activités de connaissance de soi, d'insertion professionnelle, proposées par l'association Escalade Entreprises, située à Rezé en Loire-Atlantique. Il s'adresse aux élèves de 14 et 15 ans démotivés, démobilisés et qui pourraient se retrouver en situations potentielles de décrochage scolaire. Ce sont les équipes pédagogiques des établissements scolaires qui sont chargées du repérage des jeunes et qui leur proposent, en accord avec la famille et après la validation des membres de l'association, d'intégrer le parcours JEM, pour une durée de trois mois (renouvelable pour un ou deux mois).

Ce document est consacré à la mise en place du dispositif JEM, à l'analyse du fonctionnement de la structure porteur de projet, en l'occurrence, l'association Escalade Entreprises, l'analyse du dispositif dans son ensemble et des effets de celui-ci sur les jeunes par le biais de recueils de données, d'observations participantes, in-situ, d'entretiens exploratoires, semi-directifs, formels et informels. Après avoir exposé brièvement des éléments de contextualisation sur la notion de décrochage scolaire et présenté un certain nombre de dispositifs mis en place, nous aborderons dans ce rapport l'expérimentation JEM, les objectifs et démarche de la recherche, le bilan pour ces quatre premières années d'expérimentation et finiront par des témoignages de jeunes, de parents, d'intervenants. *(Tous les prénoms de jeunes et des parents ont été modifiés, les témoignages strictement retranscrits).*

# ÉLÉMENTS DE CONTEXTUALISATION

## le décrochage scolaire : une délimitation problématique et une notion polysémique aux contours flous

Le Ministère de l'Éducation Nationale entend par décrocheur scolaire « *un jeune qui quitte prématurément un système de formation initiale, sans avoir obtenu ni le baccalauréat, ni un diplôme à finalité professionnelle de niveau V ou IV, et qui n'est plus inscrit dans un système de formation* ». Cette définition institutionnelle qui caractérise le décrochage scolaire comme une situation à un moment donné, avec une scolarité dite inachevée, ne couvre en fait qu'une partie de la notion. En effet, le décrochage scolaire peut et doit être envisagé également comme un processus aux causes multifactorielles, qui peut concerner des jeunes de tous âges, qui sont dans l'obligation d'être scolarisés, inscrits dans un établissement scolaire. Cette définition a donc pour limite de circonscrire la notion de décrochage scolaire aux jeunes sortants du système scolaire sans diplôme, sans qualification. Hors, le décrochage scolaire est un processus complexe qui regroupe des situations diverses, des facteurs multiples, des parcours singuliers qui doivent être pris en considération pour comprendre les dimensions de ce phénomène. De plus, si « décrocher » est devenu un problème, c'est aussi parce que les jeunes concernés connaissent des difficultés d'insertion professionnelle, d'accès au monde du travail. Il s'agit donc d'analyser le fonctionnement de l'institution scolaire, mais également de s'intéresser à la relation emploi/formation (Bernard, 2009) pour tenter d'appréhender la notion de décrochage scolaire dans une approche globale. Enfin, la question du « décrochage scolaire » est une notion récente qui s'inscrit dans un contexte historique, social, politique, et économique. S'intéresser au contexte permet de mieux comprendre pour quelles raisons le décrochage scolaire est aujourd'hui considéré comme un problème (Berthet & Zafran, 2014).

## Le décrochage scolaire : une notion qui s'inscrit dans un contexte historique, socio-économique et politique

Avant d'aborder la notion de décrochage scolaire, il est indispensable de faire un détour historique pour comprendre comment celle-ci s'est construite dans le temps pour passer d'un fait social à un problème public vers une mise à l'agenda politique. Il faut effectivement préciser que le « décrochage scolaire » n'a pas toujours été vécu, ni considéré comme un problème. Dans les années 50/60 jusqu'au milieu des années 70, sortir du système scolaire sans qualification n'était pas un signe d'échec, ni pour les jeunes, ni pour leur famille, ni pour la société. Ces élèves trouvaient leur place au sein du monde du travail, majoritairement dans des emplois peu valorisés, parfois précaires ou directement dans les exploitations familiales. Comme le souligne Pierre-Yves Bernard « *les sorties précoces du système scolaire n'ont pas toujours été considérées comme un « problème public » au regard de l'accès au monde du travail* ». (2009, p.95) L'auteur explique que nous sommes passés « de la solution » dans les années 1960/1970 au « problème » à partir du milieu des années 70. Il précise que si l'on peut envisager les sorties précoces comme un problème en lien avec les inégalités sociales d'accès aux études longues dans un système scolaire « ségrégatif » et « sélectif ». Elles peuvent également être appréhendées comme « *une solution pour préserver une forme scolaire. Celle-ci, fondée sur la primauté d'un savoir abstrait et académique, une conception du travail scolaire comme disposition allant de soi, une représentation élitiste de l'épreuve scolaire, implique une élimination progressive d'une grande part de la population scolaire* ».

(2009, p.96) L'institution scolaire pouvait donc continuer à fonctionner sans remise en cause et sur les mêmes bases. Il apparaît donc qu'avant la massification scolaire, les jeunes quittant l'école n'étaient pas considérés comme hors-normes et que, ni les sorties précoces, ni l'absentéisme ne posaient problème. Le contexte se modifie largement au milieu des années 70 avec la massification, la démocratisation scolaire et la création du collège unique en 1975. Le marché du travail devient également problématique avec la fin du « plein emploi », un taux de chômage en augmentation et un diplôme qui devient un enjeu majeur dans l'accès à l'emploi. On assiste alors à une massification scolaire avec certes une démocratisation quantitative incontestable mais sans que celle-ci ne conduise à une démocratisation qualitative (Prost, 1997), le parcours scolaire des élèves restant largement corrélé à leur origine sociale. On parle également de démocratisation ségrégative (Merle, 2002) qui s'appuie notamment sur le recrutement social à l'intérieur des filières et évoque un déplacement des inégalités. L'école devient alors « *une machine à trier les élèves par leurs résultats scolaires puisque la sélection qui se faisait aux portes de l'école se fait dorénavant à l'intérieur des établissements scolaires* (Dubet, 2000) ». Les élèves issus des milieux populaires qui sont les plus éloignés de la culture scolaire prennent alors de la distance avec l'école. Les conditions d'accueil d'un public hétérogène en masse et les moyens utilisés ne semblent pas avoir été suffisants pour lutter contre les inégalités sociales d'accès aux études. Les notions d'égalité des chances et de méritocratie sont alors invoquées et bénéficient légitimement d'un écho positif au sein de la société. Cependant, des effets pervers sont mis en exergue, comme le souligne François Dubet (2010) : « *Dès lors, chacun a non seulement le droit de réussir, mais il en a le devoir puisque la chance lui en est donnée* ». La compétition bat alors son plein et ceux qui n'arrivent pas à suivre et à se conformer aux attentes de l'institution scolaire basées sur une culture scolaire considérée comme légitime se retrouvent sur le bord de la route. Les élèves issus des milieux populaires sont particulièrement touchés et certains se retrouvent donc en « échec », les jeunes sans qualification deviennent une catégorie spécifique dont il faut s'occuper. Comme le souligne Phillip Brown, Marie Duru-Bellat et Agnès Van Zanten (2010), un des effets de la méritocratie est de mettre « *en exergue la responsabilité personnelle de chacun dans sa réussite sociale, et donc aussi ses échecs* ». Il s'agit donc d'interroger la relation étroite entre la dimension scolaire et la dimension professionnelle avec un marché du travail qui peine à intégrer les jeunes sans qualification et sans diplôme. Quitter le système scolaire devient un problème notamment avec la montée du chômage, pour Rémy Thibert (2013) « *Ce qui a probablement changé la perception du décrochage, c'est la conjonction de l'augmentation du chômage des jeunes et l'importance prise par le diplôme comme condition d'accès au marché du travail. Dès lors, sortir du système scolaire sans rien est devenu un problème éducatif mais aussi politique, social et économique* ». En France, on voit l'expression « décrochage scolaire » empruntée au Québec, traduite littéralement de l'anglais « drop out » s'imposer progressivement dans les années 1990. Cette nouvelle terminologie a pour mérite de distinguer le terme « décrocheur » qui laisse penser que seul le jeune serait responsable de son « état » en lien avec des difficultés scolaires, personnelles, familiales, psychologiques et le terme « décrochage » qui implique un processus avec des causes multifactorielles et interroge plus largement l'institution scolaire et la société en général. Le décrochage scolaire devient un problème social, public et politique. Plusieurs paramètres entrent en jeu dans l'avènement de la question du décrochage scolaire dans le débat politique et sa mise à l'agenda : Les injonctions européennes qui définissent des objectifs à atteindre dans la lutte contre le décrochage scolaire ; La dimension sécuritaire parfois associée au décrochage, et, ce même si les études tentent à démontrer l'absence systématique de corrélation, avec certes des jeunes dits « délinquants » qui ont connu un parcours scolaire chaotique mais avec une grande majorité de jeunes en situation de décrochage scolaire qui ne se retrouvent pas dans un parcours dit « déviant ». Enfin, le programme mis en place par le Haut commissariat de la jeunesse en 2009 qui a permis à de nombreuses expérimentations de lutte contre le décrochage scolaire de voir le jour, dans le cadre du FEJ (Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse). Tous ces éléments ont contribué à la mise à l'agenda politique du décrochage scolaire, à la rédaction de textes réglementaires et donc à l'émergence de politiques éducatives de lutte contre ce phénomène devenu problématique. Des dispositifs de lutte contre le décrochage scolaire ont été mis en



place avec des actions de prévention, d'intervention et de remédiation. En ce qui concerne le champ de la prévention, il s'agit de mettre en place des actions pour les jeunes soumis à l'obligation scolaire, qui concernent l'ensemble des élèves, visant à encourager la persévérance scolaire et favoriser la réussite de tous les élèves : pratiques pédagogiques, climat scolaire, implication des familles, prévention de l'exclusion... Le champ de l'intervention concerne également les jeunes qui n'ont pas quitté le système scolaire mais qui présentent des signes qui pourraient les conduire dans une situation de décrochage scolaire, à savoir l'absentéisme, les difficultés scolaires, la démotivation etc. Le repérage est donc un pré-requis pour intervenir. A titre d'exemple, on trouve les actions d'accompagnement scolaire, socio-éducatif, les dispositifs relais. Le champ de la remédiation s'intéresse aux jeunes déscolarisés, qui ne sont plus soumis à l'obligation scolaire. Les actions mises en place ont pour objectifs un retour en formation, un accès à une qualification, à un emploi. Dans ce domaine, nous pouvons citer par exemple, l'école de la 2ème chance, les centres EPIDE, l'accompagnement par les Missions locales.

## LES DISPOSITIFS DE LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

Un grand nombre d'actions ont été mises en place dans la lutte contre le décrochage scolaire sous la forme de dispositifs, de réseaux, d'outils, de ressources, d'établissements ou de structures spécifiques, majoritairement portées par le ministère de l'Éducation Nationale. Nous allons présenter les programmes proposés dans les champs de la prévention, de l'intervention et de la remédiation. Cette liste ne prétend pas à l'exhaustivité mais propose un panel des principales actions en lien avec la question du décrochage scolaire.

### L'accompagnement et le soutien scolaire

Selon la définition « institutionnelle » des champs de la prévention, l'intervention et la remédiation en matière de lutte contre le décrochage scolaire, nous pouvons constater que certains dispositifs relèvent de l'accompagnement à la scolarité, du soutien scolaire, de l'information et de la communication auprès des élèves et/ou des familles, de l'accompagnement éducatif, social, médico-psychologique. Dans le domaine de la prévention, nous pouvons citer, par exemple **l'accompagnement éducatif**. Cette action proposée en interne, concerne les élèves volontaires relevant de l'éducation prioritaire. Elle permet aux jeunes de bénéficier d'une aide hebdomadaire de deux heures, après les cours, dans plusieurs domaines, à savoir l'aide aux devoirs, les pratiques artistiques, culturelles, sportives ou langues vivantes. Une autre action proposée, concerne **les activités pédagogiques complémentaires** (remplace l'aide personnalisée) avec un professeur qui accompagne des élèves de primaire, repérés par les enseignants, en difficultés scolaires, en petits groupes, pendant 60 heures dans l'année. D'autres outils d'accompagnement à la scolarité sont mis en place dans les établissements scolaires pour améliorer la communication et l'information auprès des élèves mais également des familles, comme par exemple, **la mallette des parents**, dispositif expérimental mis en place en 2010. L'objectif général est de développer, de renforcer le dialogue entre les familles et l'école et rendre les parents d'élèves acteurs de la scolarité de leur enfant. D'autres actions proposent un accompagnement plus « large » avec un suivi individualisé et/ou en groupe restreint, avec une pédagogie différenciée, comme par exemple, **les programmes personnalisés de réussite éducative (PPRE)**. Les PPRE s'adressent aux élèves qui rencontrent des difficultés d'apprentissage et peuvent être mis en place tout au long de la scolarité, selon les besoins. Le contenu du parcours d'aide individualisée est défini par les équipes pédagogiques et communiqué aux parents. Un partenariat est mis en place notamment avec le milieu associatif (soutien scolaire), avec des professionnels : médecin, psychologue, orthophoniste etc..

L'établissement scolaire travaille en collaboration avec les responsables du dispositif « réussite éducative » piloté par la ville.

Dans le champ de l'intervention, nous trouvons également des **dispositifs d'accompagnement à la scolarité**, notamment **D'COL**. D'COL est un dispositif d'aide, de soutien et d'accompagnement en français, maths et anglais pour les élèves de 6<sup>ème</sup>, depuis 2013 et pour les élèves de CM2 depuis la rentrée 2014, relevant de l'éducation prioritaire. L'inscription à D'COL est proposée par l'équipe enseignante du collège pour l'année scolaire, avec l'accord des parents. Un enseignant référent prend en charge et encadre les élèves 2 heures par semaine. Un accompagnement supplémentaire est prévu par le CNED, le Centre National d'Enseignement à Distance, avec la mise à disposition de ressources numériques adaptées au niveau scolaire de l'élève.

Dans une approche plus globale, nous pouvons citer le **Dispositif d'Accompagnement Personnalisé - DAP** (remplace Lieu d'Accueil Temporaire Individualisé (LATI)). Ce dispositif mis en place récemment, a pour objectif l'accueil, au sein de l'établissement, de collégiens présentant des difficultés scolaires et sociales, qui ont fait l'objet de sanctions répétées, et qui demandent un accompagnement spécifique. La prise en charge est abordée dans une approche globale à la fois éducative, sociale et pédagogique en s'appuyant sur la communauté éducative, les jeunes, les familles ... On trouve également des actions spécifiques comme le **Réseau d'Aide Spécialisé aux Élèves (RASSED)** qui propose un soutien scolaire et un accompagnement socio-éducatif avec l'intervention de professionnels. Ce dispositif permet la prise en charge des élèves du primaire qui connaissent des difficultés d'apprentissage ou d'adaptation à l'école. Les actions mises en place en associant les parents sont dispensées par des enseignants spécialisés, les « maîtres E » pour les difficultés d'apprentissage et les « maîtres G » pour les difficultés d'adaptation à l'école, et des psychologues scolaires. Dans les établissements du primaire, on trouve également des **stages de remise à niveau**. L'établissement propose aux élèves de primaire en difficultés scolaires de participer, avec l'accord des parents, à des stages de remise à niveau, en petits groupes, pendant les vacances scolaires, à raison de 3 heures quotidiennes pendant cinq jours. Les matières ciblées sont le français et les mathématiques.

Au-delà des dispositifs d'accompagnement à la scolarité proposés en interne, au sein de l'établissement scolaire, on trouve également des établissements spécifiques, des lieux d'accueil externes et des dispositifs qui agissent comme un « sas de décompression ».

### **Les établissements spécifiques, les lieux d'accueil « hors les murs » et les dispositifs « sas ».**

Dans le champ de la prévention on trouve par exemple le **dispositif d'initiation aux métiers en alternance (DIMA)**. Cette action cible les jeunes de plus de 15 ans qui ont un projet d'apprentissage et permet aux élèves de découvrir plusieurs métiers, dans le cadre d'une alternance. Le collégien reste inscrit dans son établissement d'origine mais intègre un CFA (Centre de Formation d'Apprentis) ou un lycée professionnel public ou privé sous contrat. Dans le domaine de l'intervention, on trouve, entre autres, les **dispositifs relais**. Ces dispositifs (les classes-relais, les ateliers-relais) accueillent temporairement des élèves, en groupe restreint, en grandes difficultés scolaires et/ou avec des problèmes de comportements jugés inadaptés par les équipes pédagogiques de l'établissement scolaire. L'admission dans ces structures est soumise à l'accord tripartite : établissement, famille et l'élève. L'objectif est la réintégration dans l'établissement d'origine. Les jeunes ont généralement participé en amont aux mesures d'aide et de soutien existants et qui n'ont pas suffi à régler les problèmes rencontrés par ceux-ci. Ces dispositifs bénéficient d'un partenariat entre l'Éducation Nationale, la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), les collectivités territoriales, des associations agréées complémentaires de l'enseignement public et des fondations reconnues d'utilité publique et d'un encadrement renforcé (enseignants, éducateurs, personnels associatifs). Les deux pôles qui sont visés par ces dispositifs sont donc la socialisation avec une

(ré)appropriation des règles de vie sociale et scolaire et le réinvestissement des apprentissages scolaires. D'autres structures existent comme **les établissements de réinsertion scolaire (ERS)**. L'établissement accueille des élèves de 13 à 16 ans qui ont fait l'objet d'exclusions multiples, en difficultés scolaires et sociales, mais ne relevant ni de l'enseignement spécialisé et adapté, ni d'un placement dans un cadre pénal. Ils bénéficient d'une scolarité aménagée sur une année scolaire (renouvelable) et sont hébergés en internat. L'objectif étant de valoriser auprès de ces jeunes le respect des règles sociales et scolaires, de les aider à se réinvestir dans une démarche d'apprentissage, dans le but de poursuivre une scolarisation « normale ». Les partenaires sollicités sont le Ministère de la Justice et des libertés, les collectivités territoriales, l'Agence du service civique, les associations et fondations, les services du Ministère de la Défense, du Comité interministériel des villes ou de la Direction de la cohésion sociale du ministère des solidarités et de la cohésion sociale. En 2010, on comptabilisait 16 établissements dans 13 académies avec au total 120 élèves suivis en 2010/2011.

Dans le champ de la remédiation, il existe également des **lieux d'accueil spécifiques**, en dehors des établissements scolaires traditionnels, comme par exemple **les chantiers éducatifs et d'insertion**. Les chantiers éducatifs se situent en amont des chantiers d'insertion, s'adressent à des jeunes de 14 à 25 ans, sont mis en place par des associations de prévention spécialisée et désignent une activité de production de biens ou de services réalisée par un groupe de jeunes. Les bénéficiaires sont repérés par des éducateurs. Le chantier éducatif s'inscrit dans une démarche de médiation, de la lutte contre la marginalisation, de prévention de la délinquance de jeunes en difficultés scolaires, sociales, personnelles, judiciaires. Une association intermédiaire fait office d'employeur pour les jeunes concernés qui bénéficient d'une rémunération. Les chantiers sont effectués à la demande de divers partenaires : collectivités locales, syndicats intercommunaux, conseils généraux, bailleurs sociaux, associations locales, association intermédiaire, particuliers. Les secteurs concernés sont diversifiés : environnement, bâtiment, manutention, espaces verts, agriculture etc. Les objectifs poursuivis sont d'aider les jeunes à reprendre confiance en eux, la valorisation, la reconnaissance, de travailler sur la motivation et le comportement, de créer du lien social. Les chantiers d'insertion relèvent de l'insertion par l'activité économique et s'adressent essentiellement aux jeunes de plus de 18 ans. D'autres établissements particuliers proposent aux jeunes déscolarisés de renouer avec l'apprentissage scolaire et professionnel comme les **écoles de la 2<sup>ème</sup> chance (E2C)**. L'école de la 2<sup>ème</sup> chance propose à des jeunes de 18 à 30 ans une formation qui alterne les temps professionnels notamment avec des stages en entreprises et des temps d'apprentissage avec une remise à niveau des savoirs de bases. L'objectif pour le jeune est d'intégrer une formation qualifiante ou directement le monde du travail. Ce dispositif porté par le Ministère de l'Éducation Nationale a été créé à l'initiative de la Commission Européenne. Le principal prescripteur est la mission locale avec 90% des jeunes orientés vers les E2C par celle-ci. En France, une quarantaine d'écoles de la 2<sup>ème</sup> chance, réparties sur une centaine de sites, essentiellement implantées dans le Nord-Est de la France et dans les DOM-TOM, proposent un accompagnement global pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes sortis sans diplôme du système scolaire, les «décrocheurs». Nous trouvons également **les centres EPIDE, Établissement pour l'Insertion Dans l'Emploi**, qui proposent un accompagnement en internat à des jeunes volontaires de 18 à 25 ans sans qualification professionnelle et sans emploi en situations de retards ou de difficultés scolaires et sociales. L'objectif pour le jeune est d'intégrer une formation qualifiante ou de trouver un emploi. Le parcours dure de 8 à 24 mois et s'articule entre un travail sur le savoir-être, une remise à niveau scolaire et un travail sur le projet professionnel. Les jeunes sont orientés par les missions locales et par d'autres partenaires. Les candidatures spontanées constituent aussi une part importante des demandes d'inscription. Il existe huit centres en France. Il existe également en marge des établissements scolaires, des collèges et des lycées expérimentaux qui proposent une pédagogie différenciée référencés notamment sous **les Établissements Scolaires Publics Innovants (ESPI)**. La Fédération des Établissements Scolaires Publics Innovants fédère une douzaine de collèges et lycées expérimentaux et propose une offre pédagogique alternative aux élèves et aux jeunes qui sont en

situation de décrochage scolaire. Les ESPI mettent l'accent sur la réussite éducative, avec une prise en charge individuelle et collective et un décloisonnement enseignement/ éducation. Ils s'adressent aux élèves en rupture avec l'institution ou avec leur famille, en grande difficulté scolaire, en recherche d'une scolarité différente. Les jeunes de plus de 16 ans sont également concernés par certaines structures. Les pratiques pédagogiques relèvent, par exemple, de la pédagogie du Docteur Ovide Decroly, la pédagogie Freinet, l'Éducation nouvelle etc. La FESPI proposent des établissements expérimentaux de deux types : ceux qui proposent une offre alternative à tous les élèves, ceux qui accueillent un public spécifique : « les décrocheurs ». Il existe actuellement une douzaine de collèges, de lycées expérimentaux, et structures innovantes (données FESPI). Le Ministère de l'Éducation Nationale, propose également des **micro-lycées** pour les jeunes en rupture scolaire, dans une optique de « raccrochage scolaire » avec une pédagogie innovante et des effectifs restreints. Les établissements de type « Micro-lycées » se sont développés sur le territoire pour permettre à des jeunes totalement déscolarisés de revenir à l'école de la seconde à la terminale, afin d'obtenir un baccalauréat. Ce sont des structures innovantes et expérimentales proposant la préparation du baccalauréat, avec un objectif de retour aux apprentissages, aux règles, et à la socialisation, avec notamment des activités culturelles, sportives, de développement personnel etc.

Il existe par ailleurs des réseaux et des cellules de veille mis en place dans le cadre de la lutte contre le décrochage scolaire.

### **Les réseaux et cellules de veille**

Dans le champ de l'intervention, nous pouvons citer par exemple le **Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire - GPDS** (ex-GAIN Groupe d'Aide à l'Insertion). Le GPDS, mis en place en 2013, est une cellule de veille qui s'organise autour du chef d'établissement et de la communauté éducative (enseignants, CPE, COP, assistante sociale etc.) et a pour objectif de repérer, recenser et de prendre en charge des élèves présentant des signes de décrochage scolaire (collège et lycée). Ce dispositif permanent de veille est un outil dans la mission de lutte contre le décrochage scolaire de l'Éducation Nationale. Il permet de repérer et de proposer des actions adaptées aux jeunes en difficultés scolaires, sociales, comportementales, démotivés, absentéistes et/ou en situation de rupture scolaire, en voie de déscolarisation. Le GPDS s'appuie notamment sur la **Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire – MLDS**. La MLDS est un réseau qui a pour but la prise en charge des élèves en situation de décrochage scolaire de plus de 16 ans en vue d'une rescolarisation et/ou d'une qualification reconnue, pour une insertion sociale et professionnelle durable. La MLDS a un rôle de conseil, d'expertise et d'ingénierie de formation. Ce sont les établissements qui se chargent de la mise en œuvre des actions. Ces dernières sont déployées en fonction des besoins, par des initiatives aux noms et aux sigles divers, tels que Module de Repréparation à l'Examen par l'Alternance (MOREA), Itinéraire d'Accès à la qualification et au diplôme (ITAQ), Formation complémentaire d'initiative locale (FCIL), Module d'accueil en lycée (MODAL), Groupe de prévention contre le décrochage scolaire (GPDS), Session d'information et d'orientation (SIO), micro-lycée, formations professionnelles aménagées (FPA) Actions d'Accueil et de Remobilisation (ARR), etc. La MLDS travaille maintenant en étroite collaboration avec le responsable du **réseau FOQUALE (Formation Qualification Emploi)** qui a en charge la mise en oeuvre d'un projet collectif de la mission de lutte contre le décrochage scolaire. Les réseaux FOQUALE regroupent les acteurs de l'Éducation Nationale présents sur un territoire afin de coordonner et de développer l'offre de solutions proposées aux jeunes en situation de décrochage scolaire. Les réseaux FOQUALE développent des mesures de remédiation au sein de l'Éducation Nationale, ils ont pour objectifs de recenser toutes les solutions existantes et favoriser la mutualisation d'expériences réussies. Ils s'intègrent dans les réseaux constitués autour des plates-formes d'appui et de suivi aux décrocheurs.

**Nous pouvons également mentionner les outils standardisés, informatisés, les bases de données et les logiciels spécifiques qui ont été créés pour lutter contre le décrochage scolaire.**

## **Les outils standardisés, les bases de données et les logiciels spécifiques**

Dans le domaine de la prévention et de l'intervention, nous pouvons mentionner le **LYCAM - Lycée Ça M'intéresse**. Le LYCAM est un dispositif né au Canada dans les années 1990 et qui a fait son apparition en France au début des années 2000. Le LYCAM est un outil de repérage et de prévention dans la lutte contre le décrochage scolaire et permet de proposer des actions ciblées. Il concerne les lycéens et plus particulièrement les lycéens en voie professionnelle. Il est composé d'un questionnaire d'une quarantaine d'items avec 7 dimensions abordées : attitude de la famille par rapport à l'école, projets scolaires, rendement scolaire, confiance en soi, absentéisme, besoin de soutien de la part des enseignants, intérêts pour l'école. Le COP (Conseiller d'Orientation Psychologue) participe à l'analyse du test. Dans le champ de la remédiation, on trouve également un dispositif numérique intitulé **Ma Seconde Chance.fr**. Ma Seconde Chance est un outil numérique conçu par l'Onisep en lien avec le ministère de l'Éducation Nationale, sous la forme d'un site internet et d'une application mobile qui permet aux jeunes sortis du système de formation initiale sans diplôme la mise en relation avec les personnels des lieux d'accueil, d'informations et de formations. Il s'articule avec le service [monorientationenligne.fr](http://monorientationenligne.fr) de façon à permettre aux jeunes de discuter anonymement avec des conseillers. Un autre outil informatisé nommé **S.I.E.I. Système Interministériel d'Échange d'Informations** a été mis en place en 2011. Le S.I.E.I. est un outil informatique qui permet de repérer les jeunes de plus de seize ans qui ont quitté, sans le niveau de diplôme requis, l'établissement de formation initiale qu'ils fréquentaient, et qui ne sont pas inscrits dans un autre dispositif de formation initiale. Globalement, les garçons sont plus nombreux que les filles parmi les décrocheurs, sauf pour le lycée général et technologique (données Ministère de l'Éducation Nationale bilan 2013).

Par ailleurs, nous pouvons comptabiliser notamment en consultant la base de données Expéritèque (Eduscol) qui recense au niveau national **les innovations et expérimentations pédagogiques** engagées dans les écoles et établissements scolaires, pas moins de 2693 actions dont 376 dédiées à la lutte contre le décrochage scolaire (données 2013). Le FEJ (Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse), quant à lui, a permis, avec un budget avoisinant les 65 millions d'euros, la mise en place de 167 expérimentations dont 35 en lien avec la lutte contre le décrochage scolaire (données 2012). Il faut ajouter à cela d'autres initiatives locales qui ont vu le jour dont certaines qui se sont ou sont en cours de déploiement sur le territoire national. Nous pouvons constater une volonté d'aborder la lutte contre le décrochage scolaire dans sa globalité en travaillant sur les différents champs, prévention, intervention et remédiation, en proposant des dispositifs innovants, des formes d'accompagnement spécifiques, la prise en compte des familles et un développement du partenariat pour une meilleure prise en charge des jeunes en difficultés scolaires et sociales.

Nous pouvons citer par exemple, le dispositif d'**accompagnement de jeunes en voie de décrochage ou décrocheurs**. Ce dispositif initié par la **Région Rhône-Alpes**, vise la prévention et la lutte contre le décrochage scolaire et la sortie sans qualification en mettant en place un parcours personnalisé afin de tenter de mieux appréhender le décrochage des lycéens. Ils concernent les lycéens scolarisés en lycée professionnel en voie de décrochage scolaire ou dits « décrocheurs ». Les modalités opérationnelles s'articulent autour de plusieurs phases à savoir : accompagnement du jeune à la création d'un nouveau projet de formation et d'insertion professionnelle ou à la consolidation de son projet (orientation, rencontre avec des professionnels, des chefs d'entreprises, visites de salons professionnels) ;

Nous pouvons également mentionner, un dispositif d'accompagnement plus particulièrement axé sur l'orientation et l'insertion sociale a été expérimenté sous la dénomination en **Ile-de-France**,: **Passerelle : prévention de décrochage et pré-orientation des 13-17 ans**. Ce dispositif initié par la ville d'Achères (Ile-de-France) et expérimenté au collège Jean Lurçat, a pour objectifs la prévention de sorties sans orientation des jeunes en difficulté scolaire au collège, la remobilisation du jeune et de ses parents autour de sa scolarité et son orientation, l'utilisation des temps d'exclusion temporaires du collège (qui sont

souvent des temps de décrochage) pour, au contraire, travailler sur un projet d'avenir, une mise en stage et la connaissance des différents métiers, un accompagnement spécifique avec un soutien éducatif et psychologique aux parents d'élèves décrocheurs, et une meilleure connaissance de l'alternance avec pour but de faciliter les étapes permettant d'y accéder. La région **Provence-Alpes-Côte d'Azur**, quant à elle, a expérimenté un dispositif d'**accompagnement partenarial d'itinéraires personnalisés d'accès à la Qualification**. Ce dispositif propose un accompagnement des jeunes en situation de décrochage scolaire de la ville de Marseille. Les jeunes bénéficient d'un itinéraire personnalisé d'accès à la qualification. Il vise un développement de la coopération entre les différents partenaires à savoir : les établissements publics locaux d'enseignement, le CIO (Centre d'information et d'orientation), l'association départementale pour le développement des actions de prévention, la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse), le Point animation prioritaire pour l'emploi des jeunes, UNIS-CITE, le Service d'Orientation Professionnelle, l'École de la 2<sup>ème</sup> chance, la Maison de l'apprenti, la Cité des métiers. Ce parcours a également pour objectifs de faciliter le passage d'une structure à une autre et la réduction des sorties sans qualification du système scolaire.

Nous pouvons constater qu'un certain nombre d'expérimentations ont privilégié l'accueil des jeunes dans des établissements spécifiques, des lieux d'accueil « hors les murs », « hors de la classe », dans des dispositifs « sas ». En **Vendée**, par exemple, nous pouvons citer l'expérimentation **SAAS dispositif de Suivi et d'Accompagnement vers une Autonomie Scolaire**. Le dispositif SAAS a été créé à l'initiative du collège privé Saint-Joseph situé en Vendée (85) à Fontenay-le-Comte et propose aux élèves qui le souhaitent un parcours de 5 semaines « hors de la classe » en pratiquant une pédagogie différenciée avec pour objectifs de redonner confiance aux jeunes en difficultés scolaires et/ou personnelles. Ils réintègrent leur classe d'origine après être passés par ce dispositif. Les activités proposées sont diversifiées et le programme est adapté selon les jeunes qui bénéficient par ailleurs d'un tutorat enseignant. Il s'agit de travailler sur les difficultés scolaires mais aussi sur le projet personnel et professionnel avec notamment des rencontres avec des acteurs extérieurs en lien avec le monde du travail. Dans le champ de l'intervention, on peut citer le dispositif **ACTE, Accompagnement des collégiens temporairement exclus**, qui accueille les jeunes « hors les murs » dans différents lieux d'accueil. Cette action a été mise en place à l'initiative du Conseil général de **Seine-Saint-Denis** (93) et a pour objectif la prise en charge des collégiens dès leur première exclusion par une équipe éducative pour éviter que l'exclusion ne se transforme en processus de décrochage scolaire. L'accompagnement scolaire et socio-éducatif s'appuie sur les équipes du collège, les programmes de réussite éducative, les services des villes et les associations en lien avec les parents. En **Martinique**, l'expérimentation « **Trace ta route** » vise plus largement la prévention, l'intervention et la remédiation. Le dispositif « Trace ta route », porté par l'Agence Locale d'Orientation d'Animation et de formation (ALOA Formation) et situé en Martinique, concerne plus particulièrement les collèges et lycées du Robert. Ce projet vise à prévenir le décrochage scolaire en pré-orientant les élèves dès l'entrée au collège, par une pédagogie de la réussite active.

Le dispositif « **Réussir Vendée** » a été mis en œuvre en 2011. Ce dispositif entièrement financé par des fonds privés, a été créé à l'initiative de cinq entrepreneurs de la région vendéenne ( Brio'gel, l'Immobilière sociale de Montaigu (ISM), Padiou, Sodebo et Ernest Soulard). Une quarantaine d'entreprises de la région s'impliquent dans ce programme. Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont plus scolarisés et qui connaissent des difficultés scolaires, personnelles, familiales et sociales. Ils intègrent le centre de formation continue des Apprentis d'Auteuil à Montaigu pour travailler sur leur projet professionnel, dans l'objectif d'intégrer le monde du travail. Le parcours qui dure 5/6 mois, propose une alternance entre stages et temps de formation, avec des activités sportives et un accompagnement social. 30 jeunes par an sont concernés (2 groupes de 15).

**Les Écoles de production**, établissements privés d'enseignement technique à but non lucratif, quant à elles, associent étroitement l'école et l'entreprise. L'École de production accueille des jeunes de 15 à 18 ans pour les préparer aux diplômes de l'Éducation Nationale (CAP, BAC PRO) ou à des certifications et

titres professionnels inscrits au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles). L'objectif principal est de réconcilier les jeunes démotivés, en situation de décrochage scolaire et qui rejettent l'institution scolaire dans son ensemble avec une pédagogie qui sonne comme une devise : « faire pour apprendre ». Le parcours est partagé entre 2/3 de production sous la tutelle d'un maître professionnel et 1/3 de cours théoriques. Les jeunes travaillent sur des commandes « réelles » de clients et se trouvent donc confrontés à la réalité du monde du travail. Les cours « théoriques » sont également basés sur les difficultés rencontrées par les jeunes dans la partie professionnelle, et deviennent des supports de travail. Basées essentiellement dans le nord de la France, de nombreux projets d'ouverture d'Écoles de Production sont prévus, ou en cours sur le territoire français.

Nous n'avons pas ici évoqué un certains nombres d'actions qui sont proposées sur le territoire comme par exemple celles qui concernent le champ de la remédiation. En effet, il existe également un grand nombre d'organismes et de centres de formations et d'associations d'insertion sociale et professionnelle qui proposent aux jeunes déscolarisés, à la recherche d'un emploi de réintégrer un parcours de formation et/ ou un accompagnement visant un accès à l'emploi.

Après avoir présenté un certain nombre de dispositifs existants, nous allons maintenant nous intéresser au dispositif expérimental JEM « Jeune Envie Motivation » porté par l'association Escalade Entreprises.

# **L'EXPÉRIMENTATION JEM**

## **« JEUNE ENVIE MOTIVATION »**

### **Une adaptation permanente**

#### **L'ASSOCIATION ESCALADE ENTREPRISES**

Escalade Entreprises est une association de dirigeants d'entreprises, créée en 1999, organisée autour d'une centaine de responsables d'entreprises qui mettent en commun leurs compétences, échangent et mettent en œuvre diverses activités. Ces actions, concrétisées par les opérations Déclik Métiers (3500 collégiens et lycéens visiteurs d'entreprises chaque année), Un jeune un pro (rencontre individuelle entre jeune et professionnel pour élaborer leur projet professionnel), l'organisation de forums métiers, d'interventions en classe et d'interventions préparatoires à la recherche de stages ou d'emploi, s'inscrivent autour de trois axes principaux : école & entreprises, emploi & entreprises et entreprendre & entreprises avec la collaboration de nombreux partenaires.

Escalade Entreprises a répondu positivement au projet de M. Raimbourg, créer un dispositif innovant en lien avec le décrochage scolaire pour les moins de seize ans. Mais avant d'écrire le projet, l'équipe a fait ce travail d'exploration important et a répertorié un certain nombre de dispositifs afin d'écrire et structurer le projet JEM.

Nous allons aborder l'expérimentation JEM, l'évolution, le parcours des jeunes pendant et après JEM et présenter le bilan de ces quatre années.

#### **I. L'ENTRÉE DU JEUNE DANS LE DISPOSITIF JEM**

Escalade Entreprises a proposé de se mobiliser auprès des jeunes en difficulté scolaire de 14 et 15 ans, pour leur permettre de prendre conscience de leurs talents et de leurs potentiels. Escalade Entreprises leur proposera un parcours individualisé avec pour objectif de créer de l'envie, de la motivation afin de redonner du sens à leur parcours et qu'ils puissent se projeter. Les élèves seront repérés par leur établissement scolaire et devront s'engager volontairement dans un parcours personnalisé d'une durée de trois mois.

La première année, le jeune pouvait demander de prolonger d'un mois son parcours, cette prolongation ne s'est pas avérée bénéfique, elle n'a pas été proposée les années suivantes, même si régulièrement des jeunes demandent de faire un deuxième parcours JEM.

La première année, les jeunes entraient dans le dispositif JEM à tout moment. A partir de la 2<sup>ème</sup> année, l'entrée dans JEM s'est faite par session, une session ouvre tous les mois à partir de novembre. Chacune accueille entre 5 et 8 jeunes. L'objectif est de permettre aux jeunes et aux établissements de savoir quand ils rentrent et quand ils sortent du parcours, de créer une cohésion de groupe, (le jeune est du début à la fin de son parcours dans le même groupe), de faciliter l'intégration et le suivi des jeunes ainsi que leur progression.



Ce parcours s'organise en alternance autour du temps scolaire (cinq demi-journées par semaine) et du temps à JEM (4 demi-journées par semaine). Le dispositif est mis en place sur demande de l'établissement scolaire et sous sa responsabilité.

La coordination se fait avec l'établissement scolaire et Escalade Entreprises.

La première rencontre d'Escalade Entreprises avec le jeune se fait avec les parents et l'établissement scolaire. L'action est présentée, les objectifs sont exposés et l'adhésion au programme JEM est demandée à tous les acteurs.

## II. LES OBJECTIFS DU DISPOSITIF

- Redonner du sens à la scolarité des jeunes. En offrant une pause dans les enseignements, le parcours valorise le jeune à travers les différentes activités proposées et lui permet de développer l'estime de soi et de reprendre confiance.
- Réapprendre les règles du vivre ensemble, les savoir-être nécessaires à l'intégration sociale et professionnelle.
- Favoriser l'acquisition de compétences et préparer le retour dans la classe d'origine ou vers une autre formation.
- Maintenir, renforcer ou restaurer le lien avec la famille.
- Construire un projet de vie personnelle et professionnelle, redonner du sens aux apprentissages et au parcours de formation.
- Rendre les jeunes acteurs de leur vie.
- Offrir un espace d'accompagnement bienveillant afin de les aider à retrouver la motivation, les aider à mettre en place des actions adaptées à leur profil et leur personnalité.

## III. LE PARCOURS JEM

### A. LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

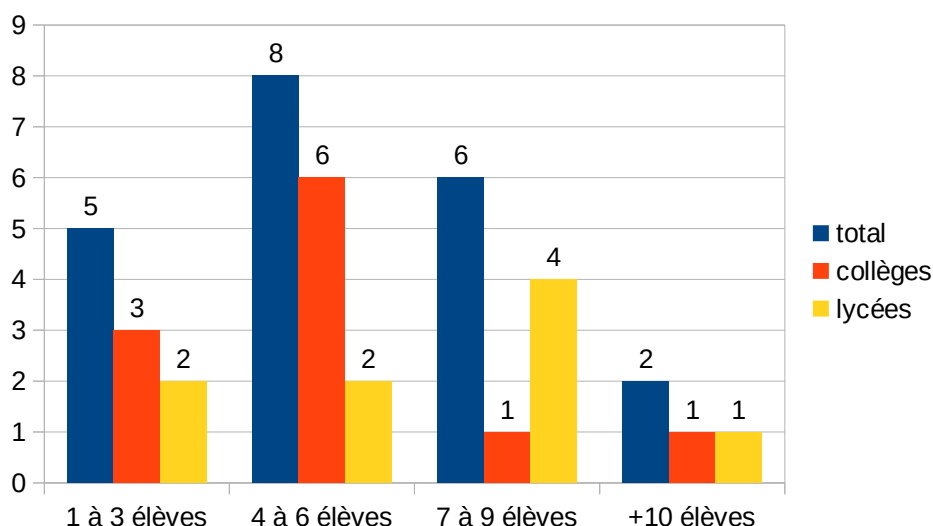
#### *A.1 La participation des établissements*

Les établissements scolaires concernés par le dispositif sont géographiquement situés sur la 4<sup>ème</sup> circonscription de Nantes où est élu Dominique Raimbourg à l'origine du projet.

La première année, 13 établissements scolaires « pilotes » participent à ce projet expérimental. Seuls huit établissements, 6 établissements publics et deux privés sont entrés dans le dispositif (3 lycées et 5 collèges). La plupart des établissements scolaires impliqués dans JEM travaillaient déjà sur d'autres actions avec Escalade Entreprises (Un Jeune Un Pro, Déclic Métiers ...), ce qui a facilité la collaboration.

A partir de la deuxième année, tous les établissements de la 4<sup>ème</sup> circonscription de Nantes pouvaient inscrire un jeune ou plusieurs au dispositif JEM. 23 établissements : 9 du privé et 14 du public.

4 établissements (2 du privé et 2 du public) n'ont inscrits aucun jeune sur les 4 années.



### **Répartition des accueils dans les établissements de 2014 à 2018**

**19 établissements sur 23 ont inscrit au moins un jeune sur le dispositif.** La plupart ont inscrit entre 4 et 9 élèves en 4 ans. Parmi ceux qui n'ont pas inscrit de jeune, certains ont contacté Escalade Entreprises pour une inscription mais celle-ci n'a pu se faire : le profil du jeune ne correspondait pas ou le jeune n'était pas prêt.

**2 autres établissements situés en dehors de la 4<sup>ème</sup> circonscription de Nantes ont participé.** Les élèves ont été acceptés parce qu'ils avaient le profil correspondant, ils étaient domiciliés à Rezé et le groupe n'était pas complet.

### **A.2. Leurs attentes**

Les chefs d'établissement ont des objectifs et des attentes différentes, conscients qu'il est difficile de remotiver ces jeunes présentant la plupart de grandes difficultés scolaires et sociales. Ils inscrivent ces jeunes car ils ont besoin d'être éloignés un moment du système scolaire, de faire une pause dans les enseignements, d'avoir un cadre renforcé, de souffler, de sortir du groupe de pairs. Ces jeunes ont également besoin de construire un projet de vie personnelle et professionnelle, de redonner du sens aux apprentissages et au parcours de formation. Ils ont également besoin de réfléchir sur eux, de travailler sur l'estime de soi, de reprendre confiance en eux, se construire afin de se projeter.

Les équipes pédagogiques face à ses situations difficilement gérables demandent un accompagnement extérieur pour les aider à remobiliser le jeune.

## **B. L'ADHÉSION DU JEUNE ET DE SA FAMILLE**

Le jeune en situation de décrochage scolaire est repéré par l'établissement. Après concertation avec le jeune et sa famille, il s'inscrit à JEM. La famille est systématiquement associée au projet. Leur adhésion obligatoire est une condition du succès au parcours proposé.

Une réflexion a été menée en continue sur ces 4 années pour impliquer toujours davantage les familles dans la construction du projet de leur enfant, pour qu'ils se sentent utiles et impliqués, pour les aider à retrouver une place et un rôle dans l'éducation de leur enfant.

C'est pourquoi, dès le début de l'action, nous avons rendu la présence d'un parent obligatoire lors de l'inscription, afin qu'il ait une présentation complète du dispositif, des objectifs, des attendus. Il lui est également présenté les ateliers « cafés des parents » lors de l'inscription, pour qu'il ait d'ors et déjà

l'information, qu'il comprenne que son investissement auprès de son enfant est important. Le calendrier des ateliers lui est donné pour qu'il s'organise pour participer à un maximum d'ateliers.

## C. LES ACTIVITÉS

Il est proposé aux jeunes différentes activités (sportives, culturelles, développement de soi). L'activité doit permettre au jeune de mieux se connaître pour redevenir acteur et créateur de sa vie : identifier ses freins, ses fragilités, ses ressources, ses forces et valoriser son potentiel. Elle doit développer sa confiance en soi et son estime de soi, améliorer sa communication et développer sa créativité mais aussi aider le jeune à trouver sa place dans le groupe et redonner sens à son parcours.

Les jeunes arrivent très souvent dans le dispositif avec une mauvaise image d'eux-mêmes qu'il est nécessaire de restaurer. Cela s'explique notamment par la période dans laquelle ils se trouvent, l'adolescence, période d'instabilités psychologiques et physiologiques, qui peut être vectrice de dévalorisation, de perte d'estime de soi et de fragilité. Les adolescents sont particulièrement sensibles au regard porté sur eux et à la place qu'on leur accorde. Les difficultés scolaires rencontrées par certains accroissent cette perte de confiance en leurs propres capacités, et plus globalement en eux-mêmes. Ainsi travailler sur l'estime de soi est particulièrement important, c'est pourquoi les activités proposées (Slam Mao, escalade, boxe, art thérapie, sophrologie, acrobatie de rue ...) suivent ce premier objectif. Pouvoir lire, écrire, s'exprimer, se dépasser est fondamental pour retrouver confiance en soi et participer à la vie sociale.

Au fur et à mesure, les activités ont évolué en fonction des retours des jeunes et des animateurs. Nous avons gardé les activités pour lesquelles les jeunes réussissaient le mieux à s'exprimer à travers leur corps, l'écriture ou l'expression orale et celles pour lesquelles une majorité de jeunes adhéraient rapidement.

Des activités sont maintenues depuis la première année, comme le slam, la sophrologie, l'art thérapie, et d'autres comme le théâtre, la photo, l'escalade, la cuisine ont été arrêtés pour laisser place à la boxe.

Aujourd'hui, 4 activités leurs sont proposées de façon hebdomadaire :

<b>Intitulé</b>	<b>Périodicité</b>	<b>Association</b>	<b>Localisation</b>	<b>objectifs</b>
<b>MAO SLAM</b> écriture et musique	Hebdomadaire Jeudi matin	Kontrat Dixion	Nantes Le Karting	Développer l'expression de soi, le travail collectif, la confiance en soi
<b>Sophrologie</b>	Hebdomadaire Lundi après-midi	Bulle de Savon	Rezé – 8 Mai	(re)prendre confiance en soi à travers des ateliers de développement personnel
<b>Art Thérapie</b>	Hebdomadaire Jeudi après-midi	L'atelier du Je	Rezé – Saint Lupien (Escalade Entreprises)	Exploiter les potentiels, s'exprimer autrement (re) prendre confiance en soi
<b>Boxe</b>	Hebdomadaire Vendredi matin	Nantes Atlantique Boxe	Nantes Beaulieu	Développer le développement de soi, l'estime de soi et le goût de l'effort

## D. ORIENTATION - FORMATION

Au cours du parcours JEM, les jeunes réfléchissent sur leur orientation scolaire et professionnelle.

Le travail avec les jeunes sur la construction de leur projet est essentiel. Il implique un travail continu de validation du parcours d'orientation.

L'objectif est double : aider les jeunes à construire et mûrir leur projet en leur donnant de l'ambition, tout en restant réaliste et vigilant sur les débouchés et leurs capacités réelles à intégrer une formation l'année suivante.

- **Le CIO : Centre d'Information et d'Orientation**

A partir de la deuxième année, il était programmé un atelier pour chaque groupe en début de parcours pour réfléchir et travailler sur son projet d'orientation, scolaire et professionnel au CIO. Les CIO accueillent tous publics et en priorité les jeunes scolarisés et leur famille, pour les informer sur les études, les formations professionnelles, les qualifications et les professions. Lors de ce temps d'accueil, une conseillère d'orientation psychologue présente le CIO et apporte une information et une aide personnalisée pour l'orientation scolaire et professionnelle.

Cet atelier en groupe a été très apprécié des jeunes, il leur a permis de trouver des réponses à leurs questions : identifier les écoles accessibles à la sortie de la 3<sup>ème</sup> année, permet d'envisager une formation, d'entrevoir un avenir professionnel, de se projeter, afin de garder la dynamique installée pendant JEM.

A partir de la 3<sup>ème</sup> année, il sera proposé, en plus des ateliers collectifs, de poursuivre leur réflexion lors d'un RDV individuel avec la conseillère d'orientation psychologue.

- **Le CFA : Centre de Formation d'Apprentis**

L'apprentissage, en tant que voie de formation, est un système qui s'adresse à tous les jeunes. Il représente également une alternative et une voie de réussite pour des jeunes en délicatesse avec les formations initiales.

Face à l'intérêt des jeunes sur l'apprentissage et à leur méconnaissance du dispositif, nous avons souhaité leur proposer un atelier. Un chargé de développement de la Chambre des métiers est intervenu à partir de la deuxième année, pour les deux derniers groupes et systématiquement la 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> année pour répondre aux questions des jeunes : l'apprentissage c'est quoi ? Qui peut être apprenti ? Qui emploie un apprenti ? Comment trouver un maître d'apprentissage ? Quelles sont les obligations de l'apprenti et de l'employeur ? Quelles sont les modalités d'inscriptions?...

Des informations indispensables aux jeunes pour qu'ils construisent leur projet de formation et professionnel.

## E. LES RENCONTRES PROFESSIONNELLES

Les rencontres avec des professionnels et les immersions en entreprises sont privilégiées pour favoriser les premières découvertes de métiers ou renforcer une idée, un projet. Pour les jeunes, c'est l'opportunité de mûrir leur projet professionnel, de susciter l'envie de travailler en entreprise, de se former. Au fur et à mesure de ces 4 années d'expérience, différentes approches ont été proposées, certaines furent maintenues et d'autres arrêtées.

- **Les stages**

**Le stage en entreprise (ou séquence d'observation)** permet de découvrir un milieu de travail, la vie d'une entreprise, des métiers dans leur lieu d'exercice.

C'est l'occasion d'observer des méthodes de travail, des techniques de fabrication, des outils de production, de rencontrer des professionnels, de leur poser des questions...

**Le stage permet aussi de découvrir des métiers et/ou de tester ses choix, ses intérêts.**

Dès la première année, des stages en entreprise étaient proposés aux jeunes pour leur permettre de découvrir l'entreprise, les exigences du monde du travail ou encore pour confirmer ou infirmer un attrait pour un métier. Le réseau d'Escalade Entreprises se mobilise dans la recherche de stage d'observation active de 2 à 3 jours. La convention de stage est signée par l'établissement scolaire, l'entreprise, les parents et le jeune.

La première année, les jeunes pouvaient faire autant de stage qu'ils le souhaitaient, certains ont fait 3 stages, d'autres 2, 1 ou 0.

La deuxième année, les stages étaient de nouveau proposés, mais de façon plus cadrée. Deux stages étaient planifiés en fin de parcours afin que tous soient en stage en même temps, ce qui était plus facile à gérer pour l'équipe encadrante et les animateurs. Les jeunes étaient soit tous en stage, soit tous en atelier. 27 stages ont été réalisés cette deuxième année, mais 16 stages trouvés et proposés n'ont pas été réalisés. Différentes raisons face à ce « refus » ou non possibilité de réaliser le stage.

- la peur du stage ou de l'entreprise : un premier pas dans l'entreprise compliqué, redouté.
- changement d'idée d'orientation : le métier ne l'intéresse plus.
- des problèmes avec la justice : une garde à vue en période de stage, une convocation devant le juge.
- des problèmes de santé : le jour du stage (réel ou imaginaire)
- la convention non signée dans les temps : trajectoire compliquée (signature par l'entreprise, les parents, l'établissement scolaire qu'il ne fréquente plus)

La troisième année, les stages en entreprises seront toujours proposés en fin de parcours mais pour faciliter le premier pas en entreprise, éviter que les jeunes n'aillent pas à leur stage par peur de se rendre dans un lieu inconnu et de rencontrer des personnes étrangères ; les jeunes étaient accompagnés lors de leur recherche de stage, lors de la signature de la convention avec l'entreprise ou accompagnés le premier jour du stage. Ce premier contact accompagné a permis de dédramatiser l'entreprise et a diminué de 75% le nombre de stages non réalisés par rapport à 2016.

Cette 3<sup>ème</sup> année, il était également proposé au jeune un atelier CV et un atelier simulation d'entretien afin de le préparer à se présenter lors d'un entretien.

De plus, pour faciliter les démarches administratives, JEM avait proposé une convention commune pour tous les établissements, celle-ci a permis d'accélérer le processus des signatures et de faciliter sa circulation. L'entreprise signait la convention éditée par Escalade Entreprises dès son accord (le jeune n'avait plus à aller la chercher dans son établissement), ensuite le jeune, ses parents et pour finir l'établissement.

40 stages effectués cette troisième année, seulement 4 stages non réalisés. Ce travail de préparation a permis de limiter le nombre de refus.

La quatrième année, les stages sont de nouveau proposés, un stage est planifié à mi-parcours et le second est proposé en fonction du projet du jeune, de son comportement, de sa motivation.

Pour la plupart des jeunes au cours de ces 4 années, les stages ont permis de confirmer leur choix professionnel et par conséquent de se remotiver scolairement et donc d'envisager le parcours de formation adéquat. Pour les jeunes sans projet, il leur a permis de découvrir l'entreprise comme un lieu agréable, convivial où il est possible de s'épanouir, de travailler avec plaisir et avec des collègues bienveillants malgré les exigences du travail. D'autres jeunes ont eu plus de difficultés à s'intégrer dans le

monde du travail, par manque de motivation, d'intérêt pour le travail, le métier ou encore à cause d'un comportement inadapté avec la posture professionnelle exigée. Et pour certains, le stage n'est pas proposé faute de projet, de motivation ou d'une posture non adaptée. Il est préférable de travailler avec eux sur leur posture, leur comportement, l'attitude attendue en entreprise, que de les « obliger » à faire un stage alors qu'ils ne sont pas prêts. Cette expérience professionnelle serait négative pour lui et l'entreprise accueillante.

Au cours de ces 4 années, l'association Escalade Entreprises et les jeunes ont été confrontés à la difficultés de trouver des stages pour des jeunes de moins de 16 ans. Un petit nombre d'élèves n'ont pu effectuer leur stage ou pas dans le secteur souhaité, ils s'en trouvent démotiver pour faire un stage dans un domaine qu'ils n'envisagent pas ou n'ont pas choisi.

### • **Le parrainage**

Un parrainage a été proposé aux jeunes dès la première année, avec pour objectif d'apporter un appui moral au filleul, à le soutenir dans son parcours.

La relation parrain/filleul est différente de celle que le jeune peut avoir avec d'autres adultes et notamment les enseignants. Pour réussir, elle doit reposer sur une reconnaissance du filleul par une mise en confiance, la parole, l'échange, le dialogue, l'écoute, en un mot la communication. Elle s'appuie sur une qualité d'écoute qui laisse de coté les préjugés et par une certaine réciprocité de la relation (qui est garante de la réussite de la démarche).

Le rôle du parrain, de la marraine

- accompagner des jeunes en décrochage scolaire
- accueillir, dialoguer, écouter en prenant en compte les parcours des élèves, leurs potentiels et leurs difficultés éventuelles
- les aider à cerner leurs points forts et leurs points faibles par rapport au métier envisagé
- les dynamiser, les motiver dans leur parcours scolaire, leur projet personnel
- être leur médiateur chaque fois que nécessaire

Qui sont les parrains et les marraines

Ce sont des bénévoles, actifs, issus du milieu économique, adhérents d'Escalade Entreprises.

Ils possèdent des qualités relationnelles qui leurs permettent d'intégrer dans l'action la logique du jeune en recherche de solution. Ils sont extérieurs à l'institution, ce qui donne aux parrains, dans les actions et leurs discours, une crédibilité et une légitimité certaines aux yeux des jeunes parrainés.

Ils servent d'éclaireurs dans les difficultés relationnelles, ils sont des révélateurs de potentialités.

**La première année**, 17 parrains ont souhaité accompagner les jeunes dans leur parcours, 12 ont été parrains.

Pour 3 d'entre eux, une véritable relation s'est mise en place, le parrain a apporté écoute, soutien, aide chacun à leur manière et permet au jeune d'évoluer, de gagner en confiance, d'avancer, de voir les choses autrement.

Pour d'autres, il fut difficile d'établir une relation, le parrainage s'arrêtera après une ou deux rencontres.

La mise en relation proposée était sûrement trop compliquée pour les jeunes. Ils devaient contacter d'eux mêmes leur parrain ou marraine pour organiser le 1<sup>er</sup> RDV. Cette étape s'est avérée compliquée pour beaucoup d'entre eux, 5 n'ont jamais contacté leur parrain/marraine, d'autres ont attendu quelques semaines pour le faire.

**La deuxième année**, le parrainage sera de nouveau proposé à tous les jeunes mais non imposé. Pour faciliter le 1<sup>er</sup> échange, le 1<sup>er</sup> RDV sera organisé par la coordonnatrice JEM afin que le jeune rencontre son parrain ou sa marraine dès la 2<sup>ème</sup> semaine.

Des rencontres seront proposées régulièrement entre parrains pour mutualiser leurs expériences, répondre à leurs interrogations et réfléchir ensemble à des solutions.

25 jeunes ont été parrainés par 22 parrains la deuxième année

- 5 jeunes : 0 rencontre
- 9 jeunes : 1 rencontre
- 2 jeunes : 2 rencontres
- 5 jeunes : 3 rencontres
- 4 jeunes : 4 rencontres et plus

La mise en parrainage s'est opérée, souvent avec la difficulté de la première rencontre ; pour quelques-uns la relation n'a pas été au-delà. Certains déjà accompagnés par une assistante sociale, un éducateur, un psychologue ... ne souhaitaient pas rajouter un accompagnateur supplémentaire. La plupart ont eu des difficultés à donner du sens au parrainage. Beaucoup n'ont pas vu l'utilité : « ça ne sert à rien, ça n'apporte rien »

Pour d'autres, elle a été « abrégée ». Ils expliquent être mal à l'aise face à leur parrain, à qui ils ne savaient pas toujours quoi dire. Pour ces jeunes de 14-15 ans, la relation avec l'adulte, de surcroît avec un « inconnu » ne va pas de soi.

Pour 4 binômes, elle a été « fructueuse », une fois la relation instaurée, la confiance s'est installée et les parrains/marraines ont pu recueillir les confidences des jeunes, leurs doutes, leurs rêves, leur sentiment d'échec perpétuel. Ils ont pu établir une vraie relation de confiance. Le jeune ou la jeune s'est senti écouté, compris, soutenu, en confiance. Ils ont pu s'exprimer et avoir le regard d'un adulte bienveillant, avoir un échange sur leur parcours personnel et un soutien psychologique et professionnel.

Témoignage de Babette :

- ***Tu as eu une marraine, qu'est-ce qu'elle t'a apporté***
- *Du réconfort, du soutien, elle a compris que j'avais besoin d'aide. Elle a eu un regard gentil envers moi contrairement aux autres. Elle m'écoute et me donne son avis positif ou négatif. Elle sait me dire, trouver les mots et je l'écoute, je me sens ni jugée, ni agressée. Elle m'apporte beaucoup, j'ai besoin d'elle, d'une personne en dehors de mon cercle familial et amical. Elle est arrivée au bon moment. J'ai partagé des choses communes avec elle, on se rencontrait autour d'un repas. On se voit toujours aujourd'hui et ça me fait du bien. C'est important d'avoir un parrain ou une marraine*

Face à ce peu de résultat, à l'investissement des parrains, au temps pour l'organisation du 1<sup>er</sup> RDV, le parrainage ne sera pas reconduit, la décision a été prise avec l'ensemble des parrains lors de la réunion bilan.

- **Les interventions de professionnels :**

La deuxième année, afin de renforcer l'axe professionnel, des dirigeants ont fait découvrir lors d'une séance ou d'une visite d'entreprise le monde de l'entreprise (fonctionnement, activité, vie sociale...). Ils ont présenté le rôle de l'entreprise dans son environnement, afin de leur donner envie d'aller vers l'entreprise et de s'orienter vers ses métiers. Ils ont également présenté leur parcours ou celui de collaborateurs afin de montrer aux jeunes que l'accès à un métier n'est pas forcément linéaire.

Le témoignage et le retour d'expérience de ces professionnels ancrés dans la réalité sont précieux pour éclairer ces jeunes et leur donner l'envie d'aller vers ce monde méconnu.

Cependant, les chefs d'entreprise ont rencontré des difficultés à capter l'attention, l'adhésion des jeunes. Les jeunes posent peu de questions, est-ce leur manque de maturité, manque de curiosité, de perspectives, le contexte, le contenu.

Ces ateliers ne seront pas proposés les années suivantes.

- **Les visites d'entreprises**

Avec toujours ce même objectif de faire découvrir le monde du travail, de les aider à appréhender l'entreprise d'échanger en face à face avec des professionnels, il a été proposé la deuxième année des visites d'entreprise.

Deux visites ont été organisées, mais face aux désintérets de la plupart des jeunes, face à la logistique à mettre en place, il a été décidé de ne plus en proposer.

- **L'immersion en entreprise**

La 3<sup>ème</sup> année, nous avons proposé une demi journée en immersion dans une entreprise.

Des dirigeants accueillaient en groupe restreint (de 1 à 3) les jeunes afin de mieux capter leur attention. Ils leur présentaient le rôle de l'entreprise dans son environnement, afin de leur donner envie d'aller vers l'entreprise et de s'orienter vers ses métiers. Ils présentaient également leur parcours ou celui de leurs collaborateurs afin de présenter des métiers et montrer aux jeunes que l'accès à un métier n'est pas forcément linéaire mais accessible.

Le témoignage et le retour d'expérience de ces professionnels ancrés dans la réalité sont précieux pour éclairer ces jeunes et leur donner l'envie d'aller vers ce monde méconnu.

Cette expérience, fut un échec, de nouveau les jeunes ne comprenaient pas pourquoi on leur faisait découvrir une entreprise qui ne correspond pas à leur projet professionnel.

Face aux retours des jeunes, des professionnels et à la logistique, l'expérience ne sera pas renouvelé pour les années suivantes.

- **La mini entreprise**

Toujours avec le même objectif, la 3<sup>ème</sup> année, il sera proposé un atelier où les jeunes auront la possibilité de « créer virtuellement » leur entreprise. Lors de cette journée organisée par Entreprendre pour Apprendre (EPA) dans le cadre du programme Innov'-EPA, animé par EPA et un entrepreneur, les jeunes vont réfléchir et créer un projet commun, apprendre à travailler ensemble, développer leur créativité et leurs compétences.

Cette journée s'organise en 3 temps, ils réfléchissent ensemble à une idée de projet et au fur à mesure le construisent, pour l'écrire et le présenter en fin de journée devant un jury final.

La Mini Entreprise - EPA permet aux jeunes de :

- découvrir l'organisation d'une entreprise ;
- s'initier à la gestion de projet ;



- apprendre à travailler en équipe et à prendre la parole en public ;
- prendre des décisions et des responsabilités ;
- stimuler et valoriser leurs qualités personnelles : créativité, solidarité, autonomie, esprit d'initiative ;
- préciser leur orientation scolaire

Cet atelier permet aux jeunes de leur faire découvrir l'entreprise en tant qu'acteur, de se mettre dans la situation d'un patron, d'un responsable d'entreprise, d'un collaborateur, de réfléchir sur les conséquences et les avantages de chaque décision, de mesurer l'importance des compétences de chaque collaborateur. Cette approche de l'entreprise est très intéressante pour les jeunes pour découvrir l'entreprise de l'intérieur.

Cette action sera reconduite la 4ème année.

Quelques jeunes témoignent

**Augustin** : « On avait l'impression que c'était nous qui créions, ça c'était très bien, on a inventé et on participait en groupe sans aide »

**Ilane** : « Ça va nous servir plus tard. C'était bien, mais on a manqué de temps pour notre projet »

**Madi** : « J'ai bien aimé cette activité, la tour de papier, les questions et notre projet « l'application »

**Édith** : « ça m'a fait bizarre car je n'avais jamais fait, mais c'était bien »

**Benoît** : « j'ai bien aimé cette activité car on travaillait en groupe, oui, et on faisait des trucs cool »

**Isys** : « J'adore créer, et j'avais plein d'idées, c'est moi qui est eu l'idée au début »

**Grégoire** : « Ça aurait été encore mieux si on avait travaillé sur du concret. Car notre projet, je ne suis pas sûr qu'il soit réalisable, ça m'étonnerait »

**Adélaïde** : « J'ai aimé cet atelier car on est allé au bout du projet que l'on avait dessiné »

**Artyom** : « J'ai aimé quand vous étiez là, quand on vous a présenté notre projet. Je le trouve bien notre projet ; Élise, nous a montré sur son téléphone, des gens qui faisait la même chose (maison pour sans abris chauffée par des éoliennes) »

**Sani** : « Travailler deux heures sur un projet qui ne va jamais se réaliser, c'est frustrant »

**Guillaume** : « J'ai bien aimé le matin quand on cherchait des idées tous ensemble »

## D. LE CADRE – LE SUIVI

La mise en œuvre du dispositif expérimental JEM, la première année, a été jalonnée de difficultés en terme d'organisation, de suivi, de communication comme c'est souvent le cas dans la mise en place d'expérimentations qui se construisent et s'ajustent dans le temps.

Le manque de suivi, de communication avec les jeunes, les parents, les établissements, les animateurs ont eu pour effets directs une augmentation des retards, des absences injustifiées. Le manque de cadre, de limites posées ont donné le sentiment aux jeunes qu'ils pouvaient faire un peu ce qu'ils voulaient, sans se soucier des conséquences.

Les animateurs ont accueilli les jeunes sans que le dispositif leur soit réellement présenté et se sont retrouvés parfois seuls face à certaines situations qu'ils ne savaient comment gérer (retards, absences, comportements irrespectueux, inconvenables ...).

Les établissements manquaient d'information sur leur emploi du temps organisé à la semaine, les présences des jeunes, leur progression ...

De ce fait, un cadre a été posé la deuxième année et un suivi régulier a été proposé autour de chaque jeune.

Le comité de pilotage avait sous évalué l'importance du coordonnateur, ce poste devait être à temps plein et la personne avoir des compétences validées en coordination de projet, en capacité d'écoute, de médiation et de capacité à prendre du recul. C'est pourquoi la deuxième année, la chargée de mission en contrat de professionnalisation, fut remplacée par une coordonnatrice projet à temps plein, Régine Rouillon. Elle s'est appuyée sur l'expérience de la première année pour réorganiser, recadrer l'ensemble du dispositif.

- **Un calendrier**

Ce cadre commence par un calendrier proposé dès le mois d'octobre où est présenté le planning des 6 groupes pour l'année, avec les ateliers, les horaires, les stages, les interventions ...

Les dates d'entrées des groupes sont programmées par session (une entrée tous les mois) afin de créer une cohésion de groupe, de faciliter l'intégration et le suivi des jeunes ainsi que leur progression.

Le calendrier est transmis aux jeunes, aux parents, à l'établissement et aux animateurs dès le début du parcours afin que tout le monde ai les informations.

Le calendrier annuel a permis à tous une meilleure organisation, une meilleure projection pour l'année.

- **Le suivi**

Les établissements avaient fait remonté un manque de lien, de suivi, d'information sur le jeune pendant les trois mois à JEM.

Suite à ces remarques, il a été demandé aux animateurs et intervenants de remplir une feuille de présence et une feuille de suivi après chaque atelier.

**La feuille de présence** est transmise à la fin de chaque atelier aux établissements concernés et à la coordonnatrice du projet d'Escalade Entreprises, elle permet à tous de savoir si l'élève est assidu ou pas.

**La feuille de suivi** est transmise uniquement à la coordonnatrice, elle permet de voir la progression des jeunes, leur participation, leur investissement et aussi d'intervenir si un problème est soulevé. Elle est utilisée pour faire le point de situation auprès des établissements, ce point est transmis tous les trois semaines aux établissements et aux parents tous les mois.

Ces outils ont permis aux établissements d'avoir une première information sur le jeune, sa présence, sa progression. Si des difficultés sont notées l'établissement peut évidemment contacter la coordonnatrice du dispositif JEM à tout moment.

- **Un accueil cadré**

Ces jeunes connaissent des périodes de « ruptures » scolaires et sociales. Ils ont besoin de stabilité, tant du point de vue des règles proposées, que de l'environnement qui les entoure. Nous avons noté que quelques jeunes ne réussissaient pas à s'intégrer dans le dispositif, et ils quittaient le dispositif dès la première semaine. C'est pourquoi, la deuxième année, un cadre clair leur était présenté dès le 1<sup>er</sup> jour avec pour support un livret d'accueil, présentant le déroulé, les objectifs du parcours ainsi que les règles de vie dans un cadre convivial et rassurant. Ce cadrage a facilité l'accueil des jeunes et leur a donné les repères nécessaires à une meilleure intégration dans le parcours et le groupe.

- **Un accompagnement renforcé**

Des jeunes quittaient le dispositif prématurément pour deux raisons essentiellement : la méconnaissance ou la peur des transports et lors des stages (peur de l'entreprise, problèmes de comportement ...).

Suite à ce constat, l'équipe a été renforcée, une personne supplémentaire a intégré l'équipe du JEM : Élise.

La 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> année, Élise Guyot (animatrice aux Francas) a accompagné les jeunes aux activités pour qu'ils apprennent à se déplacer dans la métropole nantaise en transport en commun et se rendre à toutes les activités sans crainte, ni difficulté. Cet accompagnement « renforcé » les premières semaines a également permis d'observer les jeunes et de réagir rapidement si un problème était noté. Les jeunes ont beaucoup apprécié la présence d'Élise qui les aidait à s'intégrer dans le dispositif, le groupe et les rassurait dans leurs déplacements.

Élise envoyait également la veille au soir de chaque activité un texto pour leur rappeler l'atelier du lendemain, et leur donner rendez-vous.

La venue d'Élise en tant qu'animatrice et accompagnatrice a permis à Régine Rouillon de se libérer de ces tâches et de garder son rôle de coordonnatrice auprès des jeunes. Ce qui a permis aux jeunes de mieux comprendre et respecter le rôle de chacun.

- **Une valorisation des compétences**

Les jeunes accueillis ont souvent des difficultés scolaires et ne comprennent pas comment JEM va pouvoir les aider à intégrer une nouvelle formation l'année suivante. C'est pourquoi, pour faire face à ce constat nous avons proposé aux jeunes de valoriser leur parcours en donnant à la fin du dispositif un **livret de compétences** qu'ils pourront mettre dans leur dossier scolaire pour une inscription dans un établissement.

- **Une organisation différente**

Une animatrice a donc renforcé l'équipe et des réunions ont été proposées tous les mois aux animateurs pour faire un point sur l'avancée des jeunes. Cette réflexion menée par l'ensemble des animateurs sur le comportement des jeunes, leur attitude, leur peur, leur problème scolaire, familial ... a permis de créer une cohésion d'équipe, de partager les difficultés et de mettre en place des solutions adaptées à chaque jeune. Ce travail de cohésion a montré aux jeunes combien toute l'équipe s'investissait dans leur progression. Une démarche importante pour des jeunes qui ont l'impression parfois de ne plus être écouté, aimé. Cette approche les remet en confiance et les aide à se remotiver dans leur vie personnel et projet professionnel.

- **L'implication des parents**

Les parents avaient également fait part d'un manque d'information concernant leur enfant pendant le début du dispositif.

Pour répondre à cette demande :

- la présence des parents est rendu obligatoire lors de l'inscription, afin de leur présenter en même temps que leur enfant le dispositif JEM.

- un point de situation est fait tous les mois avec eux et un échange téléphonique peut être établi à la demande du parent ou de JEM si besoin, afin de régler au plus vite et ensemble les problèmes.

- les dates des ateliers « café parents » sont transmises le jour de l'inscription afin que les parents s'organisent pour être présent à un maximum d'ateliers. La participation des parents est également importante pour le jeune, il voit l'investissement de ses parents dans son parcours et le travail qu'ils font également sur eux pour mieux l'accompagner dans ses difficultés ou dans la relation : parent-enfant.

L'objectif est d'impliquer les parents pour qu'ils reprennent leur rôle de parents et participent à la remobilisation du jeune.

Ce cadrage mis en place au fur et à mesure de l'expérimentation a été bénéfique pour les jeunes mais aussi pour les parents, les établissements et toute l'équipe encadrante.

# BILAN QUANTITATIF DE 4 ANNÉES

## Les objectifs de cette expérimentation atteints ...

### I. LES JEUNES : QUI SONT-ILS?

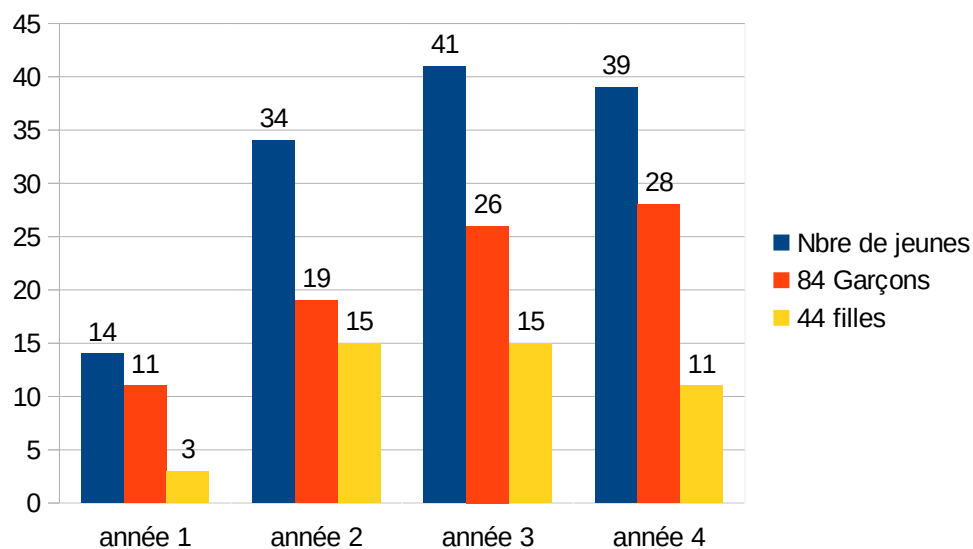
#### A. DES HISTOIRES DIFFÉRENTES

128 jeunes ont « participé » à JEM entre novembre 2015 et juin 2018. Ces jeunes ont tous, plusieurs années de difficultés avec l'institution scolaire, chacun a son histoire familiale, sociale mais tous abordent ces difficultés (qu'ils subissent pour la plupart) avec un comportement différent selon leur personnalité en construction : rebelles, effacés, rêveurs, perturbateurs, absents...

#### B. LES JEUNES

84 garçons (73,3%), 44 filles (26,6%), accueillis pendant ces quatre années expérimentales. Une représentation masculine supérieure au constat fait au niveau national concernant les publics jeunes en difficulté d'insertion. Au niveau national<sup>(1)</sup>, selon les données administratives utilisées par les plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs, 57,4% des jeunes identifiés sont des garçons.

<sup>(1)</sup> Bernard et Michaud 2014 : données 2013



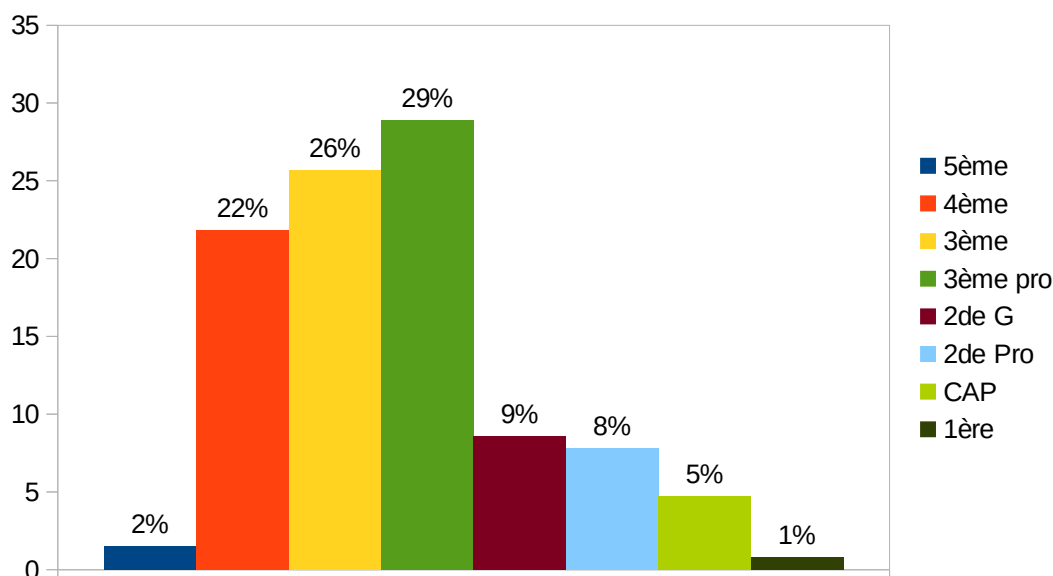
*Répartition des élèves selon le sexe et par année*

## C. LE NIVEAU SCOLAIRE

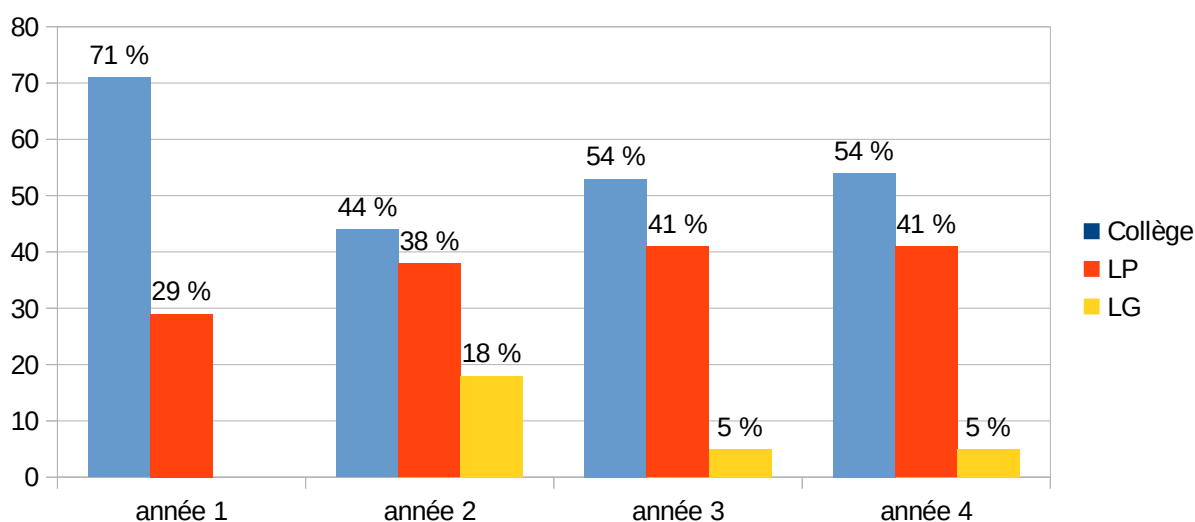
Lors de ces 4 années d'expérimentation, nous avons accueillis 2 jeunes de 13 ans, 31 âgés de 14 ans, 82 de 15 ans et 13 de 16 ans.

Une petite différence d'âge qui peut s'avérer importante dans la projection du jeune dans son avenir et sur les possibilités scolaires pour la prochaine rentrée scolaire. En effet, la classe d'origine du jeune est à prendre en compte pour son accompagnement, si le jeune termine sa 3<sup>ème</sup> ou s'il a 16 ans, il peut entrer en apprentissage, préparer un CAP, un Bac Pro. Par contre, les plus jeunes devront s'inscrire en 3<sup>ème</sup> SEGPA, 3<sup>ème</sup> pro, en MFR ou dans un DIMA (dispositif d'initiation aux métiers en alternance).

Classe fréquentée	Nombre d'élèves
5 <sup>ème</sup>	2
4 <sup>ème</sup>	29
3 <sup>ème</sup>	33
3 <sup>ème</sup> pro	36
CAP	6
2 <sup>de</sup> G	11
2 <sup>de</sup> pro	10
1 <sup>ère</sup>	1



*Répartition des élèves selon leur classe d'origine*



Ces jeunes étaient scolarisés en collège, lycée général ou lycée professionnel : *répartition par année*

## D. LES PROFILS

- **Des profils hétérogènes**

Des jeunes avec des profils très variés, beaucoup d'entre eux ont des problèmes scolaires (absentéisme, échec scolaire, erreur d'orientation, difficultés scolaires, désintérêt vis-à-vis des matières enseignées, un comportement en décalage avec les attentes pédagogiques et éducatives ...), des problèmes familiaux, des problèmes de santé, des difficultés personnelles lourdes, des problèmes comportementaux, des addictions.

Nous avons constaté depuis la mise en place du dispositif un écart entre le public attendu et le public reçu. En effet, selon le pré-projet établi, les jeunes repérés pour intégrer le parcours JEM devaient correspondre aux profils : « déconnectés » et « discrets », selon la typologie établie par Pierre-Yves Bernard (2009).

Cette typologie, met en évidence quatre « profils » de jeunes qui permettent de caractériser leur rapport à l'école. Reconnaître cette diversité des parcours de décrochage autorise également à considérer de manière plus relative le déterminisme social qui y mène. Le décrochage scolaire ne peut pas être intégralement imputé à des difficultés scolaires précoces liées à un environnement social défavorable, et peut être associé à d'autres facteurs contextuels, par exemple des expériences scolaires (l'effet du harcèlement, ...) ou des facteurs liés aux parcours des individus (par exemple une rupture familiale). Il ne s'agit en aucun cas de porter un jugement de valeur sur les élèves mais bien de tenter de qualifier leur expérience scolaire. (Bernard, P.-Y. (2009). *La politique de traitement du décrochage scolaire. Le cas de la Mission générale d'insertion de l'Éducation nationale. Thèse de doctorat. Université de Nantes. (p. 177)*).

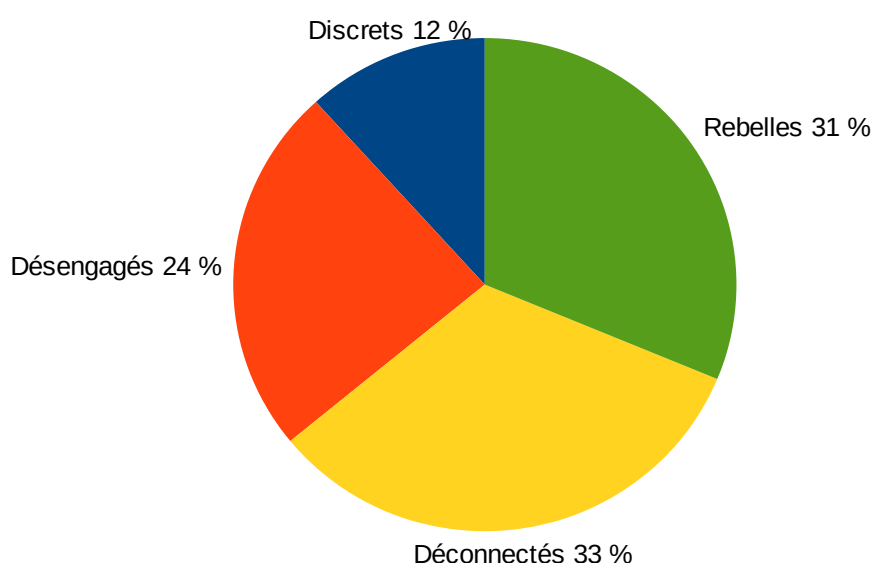
Lors de ces quatre années, nous avons accueilli davantage de « rebelles » et « déconnectés », un peu moins de « désengagés » et peu de « discrets ». Pour rappel, le repérage des jeunes en situation de décrochage scolaire se fait par l'établissement et le profil n'est pas un critère de sélection.

Ces 128 jeunes de profils différents rencontrent des difficultés scolaires pour la plupart, conjuguées de facteurs familiaux, sociaux et économiques. Mais aussi des jeunes avec des attentes différentes, certains avec l'envie de réussir, de dépasser leurs difficultés et d'autres en absence de projet, de motivation, de sens.

JEM a accueilli les 4 profils et a su répondre à la majorité d'entre eux, même si les objectifs étaient différents.

- **Les profils accueillis :**

- **15 décrocheurs discrets** : des parcours de retrait progressif rendus peu visibles par un fort conformisme au monde scolaire
- **31 décrocheurs désengagés** : des parcours caractérisés par une mise à distance des valeurs de l'école
- **42 décrocheurs déconnectés** : des parcours déterminés très tôt par la grande difficulté scolaire
- **40 décrocheurs rebelles** : des parcours surtout marqués par l'opposition à la norme scolaire



## E. LES DIFFICULTÉS OBSERVÉES

- **Les problèmes familiaux : 74%** des jeunes accueillis avaient des problèmes familiaux (violence familiale, alcool, divorce difficile, ... ) qui entraînent le plus souvent des problèmes de communication importants avec leurs parents : communication parfois difficile, parfois impossible voire rompue. Cette relation est mal vécue par le jeune et la famille, et empêche souvent le jeune d'avancer, de se projeter et donc de raccrocher. Pour répondre à cette situation familiale et aussi répondre à d'autres problèmes rencontrés par le jeune, nous avons proposé à partir de la 3<sup>ème</sup> année à tous les jeunes un accompagnement individuel systématique en plus de l'accompagnement collectif, (des séances d'art thérapie, visant à utiliser le potentiel d'expression artistique et la créativité des jeunes à des fins de développement personnel.). Nous avons également proposé à certains qui le demandaient une médiation familiale. Cet accompagnement individuel a été très bénéfique pour l'ensemble, a permis de rétablir des situations tendues avec les parents, de rétablir la communication enfant-parents, de libérer certains jeunes d'histoires compliquées, « cachées », non-dites et de permettre aux jeunes de se remotiver pour leur avenir et de raccrocher leur parcours professionnel.

- **Les problèmes scolaires :** en fonction de la situation scolaire du jeune, du rapport avec l'institution, le retour en cours est plus ou moins possible, voire impossible. La plupart des jeunes envisage un retour vers l'apprentissage, une formation en alternance, cependant leur dossier scolaire (résultats, attitude) leur offre une possibilité minimale d'intégrer l'école qu'ils souhaitent. C'est pourquoi un livret de compétences leur est donné à la fin du parcours JEM, afin de valoriser leurs compétences et compléter leur dossier scolaire.

Les difficultés scolaires des élèves accueillis :

- difficultés d'apprentissage : 72 %
- démotivation, perte de sens : 56 %
- absentéisme : 38 %
- rupture scolaire : 33 %
- orientation « subie » « contrainte » ou désintérêt pour la filière : 18 %

- **Les problèmes de santé :** quelques jeunes concernés par des problèmes de santé (21%) : phobie scolaire, précocité, dépression, hyperactivité, trouble du comportement .... Pour ces jeunes fragiles, le travail réalisé avec eux lors des ateliers et l'accompagnement individuel, proposés pendant le parcours leur a permis pour la majorité de se sentir mieux et d'envisager un retour en cours à la prochaine rentrée scolaire.

- **Les problèmes judiciaires :** 19,5% des jeunes étaient suivis pour des faits de délinquance dans un cadre judiciaire. Face à ces difficultés, l'équipe pédagogique rencontre des difficultés à remotiver le jeune, et le plus souvent nous constatons que pour ces jeunes, la question du raccrochage ne peut s'envisager que dans l'« après-coup », c'est-à-dire une fois que ces peines seront « évacuées ».

Malgré tout, JEM apporte à ces jeunes un soutien moral et psychologique, une présence importante pour ces jeunes qui ont besoin d'écoute, d'encouragement. Mais ce soutien, ce travail fait auprès des jeunes reste fragile et dépend fortement de l'avancé du dossier judiciaire, car les décisions prises peuvent avoir des effets négatifs sur le travail réalisé auprès du jeune.

- **Problèmes de comportement :** nous avons accueillis des jeunes avec des comportements très agressifs envers autrui (professeurs, parents, fratrie, animateurs, camarades), des jeunes pour qui il est difficile d'établir une relation simple avec quiconque. Ils se sentent agressés dès que l'on s'adresse à eux. Ils sont sur la défensive, ils ont besoin de dominer l'échange, rendant le dialogue, la communication difficile, voire impossible. Ils n'ont plus confiance en l'autre.

Ce sont des jeunes qui, en général, ont une histoire familiale compliquée, ou un rapport à l'école conflictuel, ces tensions se répercutent dans leur comportement quotidien à l'école, en cours, en famille, à l'extérieur, à JEM...

De nouveau, tout le travail sur l'estime de soi va être important pour que le jeune se reconstruise et reprenne confiance en lui et en l'autre. Le travail est long, le parcours de trois mois permet une première prise de conscience

- **Autres problèmes relevés :**

- problèmes personnels : (mauvaises fréquentations, problèmes relationnels) 49%
- consommation de stupéfiants : 33%

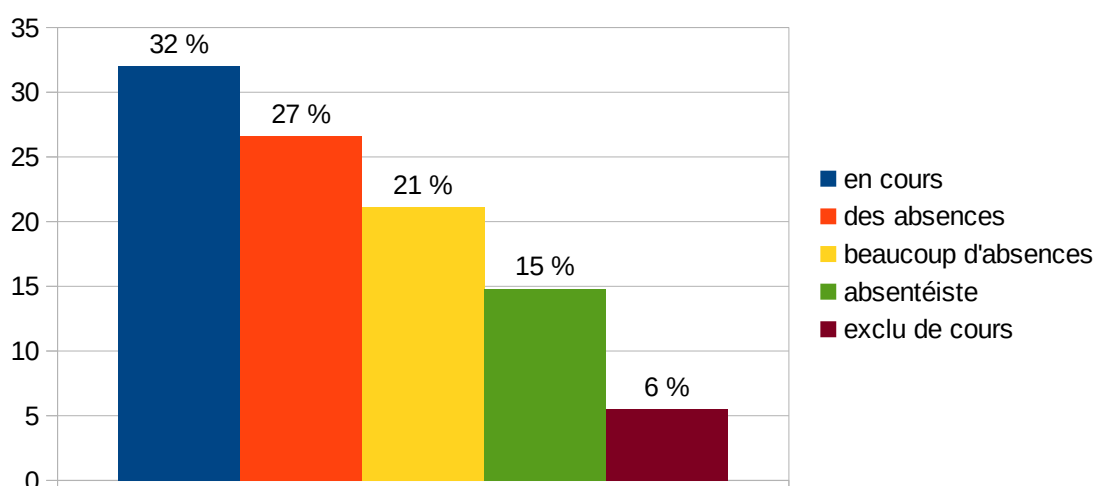


## II. LE PARCOURS DES JEUNES ACCUEILLIS À JEM

### A. LA SCOLARITÉ

Les jeunes accueillis étaient présents en cours de façon plus ou moins assidus

- 41 allaient en cours assidûment
- 34 avaient quelques absences
- 27 cumulaient des absences fréquentes
- 19 ne se présentaient plus à leur établissement
- 7 exclus de cours quelques jours avant l'inscription à JEM, pour mauvais comportement



*assiduité des jeunes en cours*

### B. LEUR PARCOURS

#### 85 jeunes ont terminé leur parcours (3 mois)

- 49 ont repris les cours après JEM
- 36 ne sont pas retournés en cours : différentes raisons, soit
  - ils n'allaient déjà pas en cours et un retour n'était pas possible. Mais pour certains cela reste envisageable à la rentrée suivante.
  - ils rencontrent des problèmes familiaux, de santé ou autres qui ne leur permettent pas d'envisager un retour en cours pour le moment. Ils doivent tout d'abord résoudre leurs problèmes.
  - exclu de cours

#### 43 jeunes ont arrêté leur parcours

- 17 jeunes sont restés moins d'une semaine : ces jeunes déjà en rupture scolaire, n'ont pas réussi à adhérer au dispositif JEM, à trouver du sens à JEM.
- 4 jeunes sont partis à mi-parcours : 1 jeune pour reprendre les cours, 1 pour exclusion de son établissement, 1 sans aucun projet, 1 pour des problèmes de santé
- 19 jeunes ont quitté JEM après le stage : les jeunes ne se sont pas présentés à leur stage et n'ont pas réussi à revenir ensuite aux ateliers de JEM. Cette expérience est vécue comme un échec.
- 3 jeunes inscrits ne sont jamais venus

Le nombre de jeunes terminant leur parcours a évolué d'une année à l'autre. En effet, l'année 2 (nous ne prenons pas l'année 1 car nous n'avons pas toutes les données) 55,9% des jeunes finissaient leur parcours, l'année 3 : 61% et l'année 4 : 74,3%.

Pour répondre à ces départs anticipés, Escalade Entreprises a proposé au fur et à mesure des nouvelles actions pour permettre aux jeunes de mieux s'intégrer, repousser ses peurs, avoir envie de travailler sur son projet ... . Ces mesures ont été présentées auparavant : accueil cadré et convivial, présentation détaillée du parcours en présence des parents, un accompagnement renforcé dans les transports et pour les stages, un calendrier clair ...

## C. L'APPORT DE JEM

- **Un temps pour se pauser** : pour tout ces jeunes de profils différents (discrets, déconnectés, engagés, rebelles), participer à JEM, c'est faire une pause. Pour certains, c'est la possibilité de ne pas aller en cours, pour d'autres de sortir de chez soi, de retrouver un rythme, de faire partie d'un groupe, d'être écouté, suivi. Ou encore de pouvoir s'exprimer librement sur ses difficultés, de réfléchir sur son orientation, son avenir personnel et professionnel, d'avancer.

L'accompagnement renforcé proposé à partir de la 3<sup>ème</sup> année, a été apprécié par l'ensemble des jeunes. Ils sont surpris du temps qui leur est accordé, surpris de l'écoute donnée pour réfléchir avec eux à des solutions concrètes.

Cet accompagnement leur permet de reprendre confiance en eux, de rétablir un dialogue avec leur famille, de parler du passé et de l'avenir.

- **La progression des jeunes** fluctue entre amélioration, régression et stabilisation. Des jeunes partagés entre l'envie de réussir, la peur de l'échec mais aussi confrontés au regard, aux jugements des pairs. Le parcours est constructif.

Des évolutions positives ont pu être notées en lien avec les activités, l'accompagnement individuel proposé et les stages :

- sur leur rapport à l'autre : une meilleure écoute, un plus grand respect des personnalités et des différences dans le groupe.
- sur leur autonomie : gestion du planning, sens des responsabilités, meilleure mobilité
- sur leur motivation : présence à toutes les activités, projection, avenir, envie de faire
- sur leur comportement général : comportement apaisé, meilleure communication avec les autres (familles, pairs ...)

Ces évolutions positives redonnent du sens à leur « vie » et leur montrent qu'ils sont en capacité de faire, de changer positivement. Ce changement d'attitude, de comportement, leur permet de comprendre, qu'avec du temps, des efforts mais aussi avec une réelle volonté, ils peuvent reprendre une formation et envisager un avenir plus serein.

Ces progressions ont pu être notées, nous pourrions les mesurer à moyen et long terme grâce aux retours recherchés à 1 ou 2 ans.

- **Une parenthèse – un mieux être – une écoute**

Éva précise que le parcours l'a aidé à aller un peu mieux au fur et à mesure « *Depuis que je suis à JEM, je suis plus calme, même avec ma mère. J'ai repris confiance en moi, je me sens écoutée et je sais que je peux réussir* »

**Slimane** déclare aussi être mieux « *Je ne sais pas pourquoi, mais depuis que je suis à JEM, je suis mieux* »

**Magalie** précise que le parcours l'a aidé à mieux aller, au fur et à mesure « *je suis plus calme, je m'énerve moins en cours, avec les profs. Je m'engueule moins avec mes parents, même eux ils ont changé. ... Ici, vous avez du temps pour nous, pour nos papiers, nos inscriptions, ça aide ; au lycée ils ont autre chose à faire.* »

Pour **Benoît**, JEM lui a permis « *d'être plus concentré en cours, moins agité* »

Emma précise que le parcours l'a aidé à aller un peu mieux au fur et à mesure sans vraiment réussir à le verbaliser. ...

Pour **Émeline**, JEM lui a apporté « *plus de recul finalement parce ce que du coup, j'étais moins en contact avec le système scolaire et avec les activités, j'ai trouvé qu'ils avaient tous plus ou moins un lien avec la confiance* » et a l'impression « *d'avoir un petit peu plus confiance* » en elle et déclare : « *Je me trouve un peu plus ouverte* ».

**Marie** dit n'avoir eu aucun retards ni absences (injustifiées) pendant le parcours JEM. La chef d'établissement a souligné un changement de comportement positif pendant JEM mais des notes encore jugées insuffisantes, ... **Marie dit avoir été remotivée par rapport à son comportement mais n'évoque pas de changement notable sur les apprentissages scolaires** : « *Après l'école, j'arrive toujours à m'intéresser que quand ça m'intéresse* ». Marie évoque également les commentaires des enseignants : « *J'ai regardé le premier et le deuxième trimestre, et les commentaires, c'est mieux* ». **Marie s'est sentie « bien pendant » le parcours**

## D. LE RETOUR EN COURS

- 41 jeunes allaient en cours assidûment lors de l'inscription à JEM mais présentaient des difficultés scolaires, une démotivation et parfois un comportement jugé inadapté par l'équipe pédagogique. La majorité a repris les cours, certains avec envie, d'autres avec un sentiment d'obligation. Et pour quelques jeunes, la reprise des cours n'a pas été possible.

- 61 jeunes avaient débuté un absentéisme plus ou moins fort. 21 sont retournés en cours et pour les autres, le retour en cours s'est avéré encore plus compliqué après JEM. La plupart envisagent de reprendre une formation en alternance à la rentrée prochaine.

- 26 jeunes n'allaient plus en cours, une minorité a repris les cours avec motivation, leur établissement leur ont proposé un emploi du temps aménagé et évolutif. Pour les autres, certains envisagent une formation en apprentissage à la rentrée prochaine, et pour les quelques autres, les problèmes personnels et familiaux n'étant pas réglés, il leur est difficile de se projeter dans une formation professionnalisante.

• **Le retour en cours s'avère toujours compliqué ; il est difficile pour eux de réintégrer un lieu et un système scolaire traditionnel qu'ils rejettent.**

**Louen** : « *Pour moi, toujours pareil, l'école c'est pas pour moi* ». Ce jeune n'aime pas l'école et n'envisage pas d'y retourner même en alternance. Louen a eu 16 ans en mai 2018, il n'a donc plus d'obligation scolaire. Le parcours a été l'occasion de réfléchir sur son projet avec sa maman. Après ce temps de réflexion, il envisageait pour la rentrée prochaine, soit de partir en Irlande et de trouver un petit « job », soit de s'investir dans une association humanitaire à l'étranger ou de travailler en France. Sa maman était d'accord pour qu'il choisisse son « chemin »

**Maman de Louen** : « Aujourd'hui, j'accepte que tu prennes un chemin, vas-y, fais ce que tu veux, je t'accompagnerai et là, j'ai vu la « banane » qui voulait dire, enfin, enfin l'acceptation. Aujourd'hui, je lui parle plus d'adulte à adulte. »

**Élise** : « Franchement, moi j'aimais bien, c'était bien mais je trouve que ça m'a pas beaucoup aidé... par rapport à la remotivation pour aller en cours ... par contre, je me suis sentie progresser par exemple dans des activités ... à l'escalade et la sophro ». Pour Élise., l'aspect positif du parcours JEM est : « Le fait qu'il n'y ait pas de cours et que je venais assister aux activités » « Ça m'a aidé un peu à plus prendre confiance en moi mais sinon à l'école, je pense que ça n'a rien fait ». « Moi ce qui m'a motivée le plus à venir, c'était de ne pas aller en cours. Mais je crois que c'était un peu pour tous les autres pareils. »

**Adrien** « Si tout le monde vient ici, c'est pour rater les cours » « Ça sert à rien JEM, vraiment »

**Éva** dit ne plus aller du tout en cours « depuis que j'ai commencé JEM » en accord avec l'établissement : « normalement, c'est moitié en cours mais du coup on m'a proposé de faire que des stages ».

**Marc** : « Là, je ne sais pas si je retourne en cours, il faut que je discute avec la directrice adjointe...mais elle ne veut plus me voir donc je continue à faire des stages, donc ma mère, elle a dit «OK» mais elle n'a pas envoyé de papiers donc elle ne sait toujours pas», «Si je viens pas, je ne viens pas, ils s'en foutent en fait».

**Marie** évoque les retards et les absences : «En début d'année, j'en avais beaucoup, enfin plus de retards que d'absences, et après, euh, pendant JEM, non je n'avais plus d'absences et pour l'instant, je n'ai pas de retards ni rien». ... Le retour à l'école à temps plein a été compliqué pour Marie qui trouve le temps long en classe et est présente « parce ce que j'y suis obligée ».

## E. L'ÉCOLE, PERÇUE PAR LES JEUNES

### • Ces mots soulèvent des questions, interrogent

Pourquoi ces élèves décrochent, de quoi se détachent-ils ? Décrochent-ils des études, n'ayant plus foi dans l'utilité des formations ? Désirent-ils rompre avec une institution où ils se sentent mal considérés ? Veulent-ils s'éloigner d'un lieu où ils ne se sentent pas en harmonie avec les enseignants ? Ou est-ce une tentative de restaurer une image de soi dévalorisée dans le cadre scolaire ?

- **La diminution du nombre de cours** est considérée par les jeunes comme un point très positif : « C'est mieux que les cours, je ne vais plus en cours, on a moins de journées hyper longues »

- Le parcours JEM est vécu pour la plupart comme « **une parenthèse** » **bénéfique**. « JEM m'a été une bonne aide et m'a permis de souffler / on fait les activités en dehors du collège / La liberté de s'exprimer » / « Le fait de savoir que ce n'était pas tout le temps, alors ok pour y aller un peu (à l'école) / J'ai bien aimé JEM. J'ai pris du recul par rapport au cours, j'y vais avec plus d'envie »

- Perçu comme une **aide à l'orientation** : « m'a permis d'y voir plus clair sur mon projet d'avenir / ça m'a rassuré sur le métier que je voulais faire »

- **Un mieux être** : « j'ai la sensation que ça m'aide »

- **Une remotivation** : « j'ai retrouvé l'envie de retourner en cours / j'essaie de me concentrer en cours » / « ça m'a aidé personnellement, ça m'a permis de bouger, de sortir de chez moi. Depuis que je suis à JEM, je me lève avec envie, je réussis à être présente et à être à l'heure tous les jours. Il faudrait des activités tous les jours de la semaine »

- **Une aide à la communication** : « j'arrive maintenant à communiquer avec ma mère / à parler avec les autres » / « A JEM, j'ai appris à parler et pas direct m'embrouiller. J'ai été surprise par l'aide que vous apportez. »

- **Une projection** : « rien changer pour cette année mais motiver pour l'année prochaine / un projet d'avenir plus concret » / « Depuis JEM, je ne vais plus en cours. Par contre l'an prochain, j'irai (BTP CFA) » / « Le programme JEM m'a aidé à comprendre des choses sur moi même et m'a aidé à me motiver pour reprendre les cours l'année prochaine »
- **La confiance en soi** : « moins de jugement sur moi / confiance en moi, un peu plus / je me mets plus en confiance / le changement de vision que ça m'a apporté » / « Depuis que je suis à JEM, j'ai repris confiance en moi, je suis plus ouverte, je m'exprime mieux. Je me sens très bien maintenant »
- **Perception d'un changement** : « C'est vraiment super, j'ai beaucoup aimé, ça m'a beaucoup servi. Depuis que je suis à JEM, je suis beaucoup mieux » / « je vois les choses différemment »
- **Ce que les jeunes aiment dans JEM** : « l'effectif du groupe / les activités / la bienveillance des personnes qui les encadrent / la liberté qu'on nous donne / les personnes s'intéressent beaucoup à nous »
- **Du progrès** : « j'ai réussi à prendre les transports en commun / à m'exprimer sur certaines de mes angoisses / à m'intégrer/ à parler individuellement / à être respectueuse » / « Depuis que je suis à JEM, je vais en cours et j'écoute » / « Je réussie à prendre les transports toute seule »
- **Difficultés à donner du sens** : « J'aime bien, les animateurs sont gentils mais je ne vois pas ce qui peut m'aider à me motiver pour aller en cours »

• **Les jeunes s'inscrivent à JEM pour « échapper » au cours, mais aussi avec l'espoir de faire « autres choses », quelque chose de bénéfique pour eux :**

**Augustin**, conscient qu'il a un comportement perturbateur en cours, s'est inscrit pour « *savoir me maîtriser et aussi savoir mon orientation* »

**Benoît** a perdu toute motivation pour aller à l'école même s'il est toujours présent, il s'est inscrit à JEM avec l'intention « *de reprendre goût à l'école* »

**Brendon** explique que s'il s'est inscrit, c'est parce qu'à JEM on lui proposait « *autre chose que des cours* ».

**Édith** précise « *je me suis inscrite car je n'aime pas les cours, je n'arrive pas à suivre les cours et à la maison ça m'énerve. Je voulais faire autre chose* »

**Edin tout comme Tony, Guillaume ou Éva** a un comportement de plus en plus perturbateur en cours et agressif avec les professeurs. Et lui, il sait qu'il était « *obligé de s'inscrire, pour pas me faire virer* »

**Ilda** a un objectif « *montrer au proviseur et à la CPE que je peux être motivé* »

**Marvin** avoue être « *perdu dans ma scolarité* » et espère ressortir avec « *un projet concret* »

**Elton** toujours présent en cours mais sans y donner du sens, c'est inscrit à JEM pour « *se remotiver* », et pouvoir intégrer l'école qu'il veut l'année prochaine.

**Latifah** perdu dans sa scolarité par ses problèmes personnels, s'est inscrite à JEM pour « *me redonner l'envie d'apprendre* »

**Antonin** pour qui être collégien est compliqué, mais qui a des projets, s'est inscrit « *pour réussir dans la vie* »

**Shira** n'a pas vraiment choisi de s'inscrire à JEM. Mais elle a accepté car « *j'aime pas l'école* »

**Zaharina** ne donne plus de sens à sa scolarité, mais elle espère avec JEM « *se mettre en motivation et trouver quelque chose après* »

**Nolane** se projette et il a « *envie d'être motivé pour mon avenir* »

**Émeline** explique que ce qu'il lui a plu au départ c'est de faire *« autre chose que ce que l'on fait en cours et ça peut, peut être m'apporter quelque chose, après je suis arrivée comme ça, enfin, je n'ai pas trop réfléchi »*. Elle indique qu'elle était volontaire pour intégrer le parcours JEM mais ne savait pas trop ce qui allait se passer. Elle explique ne pas avoir vraiment saisi le sens du parcours JEM au départ et *« ne voyait pas vraiment ce que ça pouvait m'apporter et si ça allait me remotiver ou pas et je me disais comment c'est possible de se remotiver rien quand faisant des activités »*

**Marc** explique son entrée dans le parcours JEM : *«oui, j'étais volontaire, j'aimais bien et il y avait du sport aussi, «parkour», boxe et tout, c'était bien»*. Marc précise pour quelles raisons il a intégré le parcours JEM: *«C'était juste pour trouver un lycée l'an prochain et pour souffler par rapport au cours»*

C'est la chef d'établissement qui a proposé le parcours JEM à Marie et explique : *«parce ce que c'était un nouveau dispositif et elle savait qu'il n'y avait plus rien à faire pour moi, du coup, elle voulait essayer ça»*. Marie ajoute : *«je sais que l'on aurait pu me proposer pleins de trucs, je ne sais pas, genre du soutien, j'aurais dit non parce ce que ça m'aurait ennuyée»*. Marie dit avoir trouvé tout de suite intéressant le parcours JEM et était volontaire et très motivée. Marie semblait bien avoir compris le contenu du parcours JEM mais a été un peu surprise : *«Je pensais qu'on allait faire des stages, je ne savais pas qu'on aurait des activités»* et ajoute : *«Il y avait peut être des activités qui me plaisaient moins mais sinon ça va»*.

C'est « la CPE » qui a proposé à Emma d'intégrer le parcours JEM et Emma s'est dit que *« ça pouvait être intéressant »* même si *« au début, je ne savais pas trop »* et précise qu'au début elle avait peur.

# L'APPORT DE JEM

## LES TÉMOIGNAGES

### I. TÉMOIGNAGES DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

#### *Les établissements notent un changement positif chez le jeune*

Malgré toutes ces difficultés repérées dès l'entrée dans JEM, quasiment tous les chefs d'établissement ou référents scolaires ont noté un **changement positif sur le jeune**. Soit en terme :

- comportemental : plus assidu, moins agressif, moins de violence latente ou exprimée, meilleure écoute
- relationnel : échange plus serein avec l'équipe pédagogique, communication rétablie avec la famille, respect des autres
- scolaire : remotivation, meilleure écoute, sens renouvelé aux enseignements, école envisagée et choisie pour la rentrée prochaine
- professionnel : projet plus clair ou redéfini, projection en apprentissage ou en entreprise
- développement personnel : plus grande confiance en soi, autonomie, respect de soi, se sent utile, revalorisation de soi
- motivation : envie de faire, de progresser, projection dans l'avenir

Le travail réalisé à JEM est bénéfique, nécessaire au jeune pour « souffler », pour se remobiliser. Cependant, même si le parcours est construit en semi-immersion pour éviter une cassure avec l'établissement, on constate un retour en cours difficile. D'autant plus que les autres camarades continuent à suivre le programme, que rien n'est mis en place pour l'accueillir. Le jeune retrouve sa place sans aucun aménagement, son parcours à JEM n'est pas valorisé. On remet le jeune dans la même situation et il risque de reproduire le même schéma.

**Question** : Les chefs d'établissements s'interrogent sur le retour en classe des décrocheurs qui s'avère très compliqué voire impossible pour certains après le parcours JEM. Si le retour se fait dans le même système de compétition et de comparaisons entre élèves, celui-ci peut s'avérer compliqué. Il est important que les équipes pédagogiques se saisissent de cette question à l'intérieur même des établissements.

#### *Les établissements notent l'intérêt du dispositif*

**Collège Bellestre** : « *Le dispositif est très utile car il peut permettre de "raccrocher des jeunes" sur une année scolaire. La durée de trois mois est idéale. ... Le contenu du parcours répond aux besoins des jeunes. Les activités sont riches et diverses.* »

**LP La Joliverie** : « *Ce dispositif est très intéressant lorsque le jeune a besoin de "souffler" et de se recentrer sur lui.* »



**Collège Pierre et Marie Curie :** « *Ce dispositif est utile pour le jeune, il permet l'ouverture, de prendre une distance avec le collège et y revenir avec des projets, se projeter sur un après collège avec des objectifs de réussite.* »

**Collège Petite Lande :** « *Ce dispositif est une vraie possibilité d'accompagnement des jeunes qui commencent à décrocher.* »

**LP Goussier :** « *Ce dispositif est très utile car donne de l'air au jeune qui a un nouveau regard sur lui. Il a sa place dans les mesures d'accompagnement des jeunes en difficulté.* »

**Collège Îles de Loire :** « *Je trouve le contenu très intéressant parce qu'il permet à l'élève de se tourner vers lui-même et de réfléchir à ce qu'il est ou voudrait être. J'ai remarqué que mes élèves ne se sentaient pas jugés et avaient l'air de vous parler plutôt librement.* »

**LP Les Savarières :** « *C'est un excellent dispositif qui devrait vraiment être pérennisé. JEM réalise des choses avec nos élèves que nous n'arrivons pas à faire (travail sur l'estime de soi, sports ou relaxation, suivi renforcé individuel, ateliers avec les parents...)* »

**Collège Petite Lande :** « *Je pense que ce dispositif est une chance pour nos élèves en difficultés ou en décrochage. Même si les élèves sont bien accompagnés, pour certains d'entre eux, les transports peuvent encore rester un frein* »

**LP Goussier :** « *Ce dispositif a sa place dans les mesures d'accompagnement des jeunes en difficulté. Il faut renforcer son explicitation auprès du jeune et développer le lien avec des entrepreneurs afin d'ouvrir le regard de l'élève sur son futur.* »

**Lycée D. Brottier :** « *Très bon dispositif pour nos jeunes en décrochage scolaire, pour cause de perte de motivation et mauvaise orientation* »

**LG Jean Perrin :** « *C'est un dispositif intéressant qui permet aux élèves de se revaloriser* »

**LP La Baugerie :** « *Je pense que c'est un parcours très intéressant, qui s'enrichit d'expériences d'année en année* »

**LP Pablo Neruda :** *La diversité des activités proposées est tout à fait adaptée au profil des élèves qui ne sont pas « scolaires » pour la plupart.*

### ***Les établissements soulignent la difficulté de maintenir le lien entre le dispositif JEM et l'établissement scolaire***

**Collège Bellestre :** « *Le lien avec les activités de l'établissement scolaire du jeune pourrait peut être être renforcé. Le jeune ne se sent plus trop investi dans son parcours scolaire. L'élève du Collège Bellestre accueilli était déjà en rupture.* »

**LP Pablo Neruda :** « *Le contenu correspond effectivement aux besoins de l'élève décrocheur, or le lien entre le parcours JEM et l'établissement est difficile voir impossible. Cela peut créer du décrochage car le jeune est perdu, il n'arrive pas à suivre. Il serait judicieux de redéfinir l'objectif du parcours, on peut envisager sur le temps du parcours JEM une rupture avec le système scolaire classique, afin que le jeune puisse reconstruire une orientation. La difficulté est de maintenir un lien avec le jeune pour préparer la réorientation.* »

**Collège Îles de Loire :** « *La principale difficulté est la conduite en parallèle de JEM et du cursus scolaire. Souvent l'élève s'éloigne de la classe, ne parvient pas à se tenir au courant de ce qui s'y passe en son absence et peu à peu, s'isole et considère normal de ne pas faire ce qu'on lui demande puisqu'il n'est « que de passage »* »



## ***Les établissements satisfaits de l'accompagnement proposé aux jeunes***

**Collège Îles de Loire :** « *Votre accueil bienveillant et votre écoute lui ont fait du bien. Par son histoire familiale et personnelle, Sani n'a pas confiance en ses professeurs et est fermé à nos conseils et suggestions. Rencontrer des adultes soucieux de l'accompagner qui ne sont pas des professeurs du collège lui à sans doute été utile. »*

**Collège Îles de Loire :** « *Vous avez su garder Énis dans le dispositif au moment où il ne parvenait pas à s'y intégrer. Votre écoute et votre bienveillance l'ont incité à s'engager dans le projet. Vous nous avez alertés sur la gravité de son mal être et le collège a pu prendre des mesures pour accompagner ce jeune homme »*

**LP Les Savarières :** « *Très bon accompagnement et suivi de JEM, avant, pendant et après ... rigoureux, personnalisé et efficace. Nous sommes très satisfaits. »*

## ***Des effets positifs sur les jeunes, plus sur le « bien-être » que sur la remobilisation scolaire***

**Raphaëlle :** « *Le parcours lui a permis de prendre confiance en elle et de réfléchir sur son attitude. Aujourd'hui, elle arrive mieux à se canaliser, même si cela reste fragile. »*

**Louen :** « *JEM lui a permis une parenthèse, d'être plus écouté peut-être et être hors du cadre scolaire qu'il déteste. Il a été moteur sur JEM. Il a apprécié JEM et s'est senti écouté et valorisé. Il a réussi à faire la part des choses sur son attitude. »*

**Enis :** « *Enis a verbalisé son mal-être et l'image négative de lui-même bien plus fortement qu'il ne l'avait fait auparavant. »*

**Margaux :** « *parcours JEM très positif pour elle sur l'estime de soi, la confiance même si elle a toujours besoin d'être rassurée et de progresser côté « autonomie ». Une amélioration certaine sur ces différents aspects mais une réelle difficulté à imaginer un retour en cours. Il faut espérer que son entrée en MFR soit un changement bénéfique pour elle. »*

**Maëlla :** « *parcours JEM très positif aussi pour elle, malgré des problématiques diverses très importantes. Elle semble plus « épanouie » et moins introvertie, changement observé au fur et à mesure du parcours. Cependant, Maëlla qui n'était pas absente aux cours avant le parcours JEM a petit à petit été en retard puis de plus en plus absente pour ne plus venir en cours du tout. Cependant M. T (responsable de la vie scolaire) et Mme L. (proviseure du collège) sont très compréhensifs par rapport à ce point, au vue des difficultés rencontrées par Maëlla à l'école : « elle est en « échec » et le vit très mal et a aussi des soucis avec certains élèves qu'elle ne souhaite plus voir ».*

**Maverik :** « *parcours JEM au départ intéressant et qui s'est bien passé dans un premier temps, et au fur et à mesure, changement de comportement, nouvelles rencontres avec influence « néfaste ». Arrêt en cours, retour à Paris chez sa mère, exclu de son lycée. Pas de nouvelles depuis ».*

**James :** « *il a pu engagé un travail personnel sur lui ... lui a permis de se poser des questions, de ne pas décrocher du lycée »*

**Kemy :** « *Le parcours JEM a été bénéfique pour lui, il lui a permis d'avoir un retour positif sur lui-même »*

**Sabila :** « *Le parcours a été utile pour Sabila, il a été un apaisement pour elle et la classe ... JEM lui a été utile dans son projet professionnel (elle a été confrontée à la réalité). »*

**M. T. :** « *moi avec les discussions que j'ai pu avoir avec elle (Maëlla), je pense que oui, elle se sent bien par rapport à JEM pour préparer justement son avenir »*

**Mme M. :** *JEM a permis à Cédric de se sentir mieux, d'être plus à l'aise dans sa relation à l'adulte même si il manque encore beaucoup de confiance en lui et en ses capacités. Il intègre au mois de septembre son ancien lycée Notre-Dame de Rezé en Bac « commercialisation ». Il appréhende un peu ce retour dans ce lycée mais semble malgré tout motivé pour réussir. ... donc j'ai trouvé que c'était très bénéfique de le sortir du contexte entre guillemets d'échec qu'il se représentait ...Après, j'ai trouvé par rapport à ses difficultés, les activités très pertinentes et j'ai été d'ailleurs agréablement surprise des comptes-rendus, euh, surtout de la psycho enfin ce n'est pas une psychologue mais de l'art-thérapeute, donc voilà, les activités et puis en discutant avec Cédric, qui n'était pas forcément très motivé pour ce projet, finalement, je l'ai vu évolué au fil des semaines et il avait l'air plutôt satisfait, et j'ai remarqué aussi qu'il n'avait pas été absent, qu'il avait été assidu, enfin comme au lycée mais je me suis dit s'il n'aime pas, est-ce que ça va passer et tout?*

Ensuite Mme M. parle de Jérôme : **Dans tous les cas, nous on a constaté que quand il revenait chez nous, il était moins euh plus serein, justement moins dans la fuite de l'adulte parce ce quand il était encore chez nous, il était tout le temps dans la fuite de l'adulte, quand on essayait de le surveiller, il se cachait avec son collègue là, pas forcément pour fumer mais pour nous embêter, des gamineries voilà, donc on a trouvé qu'il a pris un peu de maturité mais bon ce n'est que trois mois, il n'a que 16 ans donc... »**

### **Le dispositif une aide à la construction de leur projet d'orientation**

**Kareem :** « Kareem n'avait aucune idée de formation, vers quoi se projeter et le parcours l'a aidé à faire des choix. Il a pu trouver un objectif de formation réaliste qui l'intéresse. »

**Sani :** « Sani a réfléchi à un projet de formation et a commencé à sortir de sa passivité. Il a demandé à intégrer une 3ème prépa-pro alors qu'il n'envisageait pas cette option en début d'année. »

**Joachim :** « Le parcours a permis à Joachim de construire son parcours d'orientation. »

### **Les établissements s'interrogent sur le retour en cours**

**Collège St Jacques de Compostelle :** « Très bon parcours pour les jeunes mais qui n'est pas très efficace pour la motivation en classe »

**Lycée J Perrin :** « prise en charge très individualisée appréciable mais difficulté pour un retour en formation »

**LP La Baugerie :** « Cette année un jeune qui n'a pas adhérer finalement au projet. Sinon plutôt la question du "retour en classe" qui ne se fait pas. Désintérêt de l'enseignant aussi. »

Les établissements témoignent de la difficultés à réintégrer un jeune en cours après le dispositif JEM.

**Collège La Neustrie :** « Le retour des jeunes en milieu scolaire est compliqué. Je suggère un retour progressif selon un protocole à définir à travailler avec la famille »

**Collège Îles de Loire :** « Les professeurs ont souvent l'impression de retrouver le même élève à la fin de son parcours. C'est d'ailleurs sans doute faux mais nous ne sommes pas capable de voir qu'il a avancé, à l'exception de son tuteur par exemple, sur une période si courte. Les élèves ont réfléchi à l'occasion de JEM mais ne parviennent pas souvent à investir cette réflexion dans le cadre scolaire à leur retour à temps complet chez-nous. Ils sont souvent enfermés dans des comportements qu'ils ne parviennent pas à briser même s'ils expriment leur désir de changer d'attitude face au travail ou au comportement en groupe-classe »

## ***Le livret de compétences, un outil intéressant pour la réintégration du jeune dans l'établissement, mais pas toujours utilisé***

Suite à la réflexion faite sur les sessions précédentes, et pour préparer ce retour en cours, il était demandé à partir de la 3<sup>ème</sup> année la présence du professeur principal lors de l'inscription, il a également été envoyé un suivi régulier à l'établissement ainsi qu'au professeur et un livret de compétences était remis aux jeunes et à l'établissement à la fin de leur parcours afin de valoriser leurs compétences, leur posture et comportement. Ce livret permettait à chacun ainsi qu'aux parents de voir les possibilités du jeune, ce qu'il était capable de faire dans un contexte différent, hors établissement scolaire.

**Collège Îles de Loire :** « *Le livret de compétence a été une aide à la discussion avec l'élève pour faire un bilan de son expérience et **parler de ses nouveaux objectifs**. Je l'ai trouvé intéressant par son côté positif qui permet d'engager un dialogue avec l'élève* »

**Collège Petite Lande :** « *Le livret de compétence nous a permis de **faire le point** avec les élèves et **montrer aux enseignants une autre image de l'élève**. »*

**LP Pablo Neruda :** « *Je l'ai lu avec attention, en ai discuté avec les enseignants et le chef d'établissement. Cela nous permet de reprendre avec le jeune et de mettre en avant ses qualités. Il nous permet aussi de nous appuyer sur les compétences mises en avant.* »

**LP Daniel Brottier :** *Le livret de compétence est « intéressant, afin d'avoir un support écrit, des axes de progressions et un état des lieux de ses capacités »*

**LP Les Savarières :** il est utile « *pour le jeune, la famille mais aussi pour les profs/ infirmière qui ont pu le voir* »

**Collège Petite Lande :** « *Je l'ai transmis au professeurs ... le livret de compétences permet d'avoir un autre regard sur les compétences de l'élève.* »

## ***Un partenariat à développer avec l'équipe enseignante.***

L'équipe de JEM souhaiterait associer davantage les professeurs au parcours pour aider à la remobilisation du jeune et faciliter son retour en cours. Leur présence, leur participation, leur adhésion semble une évidence mais elle n'est pas systématique, elle est encore difficile à mettre en place

**LP Les Savarières :** « *Oui, cela pourrait être pertinent* »

**Collège Pierre et Marie Curie, LP La Joliverie :** « *Oui, nous l'avons fait. On essaie de l'inviter à chaque fois* »

**Collège La Neustrie :** « *C'est sûr. C'est le **travail en équipe et avec l'équipe qui est une clé de la réussite**. Le professeur principal doit être **partie prenante*** »

**Collège Îles de Loire :** « *Les professeurs doivent aider le jeune à revenir en classe en ne considérant pas JEM comme une parenthèse mais **un palier pour reprendre son souffle, réfléchir** et faire un projet. Si j'ai l'occasion de retravailler avec JEM, je m'efforcerai de m'entretenir plus régulièrement avec mon élève pour l'aider à verbaliser son ressenti sur le parcours et poursuivre la réflexion qu'il y mène. Je m'efforcerai de montrer un lien plus étroit entre le dispositif JEM et le collège.* »

**LP Pablo Neruda :** « *cette proposition peut-être pertinente. cela permettrait de créer une continuité.* »

**LP La Baugerie :** « *je le crois, mais cela reste difficile. parfois le professeur principal est « poussé » par le reste de l'équipe pédagogique pour ne plus entendre parler du jeune.* »

**LP Daniel Brottier :** « *un éducateur scolaire fait le lien entre le professeur et JEM par contre très intéressant la présence du professeur principal à la rencontre mi-parcours afin de travailler de notre côté le retour en cours. »*

**LP Goussier :** « *certainement que cela permettrait une prise en charge plus cohérente de l'élève en faisant le lien avec le pédagogique. »*

## **II. TÉMOIGNAGES DES INTERVENANTS**

Les activités proposées sont organisées en petits groupes, construction des relations, cohésion, entraide et solidarité sont les leitmotifs de ces actions. Ils mettent en mouvement les jeunes et réclament une adhésion à la progression.

Les activités montrent la difficulté pour les jeunes de passer rapidement de la prise de conscience à la démarche, effort d'assiduité notamment, adaptation de leur posture, respect de l'organisation, de l'autre et de soi.

Elles révèlent leurs difficultés, leurs freins, leur fragilité mais aussi leurs talents, leur force, leur potentiel. Elles développent à des degrés différents leur confiance en eux, améliorent leur communication mais aussi redonnent sens à leur parcours.

### **A. ACTIVITÉS PROPOSÉES**

Depuis la mise en place du projet, les activités proposées ont évolué. La première année, elles pouvaient être proposées ponctuellement et depuis la deuxième année elles sont proposées hebdomadairement afin de permettre un suivi, de travailler plus en profondeur avec eux sur leur investissement, leur estime de soi et de voir l'évolution des jeunes. Différentes activités ont été proposées aux cours de ces années : Art Thérapie, Slam Mao, Sophrologie, Escalade, Parcours, Cuisine, Théâtre, Boxe, et en fonction des retours des animateurs, de l'investissement des jeunes nous n'avons gardé que celles où l'adhésion des jeunes étaient rapides et les résultats pertinents : Boxe, Slam Mao, Parkour, Sophrologie et Art Thérapie. Et pour l'art thérapie en plus des ateliers en collectif est proposé des ateliers en individuel, cette approche a véritablement permis à ces jeunes de s'exprimer, de se libérer de leur histoire, de trouver certaines réponses à leurs problèmes.

Les animateurs ont bien compris le contexte particulier de ce parcours et ont été très pertinents dans leur approche avec les jeunes, ils révèlent la capacité de chacun d'eux à être dans une progression.

La majorité des jeunes accueillis ont des difficultés personnelles, familiales et de comportement. Notre rôle/objectif à JEM est à travers les différents ateliers proposés d'aider ces jeunes à exprimer leurs difficultés, verbaliser leur mal-être et prendre ou reprendre confiance en leur potentiel.

Lors des ateliers, les jeunes travaillent sur la notion de communication verbale et non verbale dans l'image de soi, ils apprennent à communiquer de manière bienveillante, respectueuse et positive, à exprimer leurs ressentis, leurs émotions.

## B. LE CADRE

Depuis la deuxième année, une session est planifiée tous les mois à partir de novembre, le calendrier est donné dès septembre afin de permettre aux animateurs de gérer leurs interventions, la progression et le suivi des jeunes.

Une réunion entre tous les animateurs est organisée à mi-parcours pour chacun des groupes permettant un échange sur les jeunes, leur comportement, attitude, posture, difficultés, peur, motivation, de travailler sur leurs points faibles afin de les faire progresser ensemble et de révéler leurs talents. Un bilan est également fait à la fin de chaque parcours, permettant de voir si les objectifs de mi-parcours ont été atteints.

Cette nouvelle organisation a été appréciée par les animateurs :

Sophie (sophrologue) note une amélioration du fonctionnement général du dispositif JEM : « *très bien organisé* ». Elle parle de « *l'utilité du dispositif* » pour les jeunes bénéficiaires. Elle note une « *bonne organisation et bon suivi, clair et précis* ». Elle indique également **l'aspect très positif** et « *pas trop lourd* » *des réunions intermédiaires entre animateurs d'activités avec des échanges constructifs et un respect du travail des uns et des autres* »

Hervé et Ludovic (Slam Mao) sont « *satisfaits de l'organisation, de la communication, du suivi, du planning ... maintenant c'est fluide* ».

## C. LES ACTIVITÉS RÉVÈLENT LE MAL ÊTRE À L'ÉCOLE

Selon Sophie, une grande majorité des jeunes ressentent « *un sentiment d'injustice par rapport à l'école* » et estiment souvent que « *les punitions ne sont pas justifiées, ne sont pas justes* ». Elle cite certains jeunes qui indiquent : « *Les profs ne peuvent pas me comprendre* ». Elle parle aussi de « *l'action d'étiquetage* » qui peut parfois se produire à l'école et de la difficulté pour la quasi-totalité, voire « *une peur du retour en cours* » après le parcours JEM et se pose la question de « *l'après JEM* ».

Alexis a exprimé par le Slam ses sentiments face à l'école, il a écrit :

*« J'sais pas ce que je vais dire  
Mais je sais une chose,  
C'est que l'école nous a fait souffrir.  
J'sais pas pourquoi  
J'ai de moins en moins envie de sourire.  
J'sais pas pourquoi  
Mon collègue m'a inscrit dans un truc pourri.  
J'sais pas pourquoi  
La chance n'est pas de mon côté.  
J'sais pas pourquoi  
elle a décidé de me boycotter.  
J'sais pas pourquoi  
Les profs m'excluent des cours.  
Alors que je ne suis pas le seul à foutre le bordel dans le bahu  
J'sais pas pourquoi,  
J'ai l'impression que les profs m'ont oublié  
J'sais pas pourquoi  
Tout ça n'arrive qu'à moi  
Je sais un truc  
C'est que je pars*

(projet familiale de partir définitivement au Sénégal en juillet)

## D. L'APPORT DES ACTIVITÉS

- **LA SOPHROLOGIE**, selon Sophie, les jeunes se rendent compte qu'une autre **relation plus apaisée est possible avec l'adulte** et « *que ça existe vraiment, d'autres manières de communiquer que la violence, on peut se faire respecter sans la violence* ». Elle précise qu'elle a « *beaucoup travaillé sur l'agressivité* ». Sophie observe beaucoup de violences verbales, d'agressivité dans les propos des jeunes. « *Ils ont intégré la violence verbale et physique comme quelque chose de normal, elle est pour eux un mode de communication* ». Certains la vivent au quotidien dans leur environnement familial, dans leur quartier, dans la rue.

Les jeunes apprennent beaucoup sur eux lors des ateliers en sophrologie :

« *On apprend à gérer sa colère, son stress, à se canaliser, c'est bien* »

« *Je ne pensais pas que ça allait être bien* »

« *C'est bien de parler avec elle, de la colère, de la violence. On discute ensemble comme des personnes normales* »

« *C'est mieux que ce que j'avais imaginé, ça me fait du bien, j'aime bien y aller* »

« *Moi, en sophro, ce que j'aime bien, c'est la salle, on se sent bien dedans, ça détend* »

« *C'est plutôt chouette, on a l'impression qu'elle connaît rien, on lui fait découvrir plein de trucs* »

« *Avec elle, J'ai appris à calmer ma colère et à parler devant un groupe* »

- **L'ART THÉRAPIE** animé par Justine, est une activité très appréciée des jeunes, cet atelier leur **permet d'exprimer leurs peurs, leur mal-être, leurs difficultés** :

**Zaharina**, « *c'est difficile de parler de ses problèmes, de soi devant tout le monde, mais aussi parce que c'est sur soi. On a bien parlé en individuel avec Justine et ça a arrangé les problèmes dans ma famille. J'aurais aimé en avoir plus, ça m'a permis de travailler sur moi aussi* »

Éva a également apprécié le travail réalisé en art thérapie « *C'est bien, les ateliers collectifs ont permis de travailler sur nous et les ateliers individuels de régler les problèmes avec ma mère. Et la médiation familiale a apaisé les tensions qu'il y avait entre nous* »

Beaucoup ont la possibilité de s'exprimer sur des sujets sensibles concernant le plus souvent leur famille, leur père, leur mère. Un échange, une écoute qui les surprennent mais les aide à se construire, à grandir, à réfléchir.

D'autres, travaillent sur eux, leur développement, un nouveau regard qui les aide également à se construire : *J'aimerais continuer à travailler : la compréhension de moi même / la confiance en moi / mon calme / j'aimerais continuer à me sentir bien et à l'aise dans toutes situations, parce que ça m'aide à m'ouvrir.*

- **LA BOXE** pousse les jeunes à se surpasser, à repousser leurs limites, à gagner en assurance. La confiance en soi s'accroît au fil des séances et se ressent dans leur quotidien. Francis dit que ça les fait « *grandir* ». Et les jeunes apprécient cette activité, « *Mario, il a tapé dans le sac sans s'arrêter pied/poing, il ne lâche rien* » :

« *C'est mon sport préféré, j'aime bien le coach, il est hyper gentil. Ça me permet de me défouler* »

« *Ça me plaît la boxe, ça me permet de tester, j'aime bien taper dans les sacs, ça me défoule* »

« *La boxe ça défoule. Mais les exercices ça fait un peu mal aux mains quand on tape. Mais frapper ça fait du bien* »

« *C'est fatiguant, ça fait longtemps que je n'avais pas fait de sport. Ça me fait du bien, je me sens bien après* »



- **LE SLAM MAO animé par Ludo et Hervé**, propose aux jeunes d'écrire un morceau, de créer leur musique, de chanter et de s'enregistrer. Les jeunes découvrent **leurs compétences** « *il y a un peu de timidité mais il est doué pour le flot, rap, il a du potentiel* ». Le Slam peut révéler **des difficultés** « *Il a des difficultés de concentration et des difficultés par rapport à l'écriture* », pour Achille « *il n'est pas à l'aise avec l'écriture, pas à l'aise avec les idées, mais approche positive ... petits problèmes d'élocution, ... au niveau de la vivacité d'esprit, il est un plus lent que les autres.* » « *Au début il était super timide, sur l'enregistrement, ça faisait voix parlée moins rappée, mais la fois d'après, j'ai pris une demi-heure avec lui ... j'ai trouvé qu'il s'était vachement amélioré* » ; mais aussi **des talents** « *il a une véritable expression artistique ... il avance très vite ... il y a une certaine logique dans sa manière d'exprimer les choses* ».

Les jeunes en général aiment le Slam :

« *J'aime bien le slam car on ne s'ennuie pas* »

« *Le slam c'est bien, ça m'a beaucoup donné à réfléchir quand il fallait écrire son texte, même si j'aime pas écrire* »

« *J'ai bien aimé créer la musique, j'ai découvert* »

« *Ils sont cool, ils nous aident mais ils ne sont pas dans le même délire que nous. Ils nous laissent tester des choses, on peut recommencer si on a envie. Ils nous mettent pas la pression, c'est cool. Ce qui m'a plu le plus, c'est quand on a chanté nos paroles avec l'instrumental, c'était sympa à entendre.*»

« *Ils nous respectent, on peut écrire ce que l'on veut, alors nous on les respecte aussi, alors que les profs ils nous respectent pas* »

« *Ludo, il nous fait kiffer. On réussi à faire plein de sons avec lui, il devine ce qu'on veut* »

« *Je suis contente d'avoir réussi à enregistrer, j'ai pris sur moi* »

- **L'ACROBATIE DE RUE** leur demande **de se dépasser, d'affronter les autres**. Xavier (acrobate de rue) dit que Zaharina a **envie d'avancer**, elle reste concentrée sur l'activité et elle se dépasse pour **réussir**. Nolane il faut le mettre en **situation de réussite**, si non il se bloque, il se met dans **l'échec**. Antonin se donne à 200%, il oublie sa timidité, sa nervosité et passe **en énergie positive**.

Shira : « *Au parkour, j'ai appris à prendre sur moi, à faire même si j'ai peur.* »

Nolane : « *Xavier nous encourage et nous dit que c'est bien* »

Samuel : « *J'ai beaucoup aimé. Je ne connaissais pas au début, je ne savais pas si j'y arriverais. Et, j'ai réussi, c'était bien. Et Xavier, il prend le temps de tout bien expliquer, pour que l'on y arrive* »

### III. L'APPROCHE PROFESSIONNELLE

#### A. LE CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION

Depuis 2016, il est proposé à chaque groupe une demi-journée au CIO. Une conseillère d'orientation psychologue présente le CIO et apporte informations et aide personnalisée pour l'orientation scolaire et professionnelle à chacun.

Cet atelier en petit groupe est très apprécié des jeunes, il leur permet de trouver des réponses à leurs questions : sur les écoles possibles, les métiers et les formations. Identifier les écoles proposées à la sortie de la 3<sup>ème</sup> rassure, permet d'envisager une formation, d'entrevoir un avenir professionnel, de se projeter.

Le travail avec les jeunes sur la construction de leur projet est essentiel. L'objectif est double : aider les jeunes à construire et mûrir leur projet en leur donnant de l'ambition, tout en restant réaliste et vigilant sur les débouchés et leurs capacités réelles.

**Kareem** : « J'ai découvert un bac pro social au Lycée Pablo Neruda, je ne savais pas qu'il existait. C'est ce que je veux faire »

**Maxence** : « C'était bien car elle a tout présenté, tout après la 3ème. Je vais faire un apprentissage »

**Sandra** : « Je voulais dans la petite enfance, mais il n'y a pas de CAP petite enfance à Nantes. Alors, je vais dans la vente. Je ne veux plus aller en cours »

**Samuel** : « Elle m'a tout expliquée. L'an prochain, je peux faire une 3ème prépa pro ou une MFR et après un apprentissage dans le bâtiment »

**Slimane** : « Elle m'a dit de réfléchir à un plan B si je ne trouvais pas d'apprentissage »

**Brendon** : « Top, j'ai appris comment chercher un apprentissage »

**Laël** : « Elle m'a donné la liste des lycées pour ma 3<sup>ème</sup> prépa Pro »

**Magalie** : « J'ai trouvé comment m'organiser pour l'année prochaine » « je dois m'inscrire dans un lycée en attendant de trouver un patron » / « Le CIO m'a aidé, elle m'a dit comment et où m'inscrire, comment préparer mon orientation. Et elle m'a parlé d'un plan B à Bougainville »

**Salima** : « Ça m'a avancé dans mes recherches, pour les apprentissages, lycée, ... »

**Kathy** : « J'ai pu apprendre et découvrir beaucoup par rapport au lycée où je veux aller : lycée pro Goussier »

**Benoît** : « J'ai pu découvrir la menuiserie en regardant des fiches et des vidéos, j'ai commencé à trouver ma voie grâce à elle »

**Inza** : « Ça m'a permis de connaître les sites pour trouver un patron, un apprentissage au CIFAM »

## B. L'APPRENTISSAGE

L'apprentissage, en tant que voie de formation basée sur l'alternance, est un système qui s'adresse à tous les jeunes. Il représente également une alternative et une voie de réussite pour des jeunes en décrochage avec le système classique de formation.

Face à l'intérêt des jeunes sur les formations en apprentissage, un chargé de développement à la Chambre des métiers intervient pour chaque groupe pour répondre aux questions des jeunes : l'apprentissage c'est quoi ? Qui peut-être apprenti ? Qui emploie un apprenti ? Comment trouver un maître d'apprentissage ? Quelles sont les obligations de l'apprenti et de l'employeur ? ... ?

Des informations indispensables aux jeunes pour qu'ils construisent leur projet, leur formation.

**Marvin** : « Je ne savais rien sur l'apprentissage, c'était intéressant, mais les vacances en moins c'est embêtant par contre le salaire c'est bien. Il faut réfléchir à tout ça, je ne sais pas encore »

**Refaël** : « Pour moi, c'était l'inconnu. J'ai appris que l'on avait que 5 semaines de vacances, qu'il faut travailler, se lever de bonne heure, que l'on risque de se faire virer ... »

**Mathieu** : « J'ai bien aimé son intervention car il nous a bien présenté en quoi consiste l'apprentissage »

**Salima** : « J'ai bien aimé la présentation, ça allait. Il dit tout ce qu'il faut faire et pas faire, c'est intéressant »

**Benoît** : « on a appris qu'on a moins de vacances et qu'on est payé selon notre âge »



## C. LES RENCONTRES PRO – EPA : ENTREPRENDRE POUR APPRENDRE

Une intervenante de l'association EPA et un entrepreneur accompagnent les jeunes dans la création de leur mini-entreprise. Les jeunes construisent leur projet pas à pas. Ils partent d'une idée et au fur et à mesure construisent leur projet, l'écrivent et terminent par une présentation orale devant un jury final.

- **La Mini Entreprise - EPA permet aux élèves de :**

- découvrir l'organisation d'une entreprise ;
- s'initier à la gestion de projet ;
- apprendre à travailler en équipe et à prendre la parole en public ;
- prendre des décisions et des responsabilités ;
- stimuler et valoriser leurs qualités personnelles : créativité, solidarité, autonomie, esprit d'initiative ;
- peut être une aide pour préciser leur orientation scolaire

Cet atelier permet aux jeunes de se mettre dans la situation d'un patron, d'un responsable d'entreprise, d'un collaborateur, de réfléchir sur les conséquences et les avantages de chaque décision, de mesurer l'importance des compétences de chaque collaborateur. Cette approche de l'entreprise est très intéressante pour les jeunes pour découvrir l'entreprise de l'intérieur.

**Isys** : « *J'adore créer, et j'avais plein d'idées, c'est moi qui est eu l'idée au début* »

**Grégoire** : « *Ça aurait été encore mieux si on avait travaillé sur du concret. Car notre projet, je ne suis pas sûr qu'il soit réalisable, ça m'étonnerait* »

**Adélaïde** : « *J'ai aimé cet atelier car on est allé au bout du projet que l'on avait dessiné* »

**Artyom** : « *J'ai aimé quand vous étiez là, quand on vous a présenté notre projet. Je le trouve bien notre projet ; Élise, nous a montré sur son téléphone, des gens qui faisait la même chose (maison pour sans abris)* »

**Sani** : « *Travailler deux heures sur un projet qui ne va jamais se réaliser, c'est frustrant* »

## D. LES STAGES

Après cette première phase de travail sur l'estime de soi, sur l'orientation, les recherches de stages sont proposées en fonction de leur envie, de leur personnalité. Rappelons que ces jeunes moins de 16 ans se heurtent à la réglementation du travail et au principe de précaution dans les métiers.

Les stages sont recherchés par l'équipe d'Escalade Entreprises en complément des établissements scolaires, des parents et du jeune.

A certains jeunes, le stage n'est pas proposé faute de projet, de motivation ou d'une posture non adaptée. Il est préférable de travailler avec eux leur projet, leur comportement, l'attitude attendue en entreprise.

- **Un bilan plutôt positif**

Pour l'ensemble des jeunes qui ont fait un stage, ceux-ci se sont bien passés. Ils ont été accueillis par des personnes désireuses de faire découvrir leur entreprise, leurs métiers et de les aider dans leur parcours professionnel.

Les stages sont à la fois révélateurs des exigences du monde du travail et de la bienveillance des tuteurs. C'est le moment opportun pour les jeunes de découvrir et percevoir ce que l'on attend d'un professionnel, que la facilité n'est pas la règle et que l'on doit adopter une posture adaptée à l'interlocuteur.

Pour la plupart des jeunes, les stages ont confirmé leur choix professionnel et par conséquent ils se sont remotivés scolairement. Quelques-uns trouvent à la suite d'un stage un patron pour leur apprentissage. Pour certains dont le projet est plus ou moins défini, il leur a permis de découvrir l'entreprise comme un lieu agréable, convivial où il est possible de s'épanouir, de travailler avec plaisir, dans une ambiance agréable, sans conflit et avec des collègues bienveillants. Pour d'autres, le travail demandé, la posture à avoir ne correspondent pas à ce qu'ils ont imaginé : resté debout toute une journée, faire des tâches répétitives, travailler dans le froid l'hiver et sous la canicule l'été, ... . Certains ne finissent pas leur stage.

Les jeunes comprennent l'utilité des stages dans l'élaboration ou la confirmation de leur projet professionnel et sont pour la plupart demandeurs d'expériences professionnelles. Toutefois, ne faire que de l'observation peut être frustrant pour certains ou ennuyant.

**Malo** : « *Je ne veux plus faire ça. Contrôler des machines, l'eau, l'incendie, le groupe électrogène ... . Je n'avais pas imaginé la sécurité comme ça, ça ne correspond pas à ce que je veux faire. Mon 2ème stage, je vais le faire dans une clinique, j'ai envie de voir le métier de brancardier. »*

**Shira** : « *Elle m'a dit que j'étais bien, souriante, agréable avec les clientes et les coiffeuses. J'ai trouvé le stage intéressant, j'ai bien aimé, mais c'était long à attendre toute la journée. »*

**Zaharina** : « *Mon premier stage en crèche, j'ai bien aimé, mais je ne ferai pas ça plus tard. J'ai fait mon deuxième stage en vente, j'ai beaucoup aimé. J'ai habillé un mannequin, j'ai plié des vêtements, j'ai mis des étiquettes, j'écoutais les clientes ... . Je vais faire un CAP vente l'an prochain »*

**Samuel** : « *Pendant mon stage, j'ai aidé à faire une terrasse, à mettre du ciment et du sable dans la bétonnière. Il m'a proposé de refaire un stage l'an prochain avec lui et il me donnera aussi des contacts pour mes autres stages. Ça m'a beaucoup plu. »*

**Éva** : « *J'ai vendu, rangé ... j'ai fait toutes les choses du métiers, ça me plaît vraiment »*

Mme H parle d'Émeline depuis la fin du parcours JEM : « *Bon, je la sens un peu plus forte quand même mais elle n'a toujours pas trouvé ce qu'elle voulait faire, donc là, ils lui font faire des stages, donc là, elle est en stage cette semaine dans une boulangerie-pâtisserie...elle a commencé ce matin et bah c'est pas terrible hein ... ce n'est pas son truc, elle visait plus euh comment les métiers d'art quoi audiovision, elle a fait un stage dans un théâtre avec JEM, bah alors là, ça lui a plu, vraiment ravie d'avoir fait ce stage et elle en a fait un deuxième avec JEM plus là dans l'audiovision, il y avait un tournage de fait et là c'était moins bien »* « tout a été bien, encadrée à chaque fois, R (Coordonnatrice) a toujours été avec elle pour les rencontres de stages, vraiment très bien »

**Tanguy** : « *Avant je voulais être dans l'aéronautique ou maçon. Et depuis mon stage je sais que je veux être dans la mécanique. Et le patron m'a proposé de revenir l'année prochaine refaire un stage, si je voulais »*

**Madi** : « *J'ai pu voir le métier (mécanicien), il y a beaucoup de choses à faire, s'est intéressant, j'ai bien aimé la carrosserie »*

**James** : « *J'ai beaucoup aimé mon stage car j'aime la mécanique, j'ai bien participé et l'ambiance était relax* »

**Édith** : « *J'aime bien les stages en pâtisserie. Ils étaient gentils et c'était cool* »

## V. LES PARENTS

### A. DES PARENTS EN DIFFICULTÉ

Des parents investis à des parents perdus, démunis face aux réactions de leur enfant ou très peu présents. Des parents conscients des difficultés que traversent leur enfant, mais en manque de solution dans l'éducation de leur adolescent. La situation leur échappe et ils sont en attente d'une aide, d'un soutien de l'extérieur.

Les familles, parfois dépassées, abandonnent ; laissant une grande marge de manœuvre dans les agissements des jeunes. Le rapport de force parents/enfants s'inverse alors.

Conscient de l'importance du soutien des parents dans l'accompagnement du jeune. 4 « **Ateliers Cafés** » sont proposés à chaque parent sur les trois mois d'accompagnement.

Ces rencontres entre « parents de JEM », leur ont permis de partager leurs inquiétudes, leurs doutes, de prendre du recul par rapport au comportement de leur enfant, de leur éducation et du lien parent – enfant.

Il est important de renforcer le lien familial, très souvent le jeune à des difficultés de relations ou de communication avec sa famille. Le jeune pour être bien à l'école, doit l'être dans son environnement familial. C'est pourquoi depuis 2016, nous avons instauré les entretiens individuels avec les jeunes, les ateliers « café des parents » avec les familles et les médiations familiales.

Les Ateliers Cafés, un moment de partage qui rassure. Suite à ces ateliers, des parents ont réussi à s'investir davantage et ont eu une influence positive sur le nouveau parcours de leur enfant. Les Ateliers Cafés permettent à certains parents de recréer du dialogue avec leur enfant, de la confiance les uns envers les autres, de noter un meilleur comportement avec l'entourage familiale, une plus grande motivation à participer, certains parlent de « plaisir retrouvé ».

Ils ont tout d'abord été animé par l'association « Les Pâtes au beurre » et ensuite par « Les ateliers du Je », Justine Le Gall Art Thérapeute qui suivaient leur enfant en individuel pendant le dispositif.

**Justine (Art Thérapeute)**: « *Si le jeune n'est pas bien à l'école ou socialement, en général, le problème concerne le noyau familial et pas seulement lui, donc c'est intéressant d'accompagner toute la famille dans le parcours du jeune afin qu'elle évolue. De plus, les ateliers apprennent autant aux parents qu'aux jeunes, je prends tout le monde en compte, c'est plus pertinent, cela change tout.* »

Des jeunes demandent parfois, lorsqu'ils rencontrent des conflits familiaux difficiles, une **médiation familiale**. La médiation est un temps d'écoute, d'échange et de négociation qui permet d'aborder tous les problèmes liés à un problème familiale ou autre, de trouver ensemble des réponses aux questions, aux problèmes soulevés. Elle leur a permis de restaurer la communication et de trouver conjointement des solutions, avec la présence et l'aide de Justine Le Gall.

## **B. L'APPORT DES « ATELIERS CAFÉS » : TÉMOIGNAGES DES PARENTS**

Les familles étaient présentes à ces ateliers, 41% de participation sur les deux dernières années (les présences des parents n'ont pas été relevées l'année 1 et 2).

Même si 41% des familles étaient présentes, l'expérience souligne la difficulté pour mobiliser et investir les familles ; or leur participation reste une condition essentielle pour la réussite de la médiation. Cependant, pour celles qui réussissaient à venir, l'expérience, l'échange leur apportait beaucoup.

**Maman de Malo :** « *Pour Malo, JEM est une bouffée d'oxygène et à nous aussi en tant que parents »*  
« *Les ateliers pour moi, sont l'occasion de discuter avec d'autres parents qui partagent les mêmes difficultés »*  
« *Dans mon entourage, j'en suis arrivée à sélectionner ce que je vais dire aux parents et aux amis. Car à un moment à force d'être jugé, nous on est mal. Quand on vient nous dire, tu aurais dû le punir. Moi en tant que parent, c'est compliqué. Je préfère ne plus en parler. »*  
« *Les ateliers sont toujours intéressants, on se sent un peu moins seul, un peu moins nul. On peut tout dire, on est compris et écouter, ça fait du bien »*

**Papa de Malo :** « *La route est longue et la pente est rude »*

**Maman de Raphaëlle :** « *Je suis fatiguée, usée, malheureuse. J'ai peur que ma fille tourne mal. »*  
« *Raphaëlle est un rayon de soleil, elle est souriante. Elle est en rupture avec l'école depuis le primaire, elle ne réussit pas à être une élève, elle a des problèmes de cohabitation avec le groupe. Raphaëlle culpabilise de ne pas m'avoir protégé de son père. Son agressivité est arrivée après le divorce, Raphaëlle n'a plus confiance en l'adulte. Et pour se protéger elle agresse, elle est toujours dans un rapport dominant, dominé, elle n'arrive plus à communiquer sans violence, c'est devenu compliqué avec elle. »*  
« *Les ateliers c'est intéressant, ça fait écho. J'entends : le quotidien est compliqué, la lourdeur de la monoparentalité, la liberté : quel espace donner à nos enfants, l'aide, on ne veut pas demander de l'aide. Ici on s'entraide. Aider quelqu'un, moi ça me fait du bien, celui qui rend service sera fière et dort mieux la nuit »*  
« *Merci pour ces ateliers, ça m'a permis d'échanger. Aujourd'hui mon fardeau est moins lourd, j'en ai distribué à chacun. J'ai besoin que l'on me conforte, savoir si, ce que je fait c'est bien, ou pas bien. »*

**Maman d'Armand :** « *Armand n'arrivait plus à aller au collège. JEM a été une bouffée d'oxygène et pour nous un soutien. Depuis 15 jours, Armand retourne au collège. On est très content, notre fils retrouve le sourire et du coup, nous aussi grâce à JEM »*  
« *On se sent porté par tout ce que l'on entend, c'est bien de pouvoir échanger ensemble, on s'apporte les uns les autres pas forcément des solutions mais des encouragements. Je vais ressortir bien »*

**Papa d'Armand :** « *C'est enrichissant de voir la présentation de chaque parent de chaque enfant. Car jusqu'à JEM, on se sentait perdu. On avait l'impression qu'on était les seuls, oui ça fait du bien de se sentir moins seuls. »*

**Maman de Kareem :** « *On se sent en confiance, il n'y a pas de jugement. L'école nous met trop de pression. On passe pour des parents qui n'ont pas d'autorité. On nous parle de sanction, d'école*

*obligatoire, d'obligation de prévenir le rectorat. Ce n'est pas une question d'autorité, ou de démission, c'est un enfant qui s'essouffle, c'est tout. »*

*« Quand j'écoute les témoignages, je me dis que les parents doivent s'adapter aux enfants, il n'y a pas que les enfants qui doivent s'adapter aux parents »*

*« Je me sens vidée. On se raccroche à ce que l'on a encore »*

**Papa de Zaharina :** *« Nous, nous lui transmettons le respect, le respect de la hiérarchie, la guidons dans sa vie de jeune fille. Notre culture (russe) ne fait de mal à personne »*

*« Ça l'a aidé un peu, mais par rapport au collège, ça n'a rien changé, ça n'a pas avancé »*

*« En fait, j'ai compris qu'il fallait faire l'inverse, donner à Zaharina le cadre pour qu'elle s'exprime librement »*

**Maman de Zaharina :** *« Depuis JEM, elle ne fait plus de cauchemars »*

**Maman de Louen :** *« La société veut nous faire entrer dans un chemin. Nos enfants nous malmènent, mais ils nous font grandir. »*

*« Grand merci à tous les parents qui étaient là, la dernière fois. J'en suis sortie grandie, déculpabilisée. Ça m'a fait énormément de bien. Ça a été l'occasion d'échanger avec Louen, on se voit différemment. J'avais peur de lui parler, je culpabilisais, je me disais, je n'ai pas fait ce qu'il fallait, à cause de moi, il n'est pas parfait et l'atelier a été l'occasion d'avoir un bel échange avec lui, d'être ce qu'il est aujourd'hui et de ne pas être ce que j'attendais de lui.*

*Les échanges avec les parents me font du bien, me font grandir. Merci, ça me fait grandir en tant que mère. ... Aujourd'hui, j'accepte que tu prennes un chemin, vas-y, fais ce que tu veux, je t'accompagnerai et là j'ai vu la « banane » qui voulait dire, enfin, enfin l'acceptation. Aujourd'hui, je lui parle plus d'adulte à adulte. »*

*« Ça m'a beaucoup apporté. Permis de voir que l'on est pas si mal que ça. On croit que l'on est tout seul dans ce cas là. Voir que d'autres parents sont dans la même difficulté. Et accepter que nos enfants ne sont pas dans la majorité. Moi ça me permet d'accepter et d'accepter son chemin. »*

**Maman de Gautier :** *« Gautier n'aime pas l'école, il n'y va pas tout le temps ou en retard. Il fugue depuis décembre. Il nous a dit qu'il voulait mourir. Depuis 15 jours, l'arrivée de JEM, ça se passe mieux. Je lui demande pourquoi il fugue, pourquoi il nous parle plus. »*

**Maman Slimane :** *JEM, nous permet de sentir qu'on est pas seul quand on a un enfant en difficulté. On est plus zen. Il y a aussi des enfants turbulents. On cri au secours et personne ne nous écoute et JEM, nous écoute. En tant que parent, quand on voit notre enfant qui a des problèmes scolaires, on ne sait pas quoi faire. Et quand il y a une grande porte qui s'ouvre, on est content. Mon fils était complètement en décrochage scolaire, j'ai tapé à toutes les portes. L'école lui convenait pas du tout. Et quand il est entré dans le dispositif JEM, il s'est reconstruit. Je le vois motivé pour y aller, et les stages lui ont permis de découvrir autre chose.*

*Le temps parents, les ateliers de JEM, c'est important. Au collège, à part la convocation, les coups de fil, ils nous poussent à la dépression.... Si les ateliers étaient proposés par l'établissement je n'irais pas, où alors si, s'ils étaient faits par des personnes extérieures, pas la principale et les professeurs, ils sont fatigant psychologiquement. »*

**Maman d'Adélaïde :** *« J'ai été surprise par les ateliers. Quand on parle avec les amis, on ne parle pas de glauque. Et là on parle de tout, c'est surprenant au début. Et après, ça fait du bien. »*

**Maman de Guillaume :** « *Je suis blessée, car je ne pensais pas avoir cette relation avec mon fils, pas ces mots, ce comportement. J'aurai aimé une relation saine, affectueuse, épanouie. Je suis en colère car il a un énorme potentiel, il n'en fait qu'à sa tête, c'est un gâchis. J'aimerais qu'il se reprenne, qu'il se motive, qu'il soit dans un vrai mouvement.* »

**Papa de Benoît :**

Atelier 1 « *j'aimerais lui dire : je t'aime mon fils, je souffre, je m'inquiète pour toi ... j'aimerais faire des choses avec lui et on partage rien* »

Atelier 2 « *J'ai écouté vos conseils, je l'ai emmené chez sa grand-mère et on a passé une bonne journée ensemble à bricoler, je lui ai dit* ». A la fin de l'atelier, le papa de Benoît dit : « *Vos ateliers, ça fait réfléchir* »

**Maman de Marvin :** « *Depuis qu'il est ici, il est revenu vers moi, j'ai l'impression qu'il se révèle, il parle de tout, de JEM. Ici, il se sent reconnu, il est bien.* »  
« *Vous êtes nos relais, me permet de ne pas être seule. Vous êtes là au bon moment, pour moi et pour mon fils* »

**Maman de James :** « *JEM a permis de partager des choses avec lui, je me sens moins seule* »  
« *avant je ne voyais James que dans le négatif, il a plein de capacités, je ne les voyais pas* »  
« *avec JEM, il a été boosté, un changement dans sa vie et dans ses attitudes de tous les jours* »  
« *depuis notre dernier atelier, j'arrive à prendre du recul, je ne démarre plus au quart de tour* » (texto) « *Merci pour tout ce que vous faites pour lui ...* »  
« *... J'ai aussi mis en pratique l'échange que nous avons eu vendredi dernier à l'atelier. Je crois que tout cela permet à James de nettoyer l'image négative que nous lui avons transmis (corps enseignant, difficultés familiales et probablement moi même)* »  
(Texte) « *Bonsoir, je viens d'être acceptée dans une formation pour être chauffeur de bus, je passe le test demain ... . C'est grâce à votre booste que j'ai pu faire ce genre de démarches, j'espère être là, la prochaine fois car pour James je me sens bien démunie. Cordialement. G* »

**Maman de Laël :** « *On est avec des parents qui vivent la même situation, ils nous comprennent. Je les écoute ça me fait du bien* » « *Je vous remercie pour les idées et vous félicitent pour tout* »  
« *ici, je peux m'ouvrir à des idées positives, je suis écoutée et comprise* »

**Mme F.** a participé à la réunion « Pâte au beurre » : « **Ça aussi, ça m'a fait du bien, j'ai pu m'exprimer, dire ce que j'avais sur le cœur...** On était cinq parents, je crois, et on a fait un tour de table et ça m'a fait du bien, je suis ressortie, je n'ai pas vu le temps passé, c'est vrai, ça dure longtemps la réunion mais franchement c'était magnifique, **on écoutait les problèmes des autres et ça rapprochait, enfin, ça permet de dire on n'est pas tout seul à qui ça arrive, parce ce qu'on se croit isolé** » « **Moi, j'aurais bien aimé y retourner avec E.** »

**Maman d'Isaac :** *Moi franchement j'ai apprécié, on peut échanger avec des personnes de confiance sans être jugé sur le comportement de l'enfant, c'est un très bon soutien moral et les échanges sont faciles car très à l'aise pour ma part*

**Maman de Laël :** *Laël prenait beaucoup de place dans ma vie. Grace à JEM, il y a eu une autre Maman ! Je m'étais oubliée. Quand je suis venue à JEM, mon cœur a pu s'ouvrir, grâce à Justine. Quand je suis arrivée à JEM, j'étais pas bien dans mon travail. On m'a aidé à comprendre qu'il fallait quitter ce poste et chercher ailleurs. On m'a aidé à faire ce changement, et je les remercie. Quand on arrive la première fois, on est désespéré. Tout est noir, les portes sont toutes fermées.*

*Après discussion, avec les autres mamans et Justine, le soleil se lève, ça donne espoir pour les mamans. Merci à vous*

**Maman de Samuel :** *Et moi aussi, JEM m'a aidé sur beaucoup de choses, sur moi, ma relation avec mon fils et mon ex., JEM a été très positif. Merci*

# QUE SONT-ILS DEVENUS

Pour faire le bilan de ces quatre années, les jeunes ont tous été contactés par téléphone et la majorité par texto. Ce mode de communication utilisé par tous facilite les échanges, sauf que certains jeunes ont changé de numéro de téléphone depuis leur inscription à JEM et nous n'avons plus les moyens de les joindre.

Les parents ont tous reçu des courriers, 15 courriers sont revenus pour changement d'adresse

Suite à cette enquête auprès des jeunes et des parents :

- 54 jeunes sur 124 accueillis de 2014 à 2018 nous ont répondu : 43,5%
- 47 parents ont retourné le questionnaire : 37,9%

Ces réponses nous permettent de suivre 76 jeunes (59,3%). (25 jeunes ont répondu ainsi que leurs parents aux sollicitations).

## I. LES JEUNES

### A. ANNÉE N+1

Les premières questions que l'on se pose sont : que sont-ils devenus, quelle formation ont-ils suivie l'année après le dispositif JEM.. Ont-ils réintégré une formation, ont-ils été déscolarisés?

	Année N+1	%	Scolarisés et non scolarisés
3ème	4	5,3	Scolarisés ou en formation 57 = 75%
3ème Prépa Pro	6	7,9	
CAP en apprentissage	26	34,2	
CAP en initial	5	6,6	
Bac Professionnel	8	10,5	
Bac Général	2	2,6	
MLDS	6	7,9	
Non scolarisé	13	17,1	17 % Non scolarisés
Travail	4	5,3	5 % Travail
Autre	1	1,3	Autre
Non réponse	1	1,3	Sans réponse

Les retours montrent que 75% des jeunes sont scolarisés l'année d'après de la façon suivante : 34,2% se dirigent vers un CAP, vers une filière professionnelle courte et professionnalisante, cette orientation semble « normale », car les élèves accueillis sont pour la majorité en difficulté scolaire, donc cette orientation semble mieux leur correspondre.

Par contre, on peut noter, que 7,9% sont en MLDS, ce qui veut dire que soit : ils n'ont pas trouvé d'école après JEM ou soit ils rencontrent encore des difficultés face à l'école.



Autre chiffre important, 17,1% ne sont pas scolarisés. La plupart ne le sont pas parce qu'ils ont plus de 16 ans et qu'ils n'ont pas été pris en lycée, d'autres parce qu'ils n'ont pas trouvé de maître d'apprentissage et certains parce qu'il leur est encore impossible d'être scolarisé, de retourner en cours.

## B : LE COMPORTEMENT DU JEUNE EN COURS APRÈS JEM

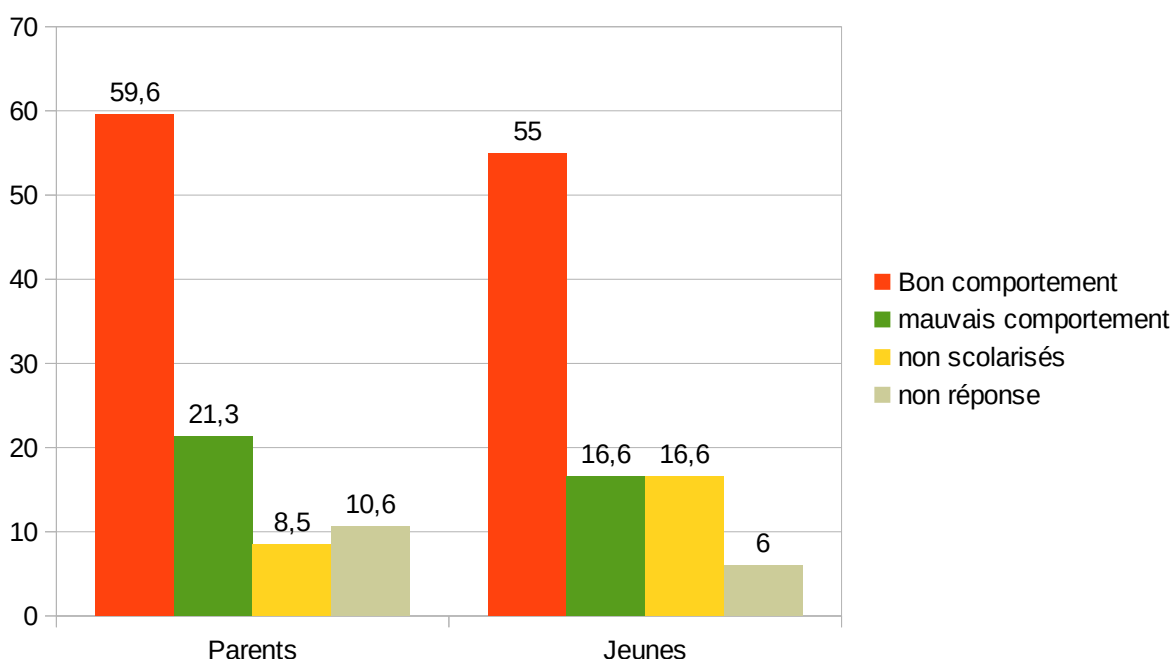
Lorsque les jeunes s'inscrivent à JEM, leur comportement en cours est souvent agressif envers les professeurs et aussi leurs camarades. Il leur est parfois difficile d'établir une relation simple avec quiconque, ils se sentent agressés dès que l'on s'adresse à eux, ils sont sur la défensive, ils ont besoin de dominer l'échange, rendant le dialogue, la communication difficile, voire impossible. Ils n'ont plus confiance en l'autre.

Pour d'autres, le comportement est compliqué dû à des troubles du comportement, ils sont hyperactif, ont des problèmes d'attention, de concentration et ils leur est très compliqué de rester à l'écoute pendant une heure.

Ce sont des jeunes qui en général ont un rapport à l'école conflictuel ou/et une histoire familiale compliquée, ces tensions se répercutent dans leur comportement quotidien : agressivité, agitation, nervosité et de ce fait à l'école, en cours, en famille, à l'extérieur, à JEM.

De nouveau, tout le travail sur l'estime de soi lors du parcours JEM va être important pour que le jeune se reconstruise et reprenne confiance en lui et en l'autre. Le travail est long, le parcours de trois mois permet une première prise de conscience.

L'enquête réalisée auprès des parents comme auprès des jeunes permet de voir que pour plus de 50%, le comportement de ces derniers, en cours s'est amélioré après leur passage à JEM et pour environ 16,6% (enquête jeunes) le comportement est dit encore « mauvais » en cours. La différence de résultats entre les deux enquêtes : parents – jeunes, vient du fait, que dans l'échantillon des jeunes qui ont répondu, plus de jeunes sont non scolarisés.

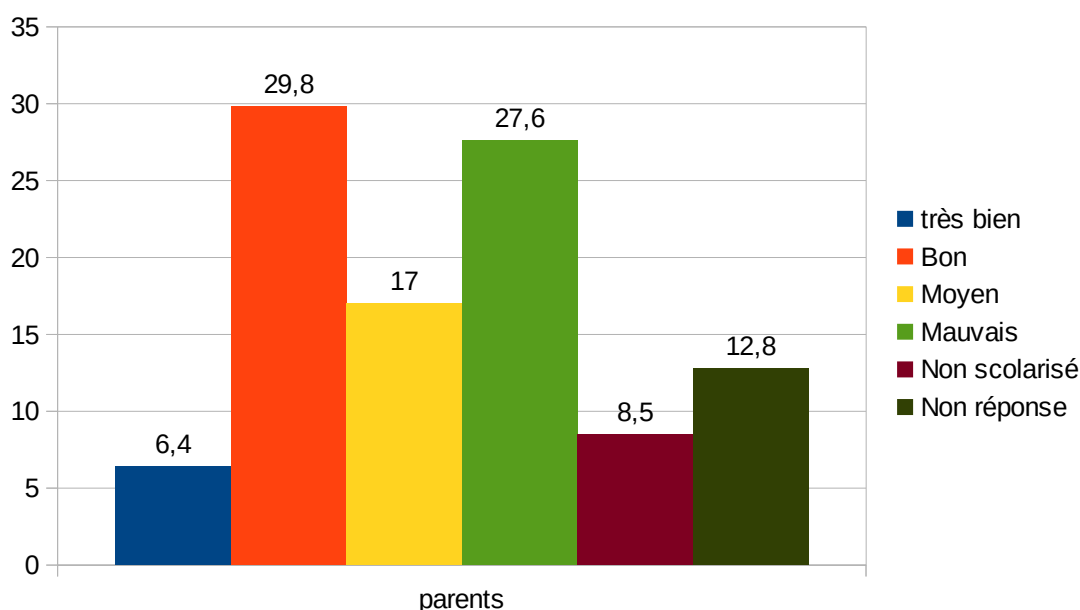


*Le comportement des jeunes en cours après avoir fait le dispositif JEM*

## C : LES RÉSULTATS SCOLAIRES APRÈS JEM

75% des jeunes sont scolarisés après JEM, 34,2% sont en CFA et les autres sont soit en 3<sup>ème</sup>, bac pro ou bac général. Nous n'avons pas le dossier scolaire du jeune lorsque nous l'accueillons à JEM, nous permettant de dire son niveau scolaire. Mais nous pouvons constater qu'une grande partie à travers les exercices que nous pouvons faire ont un niveau scolaire faible. Après le dispositif JEM, 75% ont repris une formation et les résultats sont meilleurs. 6,4% des parents nous disent que leur enfant a de très bons résultats scolaires, 29,8% de bons résultats, 17% des résultats moyens : ce qui veut dire qu'après JEM 53,28% des jeunes ont des résultats satisfaisants. Par contre 27,6% des parents disent que leur enfant a de mauvais résultats.

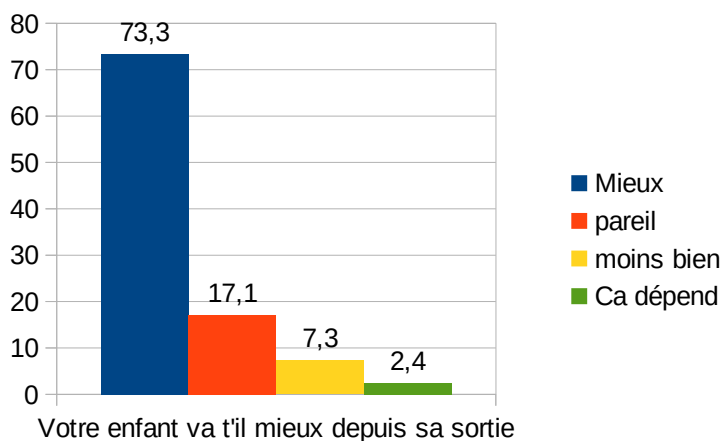
La formation choisie après JEM, le comportement adopté en cours permettent aux jeunes d'avoir de meilleurs résultats scolaires.



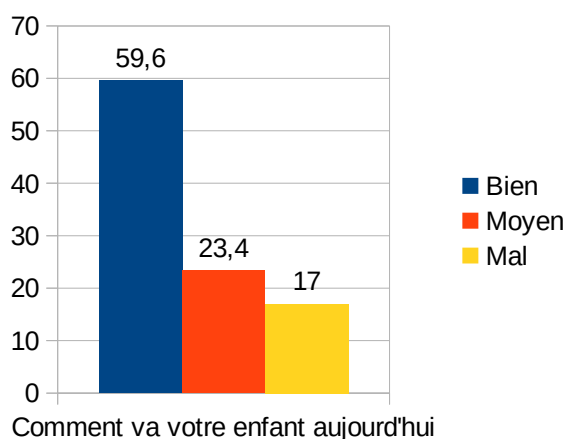
*Les résultats scolaires des jeunes après avoir fait le dispositif JEM*

## D : COMMENT VA T'IL AUJOURD'HUI? (ÉTÉ 2018)

A la question, « Votre enfant va t'il mieux depuis sa sortie de JEM ? », 73,2% des parents disent que leurs enfants va mieux, 7,3% disent qu'il va moins bien.



Et à la question, « Comment va votre enfant aujourd'hui? ». 59,6% disent qu'il va bien, 23,4% que c'est moyen et 17% qu'il va mal.



La majorité des jeunes vont mieux sortant du JEM. Toutefois 17% ne vont pas bien, nous avons regardé s'il y avait un lien avec le fait d'être scolarisé ou non. La moitié de ces jeunes avaient trouvé un apprentissage après JEM, mais pour des raisons de retard, de distance maison/entreprise, de maladie, ils ont arrêté leur formation et depuis ils n'ont plus rien. Pour l'autre moitié, se sont des jeunes qui avaient des problèmes de santé et ne réussissaient plus à aller en cours, ils avaient plus ou moins réussis à suivre les ateliers de JEM, mais à la rentrée scolaire, même s'ils étaient inscrits dans un établissement, ils n'ont pas réussi à reprendre le chemin de l'école. Un autre jeune après avoir volé sur son lieu de stage, a perdu tout espoir et s'est laissé entraîner dans la délinquance, alors que pendant le dispositif JEM il avait fait beaucoup d'efforts pour réussir, il donnait vraiment l'impression qu'il allait réussir : son projet professionnel était construit, faisait des stages régulièrement, la relation avec sa maman était bonne et avec l'école il était prêt à faire des efforts pour réussir son apprentissage. Et tout a basculé lorsqu'il a volé sur son lieu de stage pendant le parcours JEM, il a compris qu'il avait fait une faute grave et il ne s'est pas donné une deuxième chance. Il n'a pas réussi à surmonter cette épreuve, le dispositif JEM s'est terminé, nous n'avons pas pu l'aider.

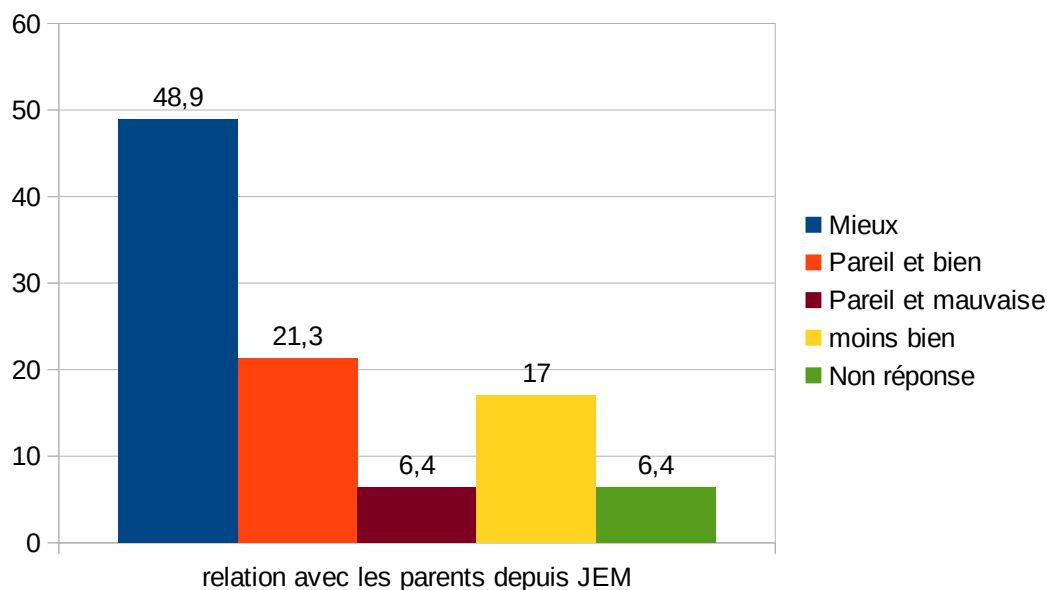
On voit que le fait d'être scolarisé ou pas, joue énormément sur le fait que son enfant aille bien ou pas. Si leur enfant n'est pas scolarisé, les parents répondent que leur enfant ne va pas bien.

## **E : LA RELATION AVEC SES PARENTS AUJOURD'HUI**

Nous avons pu noter que la relation avec les parents pour ces jeunes était souvent compliqué : beaucoup de familles monoparentales (un des parents décédé, disparu ou famille divorcée), des problèmes d'alcool, de violence, de culture, sociaux ... . Sur 128 jeunes accueillis depuis 2014, 96 ont des problèmes relationnels avec leurs parents, c'est-à-dire 75%, ce point est essentiel et c'est pour cette raison que nous avons mis en place les ateliers « cafés des parents » ainsi que les médiations familiales. Sûrement insuffisant, mais qui ont le mérite d'exister et d'apporter à ceux qui participent.

Nous avons donc demandé aux parents si depuis leur passage à JEM, la relation avec leur enfants étaient mieux. 21,3% nous répondent qu'elle était bien pendant le dispositif et qu'elle est restée bien. 48,9% nous disent qu'elle est mieux depuis le passage à JEM. 6,4% nous disent que la relation était compliquée au moment du dispositif et qu'elle l'est restée. Et 17% nous disent, que la relation avec leur enfant s'est encore aggravée depuis JEM. En effet, certaines situations familiales sont tellement compliquées, que ces

familles n'arrivent plus à communiquer, à créer du lien. Et le jeune en grandissant n'arrive pas à donner sa confiance à ses parents ou à pardonner certains faits, et la relation se rompt.



## II. TÉMOIGNAGES DES JEUNES ET DES PARENTS QUELQUES ANNÉES APRÈS

Les portraits de jeunes ci-dessous sont présentés dans l'ordre d'arrivée dans le dispositif JEM. Pour ceux arrivés en 2014-2015 ou 2015-2016, ils ont eu un premier entretien en 2017 avec Sandrine Lebreton (doctorante en sciences de l'éducation) et ont répondu ensuite aux textos de Régine Rouillon (Coordonnatrice) en 2019.

### ÉLISE (08 décembre 2014 – 5 mois), 19 ans en 2019

Élise a intégré le parcours JEM pour des raisons de démotivation et un absentéisme très important (l'année d'avant, elle était en rupture scolaire). Malgré quelques retards lors des activités, Élise s'est investie dans le parcours et a retrouvé un peu d'estime d'elle-même et de confiance. Selon elle, le parcours JEM est synonyme d'« accompagnement », lui a permis « d'échanger sur ses difficultés », et « cela a aidé à se lever le matin ». Cependant, selon ses dires, le parcours ne l'a pas aidé à se remotiver vis à vis de l'école et des apprentissages scolaires. Après le parcours JEM, Élise a intégré une MFR (Maison Familiale Rurale) en internat mais elle a arrêté au bout d'un mois, s'est retrouvée en rupture scolaire puis déscolarisée pendant deux ans. Elle avait des difficultés personnelles et familiales. En mars/avril 2017, elle a commencé à aller un peu mieux et a entrepris quelques démarches pour retourner à l'école en CAP commerce avec un suivi MLDS (Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire). Elle est entrée en 2018 en 1ère année de CAP commerce tout va bien pour le moment. Ses résultats scolaires sont très bons (18/20 de moyenne au premier trimestre) et ses stages se passent bien également. Elle envisage un Bac Pro commerce après son CAP. Élise dit avoir « compris que l'école, c'est important ». Elle a également réussi à dépasser voire régler la majorité de ses problèmes extra-scolaires.

En 2018, au dire de sa mère Élise va beaucoup mieux, « elle a su relever la tête, se reprendre en main toute seule. Cette année, elle était en 1ère année CAP vente multi service au Lycée Pablo Neruda, elle a 15,70 de moyenne générale, elle a un bon comportement à l'école et n'a pas eu d'absentéisme.

Pour moi, je pense qu'elle a eu un bon soutien de votre part. Elle a senti qu'on voulait l'aider, je vous en remercie d'ailleurs. Cordialement. Continuez à aider les jeunes qui décrochent. Merci

### **ADRIEN (08 décembre 2014 – 3 mois), 19 ans en 2019**

Adrien est entré dans le parcours JEM surtout pour travailler sur son projet professionnel. Il a arrêté les activités le 7 janvier 2015 mais a continué le parcours en effectuant plusieurs stages. Adrien a beaucoup apprécié la relation avec sa marraine qui selon ses dires lui a permis « d'aller mieux ». Adrien avait une « fragilité psychologique » et après le parcours JEM, il a été hospitalisé une semaine. Il a bénéficié d'un suivi psychologique pendant quelques mois mais a décidé d'arrêter. Il a bénéficié de parcours aménagés au sein de son établissement.

Adrien était en terminal en 2017/2018, il a passé son BAC pro Prothésiste dentaire. Adrien au dire de sa maman manquait toujours de motivation pour l'école, il avait encore des absences et des retards. Aujourd'hui (2018-2019) Adrien a intégré un BTS prothésiste dentaire à Lyon. Adrien dit aller beaucoup mieux. Il a de bons résultats scolaires et souhaite continuer dans ce domaine malgré des périodes de démotivation.

### **FAUDEL (15 janvier 2015 -4 mois), 18 ans en 2019**

Faudel était jugé comme « très agressif et insolent » et a intégré le parcours JEM pour faire « une pause » au niveau scolaire. Après JEM, Faudel a commencé une 3ème Pro plomberie mais il a été exclu de son établissement. Il a été placé dans trois foyers et s'est fait également exclure à chaque fois. Il déclare une rupture scolaire d'un an environ. Il dit avoir eu des problèmes de comportements, familiaux et judiciaires. Ensuite, il est parti vivre chez sa tante qui l'a aidé à se remotiver pour reprendre l'école. Il a été en parcours aménagé avec une semaine de cours et une semaine de stage (pas de motivation pour les cours mais motivé pour la partie professionnelle).

Il est en 2018 en apprentissage (au CIFAM d'Angers), en centre Automobile (stage avant dans cet établissement, projet mécanique confirmé) son projet professionnel est de devenir mécanicien automobile. Au dire de sa maman, Faudel va très bien, son année scolaire s'est bien passé.

### **LÉONIE (07 décembre 2015 – 3 mois) , 20 ans en 2019**

Léonie avait des problèmes personnels, une fragilité psychologique avec un diagnostic de phobie scolaire (très bonne élève avant). Après JEM, elle déclare avoir eu un absentéisme important et une rupture scolaire d'environ 1 an avec un suivi MDA (activités artistiques, ateliers). Elle est aujourd'hui en Bac pro commerce (16,5 de moyenne générale). Elle va en cours mais se dit toujours angoissée malgré sa motivation. Sa phobie scolaire est moins forte mais toujours un peu présente. Elle veut devenir photographe.

Cette année 2017/2018, elle poursuivait ses études avec l'objectif d'obtenir une mention à son bac et de poursuivre ses études.

Sa maman trouve qu'elle va beaucoup mieux, « le dialogue n'est pas toujours facile mais c'est tout de même amélioré, elle continue aussi un suivi psychologique. Nous aimerions qu'elle ait davantage de relations en dehors de la maison mais cela reste très compliqué car elle ne sort pratiquement jamais ». Sa maman nous fait savoir que ses études lui ont permis d'effectuer 2 voyages à l'étranger : le premier en 2017 durant son année en seconde où elle est partie 3 semaines en stage en République Tchèque et le second cette année durant son année en 1ère où elle est partie 3 semaines via le dispositif ERASMUS en Italie. Elle a pu dialoguer en anglais; une matière qu'elle affectionne tout particulièrement.

Malgré une bonne année scolaire, Léonie ne souhaite pas poursuivre dans le commerce, elle veut continuer ses études, mais elle n'a pas encore défini son projet professionnel

### **ALBAN (16 novembre 2015 – 3 mois), 19 ans en 2019**

Alban allait très peu en cours et avait des « angoisses » par rapport à l'école. Selon sa mère, le parcours JEM n'a « rien apporté à Alban car il n'était déjà pas bien », ce n'était « pas le moment » malgré « un bon encadrement ». Ses problèmes personnels ont pollué son parcours. Après JEM, Alban a connu une rupture scolaire, sa « phobie scolaire a été confirmée » et il a entamé un suivi psychologique depuis juin 2016. Il est inscrit dans un établissement scolaire en bac professionnel mais ne va plus du tout en cours. Selon sa mère, il va « un peu mieux depuis quelques mois ».

2 ans après, sa mère dit qu'Alban va mieux « qu'il reprend confiance en lui doucement, mais ne souhaite pas reprendre ses études pour l'instant. Nos relations sont très bonnes, il dialogue et échange facilement, quand à son avenir professionnel nous restons sans réponse de sa part.

### **KAICY : (07 décembre 2015 – 3 mois), 18 ans en 2019**

Kaicy était démotivée et n'arrivait pas à trouver sa voie, un projet de formation. Elle a donc découvert plusieurs domaines professionnels mais sans vraiment avancer dans ces choix. Après JEM, Kaicy a fait deux essais en apprentissage non concluant, un en toilettage qui ne lui a pas plu et l'autre en signalétique enseigne et décor, elle a eu un accident de travail pendant les 2 mois d'essai et le patron ne l'a pas gardé. Elle a ensuite essayé de réintégrer un lycée mais en vain, le retour à une scolarité ordinaire n'était pas possible pour elle, donc ses parents ont décidé de mettre sa scolarité entre parenthèses et de lui laisser le temps de réfléchir à ce qu'elle voulait faire vraiment faire.

Pour la rentrée 2019, Kaicy souhaite s'orienter vers un CAP Fleuriste en apprentissage et est en recherche de patron.

### **ERIKA (16 novembre 2015 – 3 mois), 19 ans en 2019**

Erika est arrivée dans le parcours JEM avec un grand manque de confiance en elle, une démotivation par rapport à l'école et des résultats scolaires faibles. Petit à petit, pendant le parcours, elle a retrouvé un peu d'estime d'elle-même et selon ses dires « a bien pris conscience de l'importance des cours ». En 2017, elle était en 1ère STMG et confie avoir de meilleurs résultats dans les matières professionnelles que générales. Sa moyenne générale tourne autour de 9 sur 20 mais elle dit s'accrocher malgré le fait qu'elle trouve que l'école, c'est « long et dur ». Pour le moment, elle n'a pas vraiment de projet de métier.

Aujourd'hui Erika a obtenu son baccalauréat et a fait une première année en faculté de sociologie, qu'elle a arrêté avant la fin de l'année car elle a un nouveau projet de formation. Elle veut l'an prochain faire un BTS assistante de gestion. En attendant elle travaille dans un Hyper U afin de pouvoir payer sa formation.

### **EMMA (16 novembre 2015 – 3 mois), 19 ans en 2019**

Emma avait des absences de plus en plus fréquentes lors de son entrée dans le dispositif JEM et n'allait plus du tout en cours pendant le parcours. Elle a évoqué une souffrance psychologique importante mais a refusé de voir un psychologue et le suivi MDA proposé. Après JEM, Emma a connu une rupture scolaire jusqu'en septembre 2016 avec un suivi par le CPE et une assistante sociale. En 2017, elle est en 1ère année « métiers de la mode » mais selon ses dires « par dépit ». Malgré un manque de motivation, elle a une moyenne générale d'environ 15 sur 20, est peu absente mais reconnaît de nombreux retards qu'elle justifie par des « pannes de réveils ». Elle n'a pas de projet professionnel défini à aujourd'hui.

2 ans après, Emma est toujours en difficulté, elle a quitté le lycée Bac Pro Mode qui ne l'intéressait pas et elle a fait des stages dans l'audiovisuel, domaine qui l'intéressait déjà lorsqu'elle était à JEM en espérant pouvoir trouver pour la rentrée prochaine une formation dans ce même domaine. Mais peut-être confit-elle, qu'elle va devoir travailler une année avant pour payer sa formation.

### **LENNY (16 novembre 2015 – 3 mois), 19 ans en 2019**

A son entrée dans le dispositif, Lenny avait des absences de plus en plus importantes et, selon l'établissement, un comportement « agressif et perturbateur ». Il avait des problèmes familiaux importants, notamment avec son beau-père (père décédé) et une consommation de cannabis quotidienne importante. Après le dispositif JEM, Lenny a déménagé dans une autre région et prépare un bac professionnel dans le domaine de la mécanique en CFA. Selon lui, tout se passe très bien avec un patron « super ». Il souhaiterait devenir concessionnaire de voitures de sport. Côté personnel et familial, Lenny évoque une amélioration des relations avec son beau-père malgré encore « quelques embrouilles ». Il ajoute qu'il « fume beaucoup moins de joints, seulement un ou deux le week-end » et qu'il « ne fait plus du tout de bêtises ».

2 ans après sa maman confirme que Lenny va mieux, « il est plus ancré dans la vraie vie ». Selon sa maman, le dispositif a été salutaire à Lenny car ça lui a permis de ne pas être déscolarisé et de renouer le dialogue avec lui. Ensuite, selon elle le déménagement a également été bénéfique pour le couper de toutes ses mauvaises fréquentations.

### **ÉMELINE (07 décembre 2015 – 3 mois), 19 ans en 2019**

Émeline a exprimé une démotivation, un absentéisme régulier, un « mal-être » avec un manque de confiance en elle lors de son entrée dans le parcours JEM. Une dépression a été diagnostiquée par son médecin et elle a entamé un suivi psychologique avec un traitement d'anti-dépresseurs. Pendant le parcours, sa mère évoque une amélioration : « elle a pris beaucoup d'assurance » et « une envie de progresser ». Émeline a également effectué des démarches pour essayer de trouver une orientation et un projet professionnel (stage, portes ouvertes). Après JEM, Émeline évoque une rupture scolaire d'environ deux mois pour raisons médicales. Pour elle, JEM a été « une aide ponctuelle mais qui est retombée après ». En 2017, elle effectue un CAP « horlogerie » mais dit subir son orientation : « cela ne me plaît pas du tout » et trouve que l'école « c'est angoissant ». Elle dit avoir de mauvais résultats scolaires et souhaite se réorienter dans le domaine artistique en passant par un bac professionnel « réalisation produits imprimés et pluri-médias ». Elle exprime également « une communication toujours un peu compliqué avec ses parents » et malgré une amélioration d'un point de vue psychologique, elle se dit toujours « un peu déprimée ». Elle pense que sa situation s'arrangera quand elle pourra faire ce qu'elle souhaite dans le domaine professionnel qu'elle a choisi, c'est-à-dire dans le milieu artistique.

2 ans après la situation d'Émeline, au dire de sa maman n'a pas trop évolué, Émeline est sortie du système scolaire et prend des cours par correspondance avec des résultats moyens. Pour l'an prochain, « elle a décidé de trouver un travail et reprendre ses études plus tard. JEM l'a aidé sur le moment, elle a eu une bonne écoute, un bon suivi, mais il aurait fallu un suivi plus long ».

### **MARC (18 janvier 2016 – 3 mois), 20 ans en 2019**

Marc a intégré le parcours JEM pour des difficultés d'apprentissages importantes, un problème d'acquis scolaires qui participent à une démotivation et un comportement jugé inadapté par l'équipe pédagogique. Il a été convoqué en conseil de discipline en décembre 2015 mais les enseignants souhaitaient qu'il trouve une solution et pensait que Marc était en « souffrance ». Pendant le parcours, Marc a travaillé sur son projet de formation et a fait plusieurs stages qui lui ont permis d'avancer dans ses choix d'orientation. Après JEM, Marc a été exclu de son établissement (plus de 16 ans) et son dossier scolaire ne lui a pas permis de retrouver une école. Il a été réserviste dans la gendarmerie au mois d'août et envisage d'en faire son métier. Il a obtenu son APJA et passe son permis.

Malgré tous ses efforts, Marc n'a pas réussi à faire ce qu'il voulait, aujourd'hui en 2019 il est inscrit en intérim et travaille essentiellement avec une boîte de déménagement. Il dit qu'il n'oubliera jamais JEM, il « m'a permis de fuir le système scolaire et de découvrir certains métiers, il rajoute que ça lui fait plaisir qu'on lui demande de ses nouvelles. »

Sa maman souligne qu' « ils n'ont jamais eu de problèmes relationnels avec Marc. C'est un enfant très gentil et affectueux. Nous sommes très présents pour lui et espérons qu'il trouvera sa voix. Nous lui mettons aucune pression »

### **MAREC (18 janvier 2016 – 3 mois), 19 ans en 2019**

Marec est arrivé dans le parcours JEM suite à une démotivation par rapport à l'école liée notamment à un désintérêt pour sa filière (prothésiste dentaire). D'autres problématiques ont été exposées, à savoir un comportement jugé inadapté (agressivité, consommation de cannabis, problèmes judiciaires). Par ailleurs, Marec a confié à un membre de l'équipe de l'association qu'il était diagnostiqué bi-polaire. Après JEM, son père a expliqué que le parcours lui « avait fait du bien sur le moment » mais parle d'une « descente après ». Marec a commencé en 2017 un apprentissage en jardinerie, « entretien espaces verts » mais il s'est fait exclure de son établissement pour avoir volé. Il a également arrêté le suivi psychologique au bout d'un mois. Le père de Marec ajoute qu'il a perdu son travail suite aux nombreux problèmes de son fils et, que Marec était en fugue depuis quatre mois sans donner de nouvelles.

### **BABETTE (7 mars 2016 – 3 mois), 18 ans en 2019**

Babette est entrée dans le dispositif pour un absentéisme modéré et surtout pour un comportement décrit par les enseignants comme perturbateur. Ils ont expliqué que Babette faisait tout pour se faire exclure des cours et notaient le caractère influençable de la jeune fille. Babette n'avait pas envie de faire JEM. « J'ai été inscrite à JEM car je n'aime pas l'école, pour moi l'école à ce moment là c'était chiant, ennuyant et fatigant. En classe, j'étais insolente, désagréable avec les professeurs, je leur manquais de respect, je ne supportais pas l'autorité, je m'en foutait et ne travaillais pas. Tout d'abord, je voudrais dire que je n'étais pas d'accord pour participer à JEM. Je ne voulais pas d'aide, j'appréhendais le dispositif, les activités. J'ai compris à ce moment là que j'étais dans une impasse.

Pendant le parcours, elle s'est montrée investie malgré des difficultés à se canaliser. Après JEM, Babette a intégré une MFR en internat dans le domaine des services à la personne. Malgré une rentrée un peu difficile pour elle et une angoisse par rapport à l'internat, Babette a petit à petit trouvé sa place. En 2017, elle déclare avoir de « bonnes notes », « quelques avertissements mais moins insolente », et ajoute : « j'ai appris à me calmer, à moins m'énerver ». Du côté familial, elle précise que « ça se passe mieux avec mes parents (adoptifs), ils ont appris à m'écouter ». Babette souligne qu'elle voit un psychologue.

En 2019, son projet professionnel est clairement défini, elle prépare un diplôme AES (Accompagnement Éducatif et Social) au CEFRAS et souhaite faire après une formation d'aide-soignante pour travailler plutôt avec les personnes âgées. Elle envisage même de passer son diplôme pour être d'Éducatrice spécialisée.

Babette dit que « JEM m'a permis de me libérer à travers le sport et surtout la boxe. De rencontrer d'autres jeunes, de réfléchir et de mieux construire mon projet professionnel. Ça m'a aussi fait comprendre que les grandes études ce n'était pas fait pour moi, que j'avais envie de quitter rapidement le système scolaire classique pour commencer une formation dans le professionnel, aujourd'hui (novembre 2017), je fais un CAPA, j'ai 17 ans. JEM m'a permis d'avoir plus d'autonomie, m'a appris à mieux me débrouiller seule et à gérer mon temps. »

### **CAMILLE (7 mars 2016 – 3 mois), 17 ans en 2019**

L'établissement a envoyé Camille dans le dispositif JEM pour un absentéisme régulier, une démotivation par rapport aux cours.. L'équipe pédagogique a également signalé que Camille avait une « fragilité psychologique », avec un « manque d'envie », qu'elle n'avait pas d'amis et était plus à l'aise avec les adultes. Pendant le parcours, Camille est restée assez renfermée sur elle-même, et ce, même si elle a participé à toutes les activités et stages proposés. Après JEM, Camille a intégré un bac professionnel en « accueil, conseils, vente ». Malgré de nombreux retards, Camille s'est investie dans sa formation avec



une moyenne générale autour de 18 sur 20. Cependant, après quelques mois, elle a connu une forte baisse de ses résultats qui correspondrait, selon son père, à une rupture sentimentale. D'autre part, Camille a été diagnostiquée bipolaire et son père note des changements d'humeur et un manque de communication.

En décembre 2018, Camille dit que « ça va bien pour elle », cette année elle était en Terminal pro ARCU au lycée Pablo Neruda à Bouguenais, mais elle n'y va plus depuis 2 mois, elle a décidé d'arrêter dans ce lycée pour reprendre sa terminale l'année prochaine en alternance à l'IA. Donc, elle cherche un travail en attendant la rentrée prochaine et recherche une entreprise pour l'alternance l'an prochain. Son objectif après le bac est de faire un BTS dans l'immobilier, le projet quel avait déjà lors du dispositif JEM et où elle avait pu faire un stage pour le découvrir. Camille dit être motivée pour trouver un patron et reprendre sa formation.

### **DAVID (7 mars 2016 – 3 mois), 19 ans en 2019**

David était en rupture scolaire depuis janvier 2015, à son arrivée dans le dispositif l'équipe pédagogique a signalé des problèmes personnels et familiaux. David s'est d'ailleurs confié sur ces sujets pendant le parcours JEM (consommation de cannabis, conflits avec sa mère). Il était présent aux activités proposées, avec « l'envie d'y aller » mais n'est pas retourné en cours. Après JEM, David a intégré un CAP ATMTC (Assistant Technique en Milieu Familial et Collectif), mais il dit avoir « démissionné parce ce que c'était loin » et qu'il était dans « une classe de filles ». Ensuite, il a été déscolarisé pendant environ trois mois avant d'accepter un suivi MLDS. Il effectue des stages et travaille sur son projet professionnel. David déclare également être suivi par une éducatrice et avoir diminué sa consommation de cannabis qui est pour lui « un cache-misère ». A ce moment son projet de formation n'est pas encore totalement défini. Il envisage un apprentissage soit en menuiserie soit une formation d'ASH (Agent de service hospitalier).

Après JEM, David était parti vivre chez son père en Haute-Savoie, il n'a pas de diplôme, mais il est charpentier. Il a pour projet de revenir à Nantes à la rentrée 2019, de se trouver un appartement et de passer un bac pro en alternance en électricité. Il a déjà commencé les démarches pour trouver l'entreprise. David dit qu'aujourd'hui il veut s'en sortir et il dit même « si c'était aujourd'hui, à JEM j'irais tous les jours. A l'époque je traînais avec des mauvaises fréquentations, avec mes potes à Pirmil. ... Aujourd'hui, c'est fini tout ça, il faut que j'arrête de fumer, dès fois je pète encore les plombs, c'est par rapport à mon passé. Je vois un psychiatre toutes les semaines. Il faut que je règle mon passé, après ça ira mieux. Aujourd'hui, j'ai vraiment envie de réussir. »

### **CÉDRIC (7 mars 2016 – 3 mois), 20 ans en 2019**

Cédric est entrée dans le parcours suite à un manque de motivation en lien avec son orientation (bac professionnel en cuisine) et un manque de confiance en lui. Pendant le parcours, il a découvert d'autres domaines professionnels. Après JEM, Cédric est entré en bac professionnel « commerce », ses résultats scolaires sont plutôt bons « quand il a décidé de travailler », selon sa mère. Il s'intéresse aux matières professionnelles mais dit « ne pas du tout aimer les matières générales ». Cédric souhaite devenir vendeur dans un magasin de vêtements.

En 2018, Cédric faisait sa dernière année au lycée Notre Dame en commerce, avec des résultats corrects (11-12 de moyenne). Mais il ne sait pas ce qu'il va faire après, s'il poursuit ses études, ou s'il travaille.

Sa maman constate que Cédric a mûri, qu'il est beaucoup mieux dans sa peau, que son comportement devient de plus en plus adulte, pour elle « JEM a contribué à l'épanouissement de Cédric ».

### **JÉRÔME (7 mars 2016 – 3 mois), 19 ans en 2019**

Jérôme a intégré le parcours JEM pour travailler sur son projet de formation, ne souhaitant pas continuer dans le secteur de l'hôtellerie. Son orientation « subie » a entraîné une démotivation et des absences régulières. D'autre part, des problématiques personnelles et familiales ont été révélées, à savoir une consommation importante de cannabis, des conflits avec son père et une communication compliqué avec

sa mère (parents divorcés). Jérôme souhaitait intégrer une école maritime mais son dossier a été refusé à la suite d'un contrôle positif au cannabis. Après le parcours JEM, plusieurs établissements n'ont pas accepté la candidature de Jérôme. Il a entrepris un CAP « cuisine » en centre de formation mais a arrêté car « ça ne lui plaisait pas ». Ensuite, Il a intégré un lycée expérimental pendant trois mois et selon son père « ça été une catastrophe », le mode de fonctionnement ne lui correspondait pas. Jérôme a donc été de nouveau déscolarisé et a connu de graves problèmes judiciaires qui ont conduit son père, selon ses dires, à une dépression. Jérôme a été placé en foyer avec un contrôle judiciaire et est en attente d'un jugement au tribunal.

En 2018, Jérôme a repris ses études, il est scolarisé en 1ère, il prépare un bac littéraire et il souhaite ensuite passer une licence en psychologie. Il dit « être bien ».

### **LAETICIA (18 avril 2016 – 5 jours), 19 ans en 2019**

Lætitia était en rupture scolaire avec un rejet pour l'institution scolaire quand elle a intégré le dispositif. Selon le chef d'établissement, depuis que Lætitia a redoublé sa 6ème, elle rencontre des difficultés scolaires. Sa situation familiale aurait également été un facteur déclencheur d'une perte de sens et un certain « mal-être ». Ses parents sont divorcés, elle vivait chez sa mère et n'avait à l'époque aucun problème à l'école. Sa mère, pour des raisons inconnues, lui aurait demandé de partir du domicile et d'aller vivre chez son père. C'est à partir de ce moment là que Lætitia aurait commencé à être de plus en plus absente pour ne plus aller du tout en cours. Lætitia n'a pas adhéré au parcours et a arrêté très rapidement. Il semblerait qu'une des raisons de cet abandon soit une jeune fille du groupe qui aurait été en conflit avec Lætitia. Après JEM, Lætitia est passée en commission disciplinaire. Elle était déscolarisée et selon son père, « elle ne fait rien et attend d'avoir 25 ans pour toucher le RMI ». Il précise que « la communication est très difficile » et que Lætitia est « violente verbalement ». Selon lui, « elle n'a aucun projet » et il se sent « démuni » face à la situation et dit « baisser les bras ». Il ajoute que Lætitia bénéficie d'un accompagnement par la mission locale pour faire des stages mais il explique que sa fille « n'y va pas souvent ».

Deux ans après, au dire du papa, Laeticia va mieux parce qu'elle prend de la maturité. Pour lui, « aucun dispositif n'aurait pu améliorer ses rapports avec les autres. Seul le temps pouvait la faire grandir ». Aujourd'hui, elle a repris « la confiance en elle, elle devient une jeune femme et son comportement est moins agressif, elle est sociale et ses résultats s'en ressentent, elle est en 2ème année à l'IFOCOTEP, et prépare un CAP vente en boulangerie ».

### **MAËLLA (18 avril 2016 – 3 mois), 18 ans en 2019**

Maëlla est arrivée dans le dispositif dans un contexte scolaire et familial compliqué. L'équipe pédagogique évoque un absentéisme important et un comportement jugé « violent » envers les professeurs et des élèves. Ils précisent également que Maëlla aurait eu des problèmes sur les réseaux sociaux. Par ailleurs, ses parents qui étaient séparés ont décidé de revivre ensemble avec un père qui serait violent et qui aurait un problème d'alcoolisme. Pendant le parcours, la protection de l'enfance a contacté l'équipe de l'association. Maëlla s'est investie et a eu un comportement respectueux malgré un sentiment de « colère » qu'elle a pu exprimer lors des ateliers de développement personnel. Elle a effectué deux stages qui se sont bien passés (crèche et restauration). Après JEM, elle a intégré une 3<sup>ème</sup> préparatoire professionnelle mais selon Maëlla, « ça ne se passait pas bien du tout ». L'établissement lui a donc proposé un parcours aménagé avec des stages. Maëlla a fait ensuite en apprentissage dans la restauration en tant que serveuse et selon ses dires, elle semble avoir trouvé sa voie.

En 2019, Maëlla va bien, elle reste têtue au dire de sa maman « elle est toujours dans cette optique de faire ce qu'elle veut quand elle veut ». Maëlla termine sa 2<sup>ème</sup> année de CAP hôtellerie dans un restaurant à Bouguenais. Et pour l'an prochain, Maëlla dit ne pas être encore décidée, elle a toujours le projet de travailler auprès d'enfants, elle souhaiterait faire un CAP Petite Enfance que l'on peut commencer uniquement à 18 ans, ou alors elle poursuit en restauration et fait un Bac Pro.

### **SÉBASTIEN (18 avril 2016 – 3 mois), 19 ans e 2019**

Sébastien a évoqué une démotivation qui le conduit à des absences répétées en lien avec son orientation. Il voulait faire un apprentissage en chaudronnerie et les cours de 3<sup>ème</sup> préparatoire professionnelle ne lui convenaient pas. Il a effectué plusieurs stages pendant son parcours qui ont confirmé sa volonté de trouver un centre de formation et un maître d'apprentissage mais il n'était pas certain du secteur à la fin de son parcours. Après JEM, il a bénéficié d'un parcours aménagé au sein de son établissement (stages). Aujourd'hui, il a intégré un bac professionnel « aménagement paysager » mais selon sa mère, « c'est difficile, ça se passe mal avec un professeur et les autres élèves », sa moyenne générale tourne autour de 9 sur 20. Sébastien souhaite toujours entrer en apprentissage « dans n'importe quel domaine sauf peintre en bâtiment », « il a fait un stage dans ce domaine qui ne lui a pas plu ». Sébastien cherche un employeur pour pouvoir intégrer un centre de formation en alternance.

A la rentrée 2018, Sébastien a finalement trouver un apprentissage au lycée BPA (Travaux d'Aménagements Paysagers) à la Roche sur Yon, son année scolaire se passe bien, il a toujours des difficultés avec l'autorité, mais « il a su se contrôler cette année »

### **ISAAC (7 mars 2016 – 3 mois), 18 ans en 2019**

Isaac était décrit par l'équipe enseignante comme un élève ayant des capacités intellectuelles certaines mais qui ne trouvait plus de sens aux apprentissages scolaires avec un manque de concentration. Sa mère s'est confiée à un membre de l'équipe associative et a évoqué des problèmes de comportement (depuis la 6<sup>ème</sup>), judiciaires (actes de délinquance), une consommation de cannabis et d'alcool. Pendant le parcours, Isaac a participé et s'est investi dans toutes les activités. Il a également effectué un stage en boulangerie-pâtisserie lors duquel il a commis un vol. L'employeur a porté plainte. Après le parcours, un seul établissement a accepté de le prendre en CAP « carrosserie ». Isaac « allait en cours mais ne suivait pas », selon sa mère car le secteur de l'automobile « ne l'intéressait pas du tout ». Il a eu ensuite un suivi MLDS avec des stages en boulangerie qui ont confirmé son projet professionnel. Cependant, Isaac n'arrive pas aujourd'hui à trouver un maître d'apprentissage. Sa mère évoque également une amélioration par rapport au comportement de son fils et ce même s'« il continue à faire des « bêtises », il en fait moins et pas les mêmes ».

2 ans après, Isaac n'est toujours pas scolarisé, il ne travaille pas, « ça reste compliqué ». Isaac ne trouve pas de solution.

### **MADI : (7 novembre 2016 – 3 mois), 17 ans en 2019**

L'établissement a inscrit Madi pour une démotivation en cours, Madi ne donnait plus de sens à l'école. Il allait en cours mais ne participait pas, il n'emmenait pas ses affaires et ne faisait plus ses devoirs. Par contre, pendant le parcours il a montré une vraie motivation à venir à tous les ateliers. Ces parents étaient investis dans son parcours et sa réussite.

Après sa 4<sup>ème</sup>, Madi a fait l'année suivante une année en MFR où tout s'est relativement bien passé, et il a aujourd'hui intégré le CIFAM pour préparer un CAP mécanique. Il trouve les cours un peu compliqués, mais il dit « vouloir s'investir » et à l'entreprise il est satisfait.

### **BRENDON : (7 novembre 2016 – 3 mois), 17 ans en 2019**

Brendon a intégré le dispositif dans un contexte scolaire compliqué. Il rejetait l'institution scolaire, et ne voulait plus y aller. Ses problèmes étaient doublés de problèmes judiciaires et d'une situation familiale également compliquée, il n'a jamais connu son père et sa maman n'avait pas d'emploi. Malgré tout, Brendon montrait dans le dispositif une volonté à trouver des solutions, à réussir. Il a construit son projet professionnel et a fait un stage en peinture qui lui a beaucoup plu.

A la rentrée scolaire, il est entré au CIFAM en CAP maçonnerie, qu'il a dû arrêter pour cause d'une allergie au ciment. Et comme il n'aimait toujours pas l'école, il n'a pas souhaité intégrer une autre formation. S'en est suivi un accident de scooter qui l'a mobilisé quelques mois. En avril 2019, il aura ses 18 ans, il souhaite trouver du travail.

#### **LORENTZ : (5 décembre 2016 – 3 mois), 18 ans en 2019**

Lorentz exprimait une démotivation, un mal-être avec une perte de confiance en lui lors de son entrée dans le parcours JEM. Diagnostiqué enfant précoce, il était suivi psychologiquement, en cours il était présent mais ne participait pas, il n'avait pas de projet scolaire. Pendant le parcours Lorentz a pris beaucoup d'assurance en lui, il s'est investi dans le projet et a pu sortir de son isolement. Chacun espérait un retour en cours, mais il n'a pas réussi. Sa maman était satisfaite du dispositif JEM, elle trouvait que Lorentz « commençait à reprendre pied, mais malheureusement dit-elle rien n'a été mis en place après le lycée, il est donc retourné à la maison, dans sa chambre ». Elle nous remercie de notre aide.

En décembre, à ses 16 ans, il a été inscrit en MLDS, il a participé à quelques cours mais ses angoisses sont revenues et il les a arrêtés. Après Lorentz a fait quelques stages et est retourné chez lui, il avait fait des démarches pour un service civique mais il n'a pas été retenu par la structure. En avril 2019, il envisageait de faire une formation d'entraîneur sportif.

#### **KADIA : (16 janvier 2017 – 2 mois), 17 ans en 2019**

Kadia, jugé comme frondeuse et agressive, a intégré le JEM pour travailler son comportement, son attitude. Ce qu'elle a réussi à faire, elle était présente, ponctuelle, respectueuse et participait. Par contre lors de son stage elle a refusé toute autorité, toute remarque, son stage a été arrêté le deuxième jour et elle n'est plus revenue à JEM (mars 2017)

Kadia en foyer à l'entrée à JEM, a depuis pu retourner vivre avec sa maman mais elle n'a jamais réintégré le système scolaire, elle dit aujourd'hui s'ennuyer et ne pas faire « grand chose ». Cependant, elle envisage, pour la rentrée 2019 de faire un CAP en esthétique

#### **SALIMA : (16 janvier 2017 – 3 mois), 17 ans en 2019**

Salima était démotivée et connaissait un absentéisme important. L'établissement l'a inscrite à JEM en lui demandant juste d'être présente et à l'heure. Salima manquait de cadrage familiale et faisait un peu ce qu'elle voulait. Pendant le dispositif elle a montré un comportement très positif, elle a eu quelques absences résultant de ses fréquentations amoureuses et de son manque de cadrage familiale mais s'est impliquée dans le dispositif.

A la rentrée suivante, Salima est entrée en 3<sup>ème</sup> prépa pro avec envie selon ses dires et avec le projet de faire un CAP esthétique. Elle n'a pas trouvé d'apprentissage dans ce domaine mais a trouvé un patron en tant que fleuriste et fait un CAP à l'IFOCOTEP de Saint Herblain. Elle dit que le travail et les horaires sont assez compliqués, mais que ça va, elle réussit à être à l'heure, et qu'elle aime ce qu'elle fait. Par contre sa vie familiale et amoureuse est toujours compliquée, son papa boit toujours et son nouveau petit copain également. Malgré tout, aujourd'hui elle souhaite rester avec lui, elle pense réussir à le raisonner.

#### **MAGALIE : (6 mars 2017 – 3 mois), 17 ans en 2019**

L'établissement a choisi d'inscrire Magalie au dispositif JEM pour des raisons d'absentéisme, d'agressivité envers les professeurs et des problèmes relationnels avec ses parents. Magalie a beaucoup travaillé sur son comportement, ses relations avec les autres et son projet professionnel pendant le dispositif. Nous savions que la clé de la réussite pour Magalie était son comportement. Magalie voulait être serveuse mais selon ses conditions : travailler à Nantes (alors qu'elle habite à Montbert), ne pas travailler le week-end et ne pas finir tard le soir. Son stage dans un restaurant de Nantes s'est bien passé mais elle n'a pas trouvé d'apprentissage pour la rentrée suivante, elle a donc été scolarisée au Lycée

Nicolas Appert, mais comme elle ne voulait pas être interne, la distance a fait qu'elle a abandonné les cours.

Cette année, 2018-2019, elle a trouvé un apprentissage dans un restaurant près de la gare de Nantes, elle travaille de 8h30 à 15h et tout se passe bien. Magalie dit avoir changé de fréquentation, qu'aujourd'hui elle est plus calme, qu'elle sort beaucoup moins et si elle sort c'est pour faire « quelque chose d'utile ».

L'année où Magalie était à Nicolas Appert, sa maman disait « ne plus pouvoir l'accompagner » qu'il était très compliquée de discuter projet avec elle et qu'elle avait demandé une aide éducative pour rétablir l'autorité parentale.

### **AUGUSTIN : (6 mars 2017 – 3 mois), 17 ans en 2019**

L'établissement a choisi d'inscrire Augustin au dispositif JEM car depuis le début de sa 3<sup>ème</sup> il a perdu toute motivation, il devient agité, il se disperse et ses résultats sont en baisse alors que c'était un bon élève. Le dispositif JEM permettra de comprendre que la maman d'Augustin lui met une grosse pression pour qu'il fasse des études longues comme elle, lui n'aime pas l'école et veut faire un CAP en vente ou mécanique.

L'année suivante Augustin a été scolarisé dans un lycée qu'il quittera au bout de 3 mois et ne sera plus scolarisé cette fin d'année scolaire et par la suite.

Maintenant, Augustin a plus de 16 ans et il « travaille en tant que remplaçant animateur », il n'a pas de projet professionnel. Il pense passer son permis pour pouvoir trouver du travail plus facilement.

### **MACEO : (27 mars 2017 – 3 mois), 18 ans en 2019**

Maceo a été inscrit au dispositif pour des problèmes de comportements en classe, il était insolent en cours. Maceo avait déjà eu un conseil de discipline et une exclusion de cours. Maceo et son papa ne voulaient pas l'inscrire à JEM, il avait de bons résultats dans l'ensemble, il voulait passer son brevet des collèges et poursuivre ses études, faire un bac pro commerce en alternance. Il ne comprenait pas que s'il restait en cours il risquait d'être exclu définitivement de son établissement. Il devait comprendre que l'établissement lui offrait la possibilité de terminer sa 3<sup>ème</sup> prépa pro.

Les premières semaines, Maceo ne venait pas à tous les ateliers du parcours JEM et au fur et à mesure il a compris que l'on était là pour l'aider, l'accompagner. Alors il est venu plus régulièrement. Maceo cherchait activement un patron pour faire son alternance, il voulait le faire chez un concessionnaire mais il n'a pas réussi à trouver. Il est donc rentré au Lycée Sacré Cœur à Saint Herblain en CAP commerce, malgré quelques retards, il a su avoir un comportement adapté et de bons résultats.

Il a obtenu son CAP et travaille cet été là où il a fait son stage.

### **OCÉANE : (27 mars 2017 – une semaine), 18 ans en 2019**

Océane en 2<sup>de</sup> pro gestion des administrations a été dirigée vers le dispositif JEM car depuis la 3<sup>ème</sup> elle a beaucoup d'absences, elle n'a plus de motivation à aller à l'école et n'a pas de projet de vie. Océane est venue une semaine à JEM et après nous ne l'avons plus revu, dans son établissement elle a arrêté d'y aller aussi.

Océane a eu 16 ans en septembre 2017, elle a fait une demande pour un service civique à Unis Cité elle a été prise pour deux missions : elle fait du périscolaire et va dans des IME accompagner des enfants dans la création de planeurs avec la fédération française d'aéromodélisme. Aujourd'hui (avril 2018) elle dit que « ça lui plaît complètement ». Mais elle ne sait pas ce qu'elle va faire après

### **MARVIN : (24 avril 2017 – 3 mois), 18 ans en 2019**

Marvin en 2<sup>de</sup> général était démotivé, avait de plus en plus d'absences, la CPE de l'établissement disait qu'il avait besoin d'être valorisé, qu'il ne trouvait plus de sens à l'école, qu'il s'impliquait de moins en moins.

Marvin a fait un très bon parcours JEM. Il était à l'écoute des autres, les protégeait, les aidait, il avait trouvé un rôle qui le valorisait et lui convenait. Mais Marvin se posait beaucoup de questions sur lui, sur son développement personnel qui le perturbait et l'empêchait d'avancer, il saturait, il avait besoin de faire une pause.

Marvin est entré en bac pro commerce l'année suivante.

Sa maman nous a fait savoir qu'il a continué après JEM à travailler sur lui, il avait une aide extérieure psychologique et qu'aujourd'hui il se sent mieux. Malgré tout, ils ont décidé de partir à Marseille afin qu'il arrête seul ses « relations toxiques et également les produits ».

### **MAXENCE : (20 novembre 2017 – 2 mois), 17 ans en 2019**

Maxence en 3<sup>ème</sup> prépa pro est inscrit par son lycée pour des raisons d'absentéisme, de démotivation et de consommation de cannabis. Sa maman n'a plus de solution, elle est dépassée par le comportement de son fils. L'établissement inscrit Maxence en espérant qu'il retrouve un dynamisme, une motivation et qu'il se projette dans son projet professionnel : il veut être boulanger.

Maxence sera présent aux ateliers mais ne montrera pas beaucoup d'enthousiasme, deux stages ont été trouvés un en boulangerie où il est allé une seule journée, le lendemain il ne s'est pas réveillé et le deuxième dans un hypermarché où il ne s'est pas déplacé du tout.

L'année suivante Maxence n'était pas scolarisé, il était suivi par la mission locale. En novembre, il nous a contacté pour nous dire qu'il sortait d'une garde à vue et qu'il voulait refaire un dispositif JEM pour ne pas aller en prison. Il avait été arrêté pour consommation de cannabis, trafic de stup et fait de séquestration, il était sous contrôle judiciaire et devait trouver rapidement une formation, un stage. Nous n'avons pas eu de ses nouvelles par la suite ...

### **EVA : (20 novembre 2017 – 3 mois), 17 ans en 2019**

L'établissement a choisi d'inscrire Éva à JEM pour des problèmes de comportements en classe, Éva est dans la provocation, elle a besoin de se mettre en avant, elle manque de confiance en elle. Avec sa maman la communication et les relations sont impossibles.

Éva est arrivée avec cette même attitude à JEM, mais très rapidement nous lui avons fait comprendre qu'elle ne pouvait pas avoir cette posture en permanence, qu'elle devait briser sa carapace. Le dispositif JEM a été très bénéfique pour Éva, ce fut pour elle un moment pour réfléchir sur son attitude, elle a pu comprendre que son comportement n'était pas adapté avec son envie de réussir. Elle a pris le temps de réfléchir sur elle, pendant ces trois mois, elle s'est motivée et a cherché une formation en alternance pour l'année suivante. Pour apaiser la relation avec sa maman, une médiation familiale a été proposée, ce qui a permis à Éva et sa maman de se dire les choses, de s'écouter et de se comprendre. Leur relation a pu s'apaiser.

En septembre, Éva a trouvé un apprentissage en boulangerie en tant que vendeuse, elle dit que ça se passe bien, même si elle n'aime toujours pas les cours.

Sa maman dit aussi qu'elle va bien, qu'elle a réussi à avoir son brevet des collèges et que les vacances ensemble se sont bien passées et qu'elle est heureuse qu'Éva ait trouvé un apprentissage. Sa maman dit que depuis JEM, « c'est beaucoup mieux » entre elles, le fait d'avoir quitté l'école et fait de stages en entreprise lui ont donné une autre réflexion sur elle-même ».

### **LOUEN : (29 janvier 2018 – 3 mois), 17 ans en 2019**

Louen a été inscrit à JEM car il n'aime pas du tout l'école et ça depuis qu'il est tout petit.

Louen est un jeune sociable, il est force de proposition, à l'écoute des autres. Louen se pose des questions sur son avenir, il a une véritable envie de réussir mais refuse de retourner en cours, ça lui est impossible.

Il pensait partir une année à l'étranger où il aurait été hébergé chez une tante, mais son projet n'a pas abouti. Il a fait une demande pour un service civique et sa demande n'a pas été retenue. Si bien qu'il ne

fait rien cette année. Et autant sa maman l'an passé ne comprenait pas l'attitude de son fils aujourd'hui grâce aux ateliers parents elle l'accepte. « Louen n'est pas scolarisé cette année, je pense que c'était la meilleure solution. Louen fait son chemin et nous aussi. Mais dans cet apparement rien, il me semble qu'il ne se passe pas rien. Pas si facile! Merci! Aujourd'hui nous avons une meilleure relation car moins de peur de ma part et plus de compréhension sur le chemin qu'empreinte Louen. Et cela, grâce aux échanges lors des "cafés parents" ».

### **GAUTIER : (19 mars 2018 – 3 mois), 17 ans en 2019**

Gautier a été inscrit à JEM pour une perte de motivation depuis l'an passé en 4<sup>ème</sup>, ses absences sont de plus en plus fréquentes et il a besoin d'être remotivé.

Gautier a eu beaucoup de difficulté à s'investir, à se dépasser dans les ateliers proposés à JEM, mais au fur et à mesure il s'est épanoui et s'est affirmé. Il a trouvé un stage en mécanique et le patron a souhaité le prendre en apprentissage.

Pourtant, Gautier est aujourd'hui déscolarisé, il a fait 3 jours d'apprentissage, le 4<sup>ème</sup> il était en retard, alors il n'a pas osé y aller et après il n'y est plus retourné. Gautier a perdu confiance en lui et n'a pas trouvé la force d'aller s'expliquer devant son patron. Aujourd'hui, il recherche de nouveau un patron, il espère trouver et ne pas refaire la même erreur.

### **RAPHAËLLE : (19 mars 2018 – 3 mois), 16 ans en 2019**

Raphaëlle est entrée dans le dispositif JEM suite à des absences répétées et un comportement jugé inadapté en cours. Selon la CPE, Raphaëlle est très agressive envers les enseignants. Ils ont évoqué également des problèmes familiaux.

Pendant le dispositif nous avons du travailler énormément sur le comportement de Raphaëlle qui est toujours dans la position dominant-dominé, nous l'avons aidé à trouver de la justesse dans ses propos, appris à écouter l'autre afin d'améliorer sa communication. Raphaëlle a pris l'habitude de s'adresser à l'autre en l'agressant verbalement et physiquement par les mots, ses regards et expression du visage. Empêchant tout échange constructif. Raphaëlle veut absolument maîtriser l'échange, la situation, ce qui la met dans des situations délicates sans raisons justifiées.

Raphaëlle a pris conscience de son attitude et a fait beaucoup d'efforts pour les améliorer, ce qu'elle a réussi à faire même si cela restait fragile.

Raphaëlle est rentrée l'année d'après en MFR, en CAPA1, elle dit que « ça se passe très bien », qu'elle a « encore des problèmes de stabilité et d'écoute, c'est compliqué avec les profs et des fois les élèves. Mais les profs sont gentils ». Elle continue à faire des efforts car elle sait que si elle a « un bon comportement, je pourrais rester à la MFR, je veux être aide soignante. » ... Raphaëlle montre une réelle motivation à réussir, elle se donne les moyens.

### **SAMUEL (19 mars 2018 – 3 mois), 16 ans en 2019**

Samuel est arrivé dans le parcours JEM avec un grand manque de confiance en lui, des difficultés scolaires et des problèmes familiaux importants. Petit à petit pendant le parcours Samuel a repris confiance en lui. Il a trouvé le soutien dont il avait besoin, il était valorisé pendant les ateliers car Samuel avait à cœur de toujours bien faire. Le parcours lui a fait beaucoup de bien, il a fait un stage en maçonnerie qui lui a énormément plu. Malgré tout, Samuel a été placé dans une famille d'accueil pendant le dispositif, il était très triste de quitter sa famille et son petit frère mais le dispositif et les jeunes qui étaient dans le groupe l'on soutenu et aidé à faire cette transition.

Aujourd'hui, Samuel est en MFR, il rayonne de bonheur, il fait des stages très régulièrement chez un carreleur qui va le prendre en apprentissage l'an prochain, il est bien dans sa maison d'accueil et il voit régulièrement ses parents et son petit frère.

### **MARIO : (5 avril 2018 – 3 mois), 15 ans en 2019**

Mario a été inscrit à JEM car il se désintéressait des cours, il refusait de travailler et participait peu en cours. Mario est dyslexique, il a des difficultés à écrire, pour lui son manque de volonté et de participation en sont la conséquence. Mais il dit aussi ne pas toujours être compris des professeurs, il ne lui donne pas envie d'apprendre et l'envie de venir car il a beaucoup de remarque sur sa lenteur, son travail non fait.

Le dispositif JEM l'a aidé à reprendre confiance en lui, les ateliers et ses stages en restauration (cuisine), lui ont permis d'avoir une meilleur estime de lui.

Mario est passé en 3<sup>ème</sup> prépa pro en février, il dit que « tout va hyper bien » et qu'il continue de faire des stages. Il projette l'an prochain de faire un Bac pro cuisine au lycée de Bougainville

## **III. QUE PENSENT LES PARENTS DU DISPOSITIF JEM**

**Papa d'Armand :** « *Il n'a qu'une hâte c'est le RDV JEM. Il a repris goût, ..., il s'enfonçait, on se demandait s'il ne partait pas en dépression. Et depuis JEM, il reprend goût à la vie. Il rentre le soir, nous raconte ce qu'il a fait, il nous parle des autres, il sourit. C'est super. Il a repris avec le monde extérieur depuis JEM.* »

**Maman d'Adélaïde :** « *Adélaïde (déscolarisée) va mieux depuis qu'elle est à JEM. Elle s'ennuie et c'est plutôt bon signe. Elle a retravaillé son projet scolaire pour la rentrée prochaine. Elle n'a plus d'idées noires. Elle se projette, elle organise ses vacances, va à ses cours de code. Elle est en train de se reconstruire. Mais ma question est : qui va l'accompagner pour la rentrée prochaine, la rentrée m'inquiète.* »

**Maman Tanguy :** « *Je souhaiterais que toute la famille aille bien. Tanguy n'est pas bien avec lui même, il ne s'ouvre pas, ne s'exprime pas sur ce qui va pas. J'aimerais qu'il dise des mots sur son mal être. Depuis JEM, il a parlé de sa petite sœur, ce qu'il n'avait jamais fait avant* »  
(Texte) « *Bonjour, je ne serais pas présente ce matin. Mais je voulais vous remercier de ce que vous avez apporté à Tanguy. Bonne journée. Mme G* »

**Papa Lorentz :** « *Bonjour, Lorentz commence à s'inquiéter, il ne veut surtout pas retourner au lycée... Et il demande s'il peut résigner un contrat avec vous ... qui aurait dit cela début décembre. Merci. Bonne journée.* » (texte)

**Maman Magalie :** « *on est distante, même si on s'adore, si on s'aime. J'ai pris de la distance avec ma fille, j'ai presque une sorte de dégoût* ». « *Depuis JEM, l'ambiance est meilleure à la maison, on prend les repas ensemble et dans le calme. Elle est moins agressive mais c'est pas encore ça* »

**Maman Émeline :** Mme H avait « *peur qu'elle refuse* » d'intégrer le parcours JEM « *parce ce qu'elle est tellement timide et rencontrer les autres, des personnes qu'elle ne connaît pas, c'était pas possible* » et ajoute : « *depuis qu'elle est venue à JEM, elle s'est ouverte ... et puis motivée à venir, pas besoin de la forcer, non, non, elle était très bien ... ça l'a beaucoup aidé, oui,* »

Mme H précise que quand elle a pris connaissance du parcours : « *Ça m'a fait peur parce ce qu'elle était très fermée au niveau de l'extérieur, euh des personnes qu'elle ne connaissait pas, parce ce que déjà à Jean Perrin, quand elle est rentrée en seconde générale bah l'intégration dans sa classe, ça été une catastrophe, elle n'a pas pu, euh, elle a sympathisé avec une petite jeune au début, et puis après*



*elle s'est refermée et pourtant c'était une classe très, très sociable, très gentille, euh à son écoute et même ils s'inquiétaient pour elle mais elle n'a pas pu...donc je me suis dit à JEM, ouh mais non, là, ça l'a vraiment aidée, elle était vraiment bien dans son élément... »*

Pour Mme H, JEM a vraiment été bénéfique pour sa fille, selon Mme H, JEM lui a permis : *« de s'ouvrir aux autres et d'avoir moins peur, elle a plus confiance en elle, bah euh son coach (parrain) avec qui elle a eu des rencontres deux ou trois fois, ça s'est très bien passé, jamais je n'aurais cru que, qu'un inconnu euh, incroyable et elle m'a surprise avec toutes les personnes que voilà qu'elle ne connaissait pas, ça s'est très bien déroulé, euh au théâtre, euh, les transports en communs, elle ne les prenait jamais, c'est toujours moi qui l'emmenait, c'était impossible de lui faire prendre les transports en communs, et à partir de là, voilà...Et je vais quand même dire qu'elle était plus joyeuse, plus euh, moins triste parce ce qu'avant elle était complètement dans sa bulle, elle était vraiment très triste... »*

**Maman d'Emma :** *Mme P indique : « Le problème, c'est que moi j'aurais aimé que euh, parce ce qu'au départ, elle devait faire JEM et avoir en cours en même temps, sauf qu'elle, elle ne voulait pas aller en cours ». Mme P précise que JEM n'a pas du tout donné envie à Emma de retourner en cours.*

**Maman Élise :** *« a été tellement cataloguée avec tout ce qu'elle a fait » et subie une mauvaise réputation dans son quartier et à l'école avec une addiction au cannabis qui pour elle, est un moyen d'oublier, un refuge « A un moment, elle ne voulait plus sortir »*

E. échangeait très peu avec sa mère sur ce qu'elle faisait dans le parcours JEM mais celle-ci indique *« Je sais que ça lui a fait du bien, c'est pour ça qu'elle a accroché, sinon c'était retour dehors, ce qui lui a fait du mal, c'est le shit ».*

*Elle. note des changements positifs pendant le parcours JEM en termes d'envie, de motivation et de confiance: « Elle était contente d'y aller, ça a lui a redonné goût » et pourtant, selon elle, « réintégrer une équipe, un petit groupe, ça n'est pas facile et elle a réussi quand même, j'avais peur, j'ai pensé que dès le début elle pourrait décrocher et non, bon, il fallait que je la lève forcément mais on voyait bien que c'était mieux », « Franchement, c'était bien, moi je trouve que ça a permis à E. de retrouver confiance en elle » « Et à moi aussi, ça a fait du bien, ça m'a permis de souffler un peu ... une bouffée d'air pur »*

*Pour moi, je pense qu'elle a eu un bon soutien de votre part. Elle a senti qu'on voulait l'aider, je vous en remercie d'ailleurs. Continuez à aider les jeunes qui décrochent. Merci*

**Maman de Faudel :** *Le dispositif JEM aurait pu être positif si Faudel n'avait pas été influençable. En effet, certains jeunes du dispositif l'on fait découvrir la délinquance poussée (vol et drogue). J'ai dû prendre des mesures plus fortes pour le sortir de tout ça.*

**Papa de Mathias :** *JEM est un bon dispositif. Il a aidé Mathias à grandir, à construire son projet. Mais il est resté fragile et lors de son apprentissage en tant que commercial. Il est devenu agoraphobe, suite à un problème familiale et depuis Mathias reste isolé.*

**Maman de Lenny :** *Au moment où Lenny est entré dans le dispositif cela a été salutaire cela a permis qu'il ne soit pas déscolarisé et m a permis de renouer le dialogue*

**Maman de Léonie :** *Léonie garde un excellent souvenir du dispositif JEM, il lui a permis de se raccrocher certainement à la scolarité : ce qui n'était pas gagné ! Je vous remercie également du travail accompli et du suivi réalisé et heureusement que des personnes comme vous s'investissent pour rattraper ces jeunes qui sont en échec scolaire. MERCI*

**Papa Aymeric :** *Tout ce qui a été mis en place l'a aidé car il était en rupture. Mais encore aujourd'hui, Aymeric manque de maturité et d'engagement. Il croit qu'il peut faire ce qu'il veut, qu'il va y arriver sans rien faire*

**Maman Babette :** *Oui, Le passage chez JEM nous a soulagé et a permis à Babette de découvrir d'autres "horizons", de gagner confiance et de "respirer", le cadre scolaire étant compliqué pour elle.*

**Maman Lilian :** *"Lilian était bien quand il venait avec vous, il était apaisé, ça été une belle période pour lui, il avait une meilleure image de lui. Il avait repris confiance en lui. Mais c'est un tout, la situation familiale est compliquée, c'est un cumul de choses, le travail avec JEM n'a pas été suffisant." Après JEM, je me suis rapprochée de Justine pour un suivi, Lilian a refusé mais j'ai continué avec Justine.*

**Papa Lilian :** *JEM ne lui a rien apporté. C'est une question de motivation, de caractère et de séparation (le divorce)*

**Papa de Laeticia :** *A l' époque Laeticia était très fragile et aucun dispositif n'aurait pu améliorer ses rapports avec les autres. Seul le temps pouvait la faire grandir*

**Maman Madi :** *Le dispositif lui a vraiment bien servi. Il a trouvé ce qu'il veut faire. Il a commencé son apprentissage (1er juillet 2018), il est content. Il avait fait plusieurs stages cette année en mécanique. Aujourd'hui Madi a des projets, il a envie d'avancer. Je suis très contente du dispositif. Très bien, ça a été super par rapport à lui. Très satisfaite de toute l'écoute. Tout le monde n'est pas fait pour les études. Et JEM lui a permis de se recentrer sur lui, de reprendre confiance en lui. Vraiment super et merci à toute l'équipe.*

**Maman de Lorentz :** *JEM a été très bénéfique pour Lorentz et il avait vraiment envie de continuer avec vous. Il a pensé et nous aussi que 3 mois était un délai trop court et c'est surtout le manque de suivi et de parcours pour le après JEM qui est à mettre en place mais ce n'était pas votre rôle ! Nous vous remercions encore de votre aide.*

**Maman Martial :** *C'est un dispositif qui a le mérite d'exister et qui doit aider beaucoup d'enfants. Concernant Martial je ne pense pas que cela a été très efficace mais je pense qu'il a pu par votre intermédiaire sortir du cursus scolaire de manière plus apaisé. Martial était en conflit avec lui même, l'équipe éducative, avec les adultes. Le parcours JEM nous a permis d'envisager d'autres possibilités scolaires comme l'apprentissage où il s'épanouit doucement mais sérieusement dans le domaine professionnel*

**Maman Magalie :** *Magalie a de bons souvenirs de JEM. Elle en reparle de temps en temps. Ça l'avait remise en confiance. On avait senti du mieux. Et puis la relation est redevenue très compliquée avec moi (la maman). Est-ce qu'elle m'en veut? Elle me rend responsable. J'ai perdu mon emploi*

**Maman d'Ilane :** *Pour Ilane cela a été la solution pour découvrir autre chose et quitter quelques instants les autres élèves plus jeunes. Il a rencontré des jeunes de son âge ayant ou non des problèmes similaires aux siens. Il a aimé toutes les activités proposées. Ouvertures des sens, des capacités de chacun. MERCI D'ÊTRE LA.*

**Maman Marvin :** *Le dispositif JEM est hyper important aussi bien pour les jeunes que pour les parents. Le jeune peut enfin se poser sans pression et prendre le temps de se recentrer sur lui et ses compétences. L'équipe JEM a su le reconnecter à ses belles qualités et de reprendre confiance en lui.*

*Le système scolaire actuel est trop rigide et stéréotypé pour consacrer du temps à ses jeunes qui ne rentrent pas dans les cases de l'éducation nationale. Alors qu'ils sont tous créatifs, plein de bons sens, de belles valeurs et de compétences. JEM permet de leurs montrer des panneaux indicateurs et du soutien et apercevoir la lumière au bout du tunnel. Après, le reste leurs appartient !! Merci à toute l'équipe !! merci ! Continuez !!!*

**Maman Tanguy :** *JEM a permis à Tanguy de se libérer, d'être mieux. Mais la reprise des cours a été compliqué. Mais cette année ça va mieux, il est motivé, j'espère que ça va continuer.*

**Maman Zaharina :** *Je trouve que après JEM, Zaharina elle a vraiment changé. Avant, elle était fermée, stressée et pas confiante en elle. Avec JEM, elle a changé du bon côté. Merci pour tout ce que vous avez fait.*

**Maman Louen :** *Je suis très heureuse que Louen ai pu bénéficier de ce dispositif. Il a pu vivre de nouvelles expériences (activités, rencontres humaines). Sans JEM, il n'aurait pas terminé son année scolaire et ce serait retrouvé exclu du "système" alors que ni lui, ni nous, parents, n'y étions préparés. Encore un grand merci pour votre travail et votre accueil. Louen n'est pas scolarisé cette année, je pense que c'était la meilleure solution. Louen fait son chemin et nous aussi. Mais dans cet apparement rien, il me semble qu'il se passe pas rien. Pas si facile! Merci! Je pensais qu'il serait parti à l'étranger, il s'est renseigné pour un service civique. Ni l'un, ni l'autre n'ont abouti*

**Maman Raphaëlle :** *Incontestablement Raphaëlle a pu mettre des mots sur son comportement. Elle a appris à mieux canaliser ses émotions et à avoir davantage de self contrôle. En revanche, cela a précipité le décrochage. Trop difficile pour elle de revenir en pointillé au lycée (l'emploi du temps était déjà bien léger). Un grand merci à toute l'équipe pour cet accompagnement, votre patience, votre bienveillance et vos messages d'optimisme.*

**Maman Samuel :** *JEM a aidé Samuel et le stage l'a conforté. JEM lui a redonné confiance en lui, lui a donné plus d'assurance, maintenant il est sûr de ce qu'il veut faire.*

**Maman Slimane :** *Oui!! Il a l'air d'avoir fait le tri dans ses connaissances. Il a appris beaucoup de choses sur lui même et avec les activités proposées. Le seul bémol, c'est qu'il a coupé court avec le travail scolaire et les études et semble déçu du système scolaire et du corps enseignant. Heureusement que Régine et Justine l'ont beaucoup épaulé et moi aussi! Merci à elle et à JEM d'être là pour les jeunes. Cela fait du bien de ne pas être seule. Bien à vous*

# Conclusion

En conclusion, nous pouvons constater que le dispositif JEM agit comme un « révélateur » de facteurs en lien avec les situations de décrochage scolaire : difficultés personnelles, psychologiques, comportementales, familiales, conduites à risque, rejet de l'institution scolaire etc. Cela doit nous amener à une réflexion plus globale sur le sujet et sur l'importance d'une « communauté éducative » qui prendrait en considération l'ensemble des facteurs de manière non sectorisée, pour répondre au mieux aux problématiques pré-citées. Il faut s'intéresser aux causes qui conduisent au processus de décrochage scolaire et pas seulement aux conséquences. L'école est le lieu révélateur du mal-être et cristallise les difficultés, cela pose la question d'une forme « d'externalisation » des problèmes scolaires comme si l'institution ne pouvait plus ou n'avait pas les moyens de les régler en son sein.

Le dispositif JEM qui a priori devait se positionner dans le champ de la prévention, se situe, dans les faits, plus dans celui de l'intervention. Avec certains jeunes qui présentent des signes de décrochage scolaire importants on pourrait parler parfois de « remédiation », et ce même si la définition institutionnelle délimite ce champ aux jeunes qui ne sont plus soumis à l'obligation scolaire. Certains jeunes totalement « déscolarisés » de moins de seize ans qui ont intégré le parcours JEM sont toujours inscrits dans un établissement scolaire mais ne vont plus du tout en cours pour des raisons diverses (problèmes de santé, « phobie » scolaire, refus d'aller en cours...).

Il faut également souligner les difficultés à évaluer les résultats du dispositif JEM notamment par rapport au parcours des jeunes et aux objectifs fixés. Nous avons pu voir à travers les témoignages, que chaque jeune arrive avec une histoire familiale et scolaire différentes, que ce qui peut-être mesurer positif pour l'un, ne l'est pas pour l'autre. La même progression ne sera pas vécue, ressentie de la même façon par l'un ou par l'autre en fonction des attentes de départ. Il est en effet difficile de mesurer l'impact du dispositif sur chaque jeune. Cependant, les témoignages des jeunes, des parents, des chefs d'établissements ou encore des animateurs montrent tout l'intérêt d'un tel dispositif.

Nous avons pu constater, l'effet positif du dispositif sur le bien-être du jeune pour une majorité. L'éloignement vis-à-vis de l'école complet ou à « mi-temps » a un effet bénéfique, permet de souffler, offre une parenthèse pendant sa scolarité et permet de se remobiliser scolairement. JEM apporte une écoute que le jeune n'a parfois plus autour de lui, familialement ou scolairement. Les jeunes arrivent très souvent dans le dispositif avec une mauvaise image d'eux-même qu'il est nécessaire de rétablir. Ainsi travailler sur l'estime de soi est particulièrement important pour l'accompagner. Ce travail fait à JEM via les activités sportives, culturelles ou de développement de soi est apprécié des jeunes. Pouvoir faire, écrire, s'exprimer est fondamental pour retrouver confiance en soi. Lors de cet accompagnement, l'équipe pédagogique prend en considération les jeunes, leurs avis et leur montrent qu'il est possible de croire en leurs potentialités. Cela participe à leur valorisation, leur motivation et leur bien-être.

L'expérimentation a montré également que l'accompagnement devait être global et réactif face aux situations de jeunes parfois complexes. Il a impliqué de mettre en place une véritable coordination,

une médiation entre tous les acteurs autour du jeune. Le rôle de la coordonnatrice référente, « personnage central » dans ce type de dispositif, la plus proche du jeune, doit créer de la confiance pour aider le jeune à se construire et favoriser une cohésion entre chaque acteur .

Prendre en charge le jeune dans sa globalité n'est pas toujours possible vis-à-vis des partenaires extérieurs au dispositif. Comme nous avons pu le voir, des jeunes rencontrent des risques psychosociaux, des problèmes familiaux, juridiques importants et sont pris en charge ou suivi par des professionnels médicaux, sociaux ou juridiques. L'accompagnement devrait être global pour ces jeunes en situation complexe. Cela implique une coordination, une médiation entre tous les acteurs autour du jeune. La coordonnatrice est parfois informée de ce suivi par les chefs d'établissement, un éducateur est quelquefois présent lors de l'inscription, mais aucun partenariat n'a véritablement été mis en place entre ces différents acteurs. Les situations des jeunes évoluent parfois rapidement pendant ces trois mois sans pouvoir en échanger entre les partenaires. Des informations manquent à l'équipe pour bien accompagner et comprendre chacun.

On s'appuie également sur les retours en classe puisque c'est un des objectifs de départ. Mais pour ce dispositif le retour en classe n'est pas le seul facteur qui permet de mesurer l'efficacité du dispositif car beaucoup d'entre eux ne sont pas retournés en cours après le dispositif. Par contre, à la rentrée suivante, ils ont repris une formation qu'ils avaient préparé et construit pendant leur parcours. Certains ont repris une formation qui s'est bien passée et d'autres ont de nouveau été déscolarisés. Cependant les témoignages des parents montrent que pour eux être scolarisé est synonyme de mieux-être, de réussite. La progression des jeunes ne cessent de fluctuer entre progression, régression et stabilisation. Le dispositif JEM les amène vers la stabilisation, mais pour certains il faudra encore du temps.

L'effet positif du dispositif est aussi la relation avec les parents. Leurs témoignage montrent que JEM a renoué des liens, rétabli la communication, qu'il a aussi permis à chacun de retrouver sa place dans la famille, de poser un nouveau regard sur l'autre, de mieux comprendre les difficultés, les problèmes rencontrés et de s'accepter s'il y avait besoin de le faire. Ce travail réalisé sur la famille libère le jeune de certaines angoisses ou problèmes et lui permet de se recentrer davantage sur le scolaire.

L'implication des familles et le développement d'un travail collaboratif avec l'ensemble des acteurs éducatifs et pédagogiques restent une condition essentielle de la réussite de la remédiation. Mais reste difficile à impulser.

Un des facteurs du décrochage scolaire reste lié au processus d'orientation. Celui-ci peut s'effectuer par mauvais choix, le jeune se rend compte que la filière choisie ne correspond pas à ses attentes ou à ses goûts ; ou par orientation contrainte en raison de manque de places dans les structures, de ses résultats scolaires ou de l'éloignement avec son lieu de vie. Le dispositif JEM permet au jeune de réfléchir sur son orientation et de motiver son choix d'école, de tester le métier par des stages. C'est une évidence que la mise en contact direct avec le métier visé constitue une étape incontournable dans l'élaboration d'un choix professionnel et une motivation à se former. Reste le problème des résultats scolaires qui ne sera pas résolu par le dispositif même si un livret de compétences leur est donné pour valoriser les compétences des jeunes. Et l'objectif premier n'est pas tant d'améliorer leurs résultats scolaire mais davantage de leur permettre de finir leur année scolaire dans le même établissement, d'apaiser la relation avec les professeurs, les discordances avec les camarades, de diminuer les tensions aux sein de l'établissement et de construire un projet de formation professionnelle.

L'autre voie de réussite pour les jeunes en décrochage scolaire avec le système classique de formation est l'apprentissage, qui représente une alternative en tant que voie de formation. 34,2% des jeunes accueillis à JEM entre en CFA. Il est important de développer cet axe de travail auprès des jeunes reçus. Il faut aider davantage les jeunes à découvrir le monde de l'entreprise, développer les périodes d'observation en entreprise afin de leur permettre de trouver leur voie professionnelle et l'entreprise qui pourra les accueillir en apprentissage. Cependant, nous nous sommes heurtés à plusieurs reprises à l'âge des jeunes, de nombreuses entreprises ne prennent pas de jeunes moins de 16 ans, voir 18 ans. Il faudrait établir un partenariat avec des entreprises « encadrantes » de domaines différents pour le premier stage. Des entreprises informées des parcours des jeunes, pour éviter un décalage entre les attentes de l'entreprise et la réalité du jeune reçu.

L'expérience a montré que les jeunes avaient besoin de cadrage, de stabilité et d'éloignement. Certains ont connu avant d'arriver à JEM des périodes de ruptures scolaires et sociales parfois très lourdes. Ce public a besoin de stabilité, tant du point de vue des règles proposées, que de l'environnement qui l'entoure. Leurs familles sont parfois dépassés et abandonnent, leur laissant une grande marge de manœuvre dans leur agissement. C'est pourquoi il est nécessaire de leur apporter un cadre clair, avec des règles définies, des sanctions en cas de non-respect. Les jeunes ont été demandeurs de ce type de fonctionnement la première année, c'est pourquoi nous avons proposé « des règles de vie », un planning sur trois mois, un livret de compétences par la suite... . Un cadre clair et précis facilite son accompagnement et son développement, ainsi qu'un pilotage et une coordination de qualité entre tous les acteurs.

Le dispositif JEM a sa place, il permet à des jeunes de retrouver confiance en eux, l'estime d'eux même, de se remobiliser scolairement, de découvrir leurs compétences, de renouer avec leur famille.

L'initiative propulsée par le député Dominique Raimbourg en 2013 proposait d'utiliser une partie de sa réserve parlementaire pour lutter contre le décrochage scolaire. Cette aide financière significative a permis pendant quatre années de développer JEM, d'expérimenter de nouvelles idées, de mettre en place de nouveaux ateliers, d'accueillir plus de jeunes.

Mais une fois la réserve parlementaire disparue, l'association Escalade Entreprises fait appel à des institutions, des fondations, des fonds privés qui répondent ponctuellement, mais les fonds récoltés sont insuffisants pour développer JEM sous le même format. Au lieu d'accueillir six groupes, trois groupes ont été accueillis en 2018/2019 et la fonction d'animatrice a été supprimée. La coordonnatrice a endossé tous les rôles. Cette double mission complique la relation avec les jeunes et le suivi. Il est important de trouver un financement stable pour permettre au projet d'être efficace et d'évoluer.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Bernard, P.-Y. (2009). La politique de traitement du décrochage scolaire. Le cas de la Mission générale d'insertion de l'Éducation nationale. Thèse de doctorat. Université de Nantes.

Berthet, T., Zaffran, J.(dir.),(2014). Le décrochage scolaire. Enjeux, acteurs et politiques de lutte contre la déscolarisation, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Le sens social », 2014,185 p., Préface de François Dubet.

Brown, P. , Duru-Bellat, M. & Van Zanten, A. (2010). « La méritocratie scolaire ».Sociologie, vol. 1, n° 1

Contandriopoulos, A. P., Champagne, F., Denis, J.-L., & Pineault, R. (1992). L'évaluation dans le domaine de la santé. Montréal : Groupe de recherche interdisciplinaire en santé.

De Ketele, J.M. & Roegiers, X. (1993). Méthodologie du recueil d'informations, Bruxelles : De Boeck Université

Dubet,F. (2000). L'hypocrisie scolaire

Merle, P. (2002).La démocratisation de l'enseignement. Paris : La Découverte.- Syros, 2002.- 128 p.

Perret, B.(2001), L'évaluation des politiques publiques, La découverte, Paris, 123 p.

Prost, A. (1997). Education, société et politiques. Une histoire de l'enseignement en France, de 1945 à nos jours, Seuil

Ryff, C. D., Singer, B. (1998). The contours of positive human health. Psychological Inquiry, Vol 9, n°1 ? P. 1-28.

Ryff, C.D (1989). Happiness Is Everything, or Is It? Explorations on the Meaning of Psychological Well-Being. Source Journal of Personality and Social Psychology, 1989, Vol. 57, 1069 – 1081

Thibert, R.(2013). Le décrochage scolaire : diversité des approches, diversité des dispositifs. Dossier d'actualité, veille & analyses. Ife n° 84 mai 2013

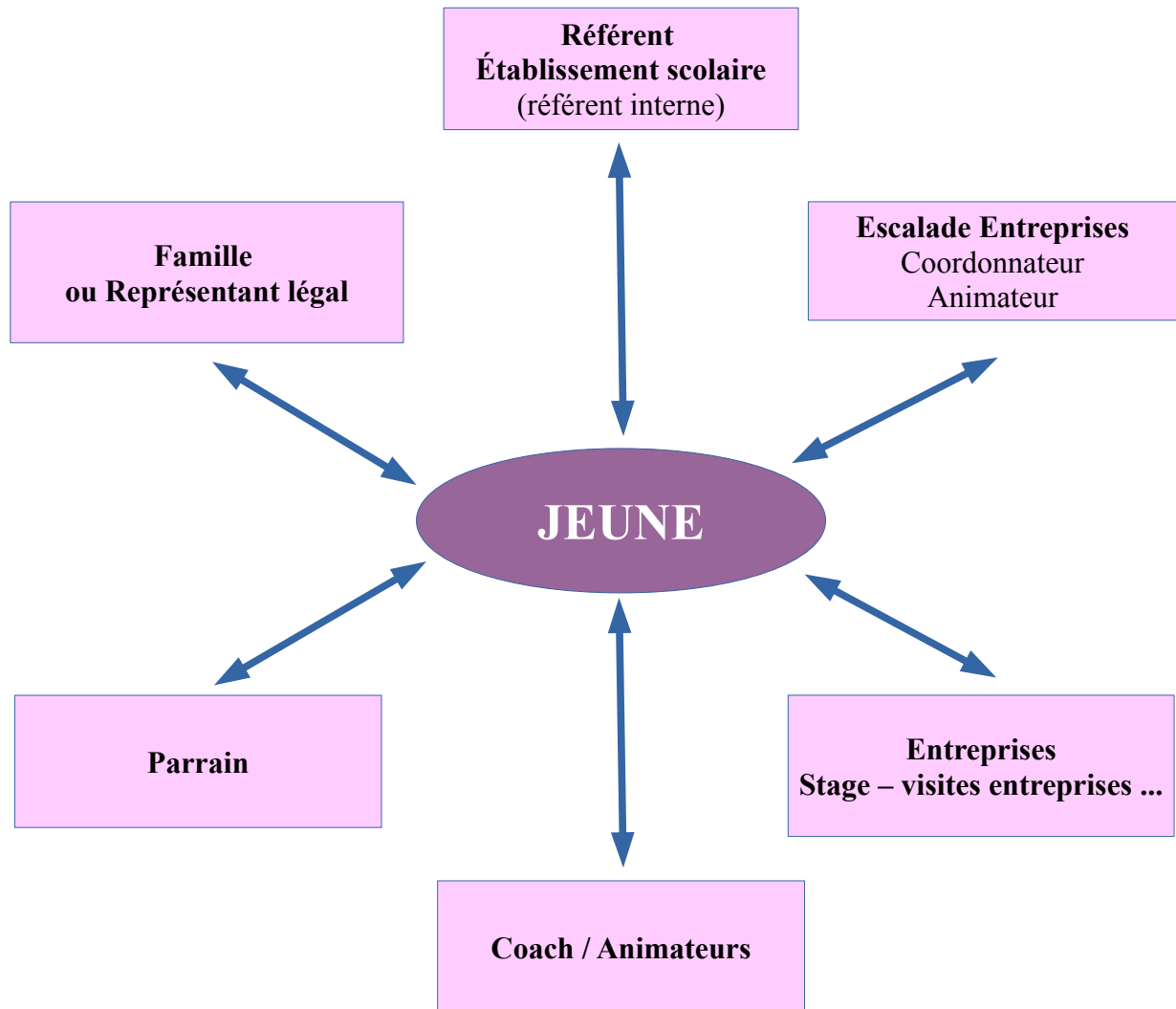
Pierre Potvin Ph.D. ps.éd. et Collaborateurs (2007) Guide Les petits pas.

# *ANNEXES*

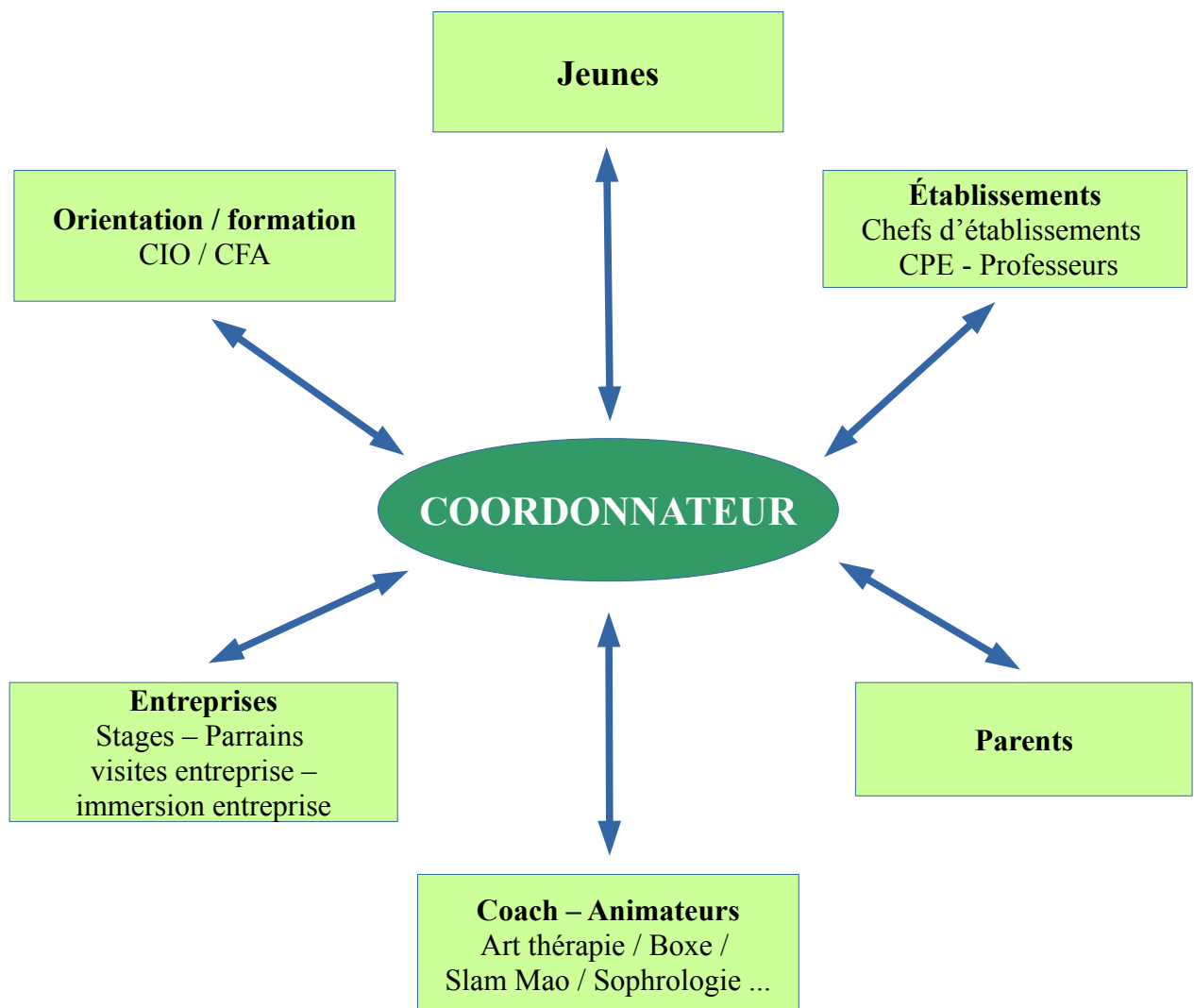
- Les acteurs autour du jeune*
- Le rôle du coordonnateur*
- Le Livret de compétences*
- Les règles de vie*
- Les jeunes accueillis*
- Les établissements scolaires*



## LES ACTEURS AUTOUR DU JEUNE



## LE RÔLE DU COORDONNATEUR



# LIVRET DE COMPÉTENCES

## Jeune Envie Motivation

*Le livret de compétences JEM a pour objectif la valorisation du parcours du jeune en complément du livret scolaire unique. Il s'agit de prendre en considération les aptitudes et capacités validées lors du parcours JEM dans les prises de décisions de l'établissement scolaire (orientation, conseil de classe...)*

### Élève

Nom et prénom de l'élève : **Grégoire L**

Classe : 2de générale

Adresse : .....

### Établissement de formation

Lycée La Joliverie – Saint Sébastien sur Loire

Représenté par : M. Bizet

en qualité de : Chef d'établissement

**Date entrée JEM, le :** 5 avril 2018

**Date sortie JEM, le :** 15 juin 2018

### Démarche et objectifs fixés :

Permettre à Grégoire de donner du sens à l'école, en travaillant sur son orientation et les formations possibles pour les années à venir. Travailler sur son comportement et attitudes (respect de l'autre, assiduité) lors des activités proposées.

Compétences	JEM	Remarques
<b>COMPORTEMENT RESPONSABLE</b>		
Respecte les autres	+	Grégoire essaie de respecter les règles et les autres cependant il a besoin de s'exprimer, de se mettre en avant en quasi permanence. Ce qui fait qu'il en oublie les autres
Respecte les règles	+	
Accepte les différences	++	
Respecte les règles de la communication	+	Grégoire a une attitude ambiguë. Il fait l'inverse de ce qu'il souhaite faire. Il veut écouter, mais il veut surtout qu'on l'écoute. Il veut être sage et il est très bruyant. Il ne réussit pas à se canaliser.
Écoute attentive	-+	
Participe de façon positive	++	
Prend en considération les remarques	-+	
Est poli (avec ses camarades et adultes)	+	Grégoire a les codes de politesse mais a beaucoup de mal à les respecter
Comportement décent (non agressivité verbale, physique)	+	
Sait identifier ses points forts et faibles dans des situations variées	++	Grégoire se connaît très bien
Adapte sa tenue à l'activité	++	oui
Respect du matériel, des locaux	++	oui

## Livret de compétences : verso

Compétences	JEM	Remarques
<b>AUTONOMIE</b>		
Présence / assiduité	++	Grégoire est venu aux activités avec motivation
Mobilité : sait se repérer dans la ville	++	Autonome pour les déplacements
Sait gérer son planning et son temps de transport	++	Autonome
S'engage / s'impliquer en individuel / Manifeste curiosité, motivation	++	Grégoire s'implique, a de bonnes connaissances, est curieux, créatif
Prend des initiatives	++	Il est force de proposition
S'intègre et coopère en collectif	++	oui
Évalue les risques et les dangers	+	Grégoire doit faire attention à lui, à son comportement
Se dépasse	++	Grégoire a envie d'avancer, de progresser

<b>CONNAISSANCE ET IMPLICATION MONDE PROFESSIONNEL</b>		
Meilleure connaissance du monde professionnel	++	Grégoire doit rencontrer un professionnel dans son domaine d'activité pour échanger sur son métier
Connaît les parcours de formation correspondant à son projet professionnel	++	Grégoire s'est renseigné auprès d'une conseillère d'orientation et des centres de formation
Se projette professionnellement	++	oui
Prise en compte des exigences et des contraintes liées au monde du travail et à l'entreprise	+	Oui, devra peut-être ouvrir ses champs professionnels
Sait s'auto évaluer et est capable de présenter ses intérêts et ses compétences	++	oui

### Commentaire général sur le parcours JEM

Grégoire participe, s'implique, montre de l'intérêt au parcours JEM et dans ce qu'il fait et entreprend. Cependant, Grégoire a des problèmes de comportement, il a besoin de se mettre en avant, de diriger, d'être dans le regard de l'autre. Grégoire en est conscient, il travaille sur son attitude, mais il doit s'investir pleinement dans ce changement, s'il veut réellement changer sa relation avec autrui.

Nous encourageons vivement Grégoire à travailler sur lui

<b>Projet de formation</b>	à l'entrée du parcours JEM	BAC Pro CVPM
	à la sortie du parcours JEM	CAP graphisme
<b>Projet professionnel</b>	à l'entrée du parcours JEM	Designer / Graphiste
	à la sortie du parcours JEM	Designer / Graphiste

Signature JEM

# LES RÈGLES DE VIE :

*signées par le jeune le premier jour*

JEM

## Règles de vie



### **Comment allons-nous vivre ensemble ?**

*Pour bien vivre ensemble, il est nécessaire de respecter certaines règles de vie en collectivité.*

*La vie en collectivité implique le respect d'un ensemble de règles qui garantissent la tranquillité et un cadre de vie agréable. La bonne volonté et la coopération de tous participent au bien-être général.*

*L'observation de quelques règles permettra à tous de se sentir bien pendant le parcours.*

### **Comportements et attitudes attendus**

- Le respect des autres : vivre ensemble
  - se respecter
  - s'écouter
  - communiquer
  - une attitude correcte et un langage respectueux sont exigés vis-à-vis de tous : adultes et camarades
  - être poli envers les animateurs et le groupe
  - avoir un comportement décent : non-agressivité verbale, physique, psychologique
  - une hygiène de vie correcte
  - accepter la différence
  - être ponctuel
    - Le respect de soi même
    - Le respect de la loi, du règlement
    - Le respect des locaux
    - Avoir une attitude / un comportement positif

### **Pendant le parcours JEM (activités, stages, ...)**

- Il est interdit
  - d'utiliser son portable (sera remis au responsable en début de cours)
  - de manger
  - de fumer
  - de vendre des produits illicites
  - d'avoir des objets dangereux
  - de porter des tenues ou signes manifestant ostensiblement une appartenance religieuse
- Avoir une tenue adaptée à l'activité
- La présence est obligatoire à toutes les activités ou stages :
  - en cas de retard : - si vous prévenez l'animateur, vous serez autorisé à entrer discrètement en activité dans la mesure où votre retard ne dépasse pas 15 mn.
  - si votre retard n'est pas signalé et justifié ou retard au-delà de 15 mn : vous ne serez pas admis lors de l'activité (*nb : chaque animateur vous précisera son fonctionnement*)
  - la feuille de présence/absence est transférée à votre établissement (et à vos parents)
- Pendant les activités, vous êtes sous la responsabilité des animateurs ou tuteurs

### **Dans l'hypothèse du non respect du règlement, les sanctions prévues**

- un entretien avec le responsable
- rupture ou suspension du contrat

Nom / Prénom

date

signature

## LES JEUNES ACCUEILLIS

### par ordre d'entrée dans le dispositif

	<b>Prénom</b>	<b>F/G</b>	<b>Établissement scolaire</b>	<b>Classe</b>	<b>Date entrée</b>
1	Nadia	F	Collège Salvador Allende	3ème	17/11/2014
2	Mathias	G	Collège Sainte Anne	3ème	17/11/2014
3	Stan	G	LP Pablo Neruda	3è Prépa Pro	17/11/2014
4	Karim	G	Collège Pont Rousseau	3ème	8/12/2014
5	Élise	F	Collège Salvador Allende	4ème	8/12/2014
6	Adrien	G	Collège Salvador Allende	3ème	8/12/2014
7	Fabien	G	Collège Sainte Anne	3ème	19/01/2015
8	Alia	F	LP Jean Perrin	CAP Coiffure	19/01/2015
9	Refik	G	Collège Salvador Allende	3ème	19/01/2015
10	Charly	G	LP Goussier	3è Prépa Pro	26/01/2015
11	Johan	G	Collège La Neustrie	4ème	02/02/2015
12	Faudel	G	Collège Petite Lande	4ème	02/02/2015
13	Danny	G	Collège Petite Lande	3è me	23/03/2015
14	Walter	G	Lycée La Joliverie	3è Prépa Pro	27/04/2015
15	Alban	G	Collège Pont Rousseau	3ème	Groupe 16/11/2015
16	Erika	F	Lycée Jean Perrin	2de générale	
17	Emma	F	Lycée Jean Perrin	2de générale	
18	Jarod	G	Collège La Neustrie	3è	
19	Lenny	G	Collège Îles de Loire	3è	
20	Maverik	G	Collège Sainte Anne	3è	
21	Melwan	G	Collège Salvador Allende	3è	
22	Émeline	F	Lycée Jean Perrin	2de générale	Groupe 7/12/2015
23	Érik	G	Lycée Jean Perrin	2de générale	
24	Kalinka	F	Lycée Jean Perrin	2de générale	
25	Kaicys	F	Lycée La Baugerie	3è prépa pro	
26	Léonie	F	Lycée Jean Perrin	2de générale	
27	Téhani	M	Collège Pont Rousseau	3ème	
28	Aimeric	M	Collège Saint Hermeland	4ème	Groupe 18/01/2016
29	Maelle	F	Lycée Goussier	3ème PVP	
30	Marie	F	Collège St Jacques de Compostelle	3ème	
31	Marc	M	Lycée La Baugerie	2de générale	

32	Marec	M	Lycée Les Savarières	2de Pro	Groupe 7/03/2016
33	Tony	M	Collège Salvador Allende	3è adaptée	
34	Babette	F	Lycée Notre Dame	3è prépa pro	
35	Camille	F	Collège Petite Lande	3ème	
36	Cédric	M	Lycée Daniel Brottier	2de Pro	
37	David	M	Lycée Pablo Neruda	3è prépa pro	
38	Isaac	M	Lycée Pablo Neruda	3è prépa pro	
39	Jérôme	M	Lycée Daniel Brottier	2de Pro	
40	Lilian	M	Lycée Notre Dame	3è prépa pro	
41	Maella	F	Collège Sainte Anne	4ème	
42	Laura	F	Lycée JJ Goussier	3ème PVP	
43	Laetitia	F	Lycée Pablo Neruda	3è prépa pro	
44	Jack	M	Collège René Bernier	3è Segpa	
45	Marcial	M	Collège La Neustrie	3ème	
46	Camilia	F	Collège René Bernier	5ème	
47	Margaux	F	Collège Sainte Anne	4ème	
48	Sébastien	M	Lycée La Baugerie	3è prépa pro	
49	Brendon	M	Collège La Neustrie	3ème Segpa	Groupe 7/11/2016
50	Ilda	F	Lycée Pablo Neruda	3è prépa pro	
51	James	M	LP Daniel Brottier	CAP service	
52	Laël	M	Collège Salvador Allende	4ème	
53	Madi	M	Collège Saint Hermeland	4ème	
54	Mathieu	M	LP JJ Goussier	2de Pro	
55	Wadia	F	LP JJ Goussier	3ème Pro	
56	Éléna	F	Collège La Neustrie	4ème	Groupe 5/12/2016
57	Lorentz	M	Lycée Jean Perrin	2de générale	
58	Maggie	F	Collège Petite Lande	3ème	
59	Olwen	F	Collège La Neustrie	3ème Segpa	
60	Saelle	F	LP La Baugerie	3è Prépa pro	
61	Samuel	M	LP Pablo Neruda	3è Prépa pro	
62	Antoine	M	Collège Bellestre	3ème	Groupe 16/01/2017
63	Casey	M	LP Les Bourdonnières	2de Pro	
64	Kadia	F	Collège René Bernier	4ème	
65	Martial	M	LP Notre Dame	3ème	
66	Salima	F	Collège Petite Lande	4ème	
67	Valentin	M	Collège Saint Exupéry	4ème	

68	Augustin	M	Collège Îles de Loire	3ème	Groupe 6/03/2017
69	Benoît	M	Collège Saint Hermeland	4ème	
70	Édith	F	Collège Salvador Allende	3ème	
71	Ianis	M	Collège Le Pellerin	3ème	
72	Jacim	M	Collège René Bernier	3ème	
73	Kathy	F	Collège St Jacques de Compostelle	3ème	
74	Magalie	F	LP Les Savarières	3è Prépa pro	
75	Valéry	M	Collège Le Pellerin	4ème	
76	Achille	M	Lycée Notre Dame	CAP commerce	Groupe 27/03/2017
77	Edin	M	Collège Petite Lande	3ème	
78	Ilane	M	Collège Saint Hermeland	4ème	
79	Kemy	M	LP Pablo Neruda	CAP ECMS	
80	Macéo	M	LP La Joliverie	3è prépa pro	
81	Océane	F	LP Les Bourdonnières	2de Pro	
82	Sabila	F	LP Goussier	3è PEP	
83	Aliya	F	Collège Petite Lande	4ème	
84	Inza	M	LP Les Savarières	3è Prépa pro	Groupe 24/04/2017
85	Jacques	M	LP Pablo Neruda	CAP	
86	Laonie	F	Collège Salvador Allende	4ème	
87	Marvin	M	Lycée Jean Perrin	2de générale	
88	Refael	M	LP Pablo Neruda	2de pro	
89	Tom	M	Collège St Jacques de Compostelle	4ème DP	
90	Elton	M	Collège Pont Rousseau	4ème	
91	Kareem	M	Collège Pierre & Marie Curie	3ème	
92	Latifah	F	LP Les Bourdonnières	1ère techno	Groupe 20/11/2017
93	Louis	M	Collège Petite Lande	3ème	
94	Luzia	F	LP Pablo Neruda	2de Pro	
95	Malo	M	LP Pablo Neruda	3ème Pro	
96	Maxence	M	LP Notre Dame	3ème Pro	
97	Antonin	M	Collège René Bernier	4ème	
98	Eva	F	LP La Baugerie	3ème Pro	
99	Nolane	M	Collège La Neustrie	3ème Pro	
100	Sandra	F	LP Jean-Jacques Goussier	3ème Pro	Groupe 11/12/2017
101	Shira	F	Collège René Bernier	4ème	
102	Zaharina	F	Collège Salvador Allende	3ème	
103	Artyom	M	Collège Salvador Allende	3ème	



104	Armand	M	Collège Sainte Anne	4ème	Groupe 29/01/2018	
105	Chris	M	Collège La Neustrie	4ème		
106	Elton	M	Collège Pierre & Marie Curie	4ème		
107	Isys	F	Collège Pont Rousseau	3ème		
108	Joachim	M	LP Pablo Neruda	CAP		
109	Louen	M	LP Les Savarières	3ème Pro		
110	Sani	M	Collège Îles de Loire	4ème		
111	Raziela	F	Collège Petite Lande	3ème		
112	Damien	M	LP Goussier	3ème Pro		Groupe 19/03/2018
113	Gautier	M	LP La Joliverie	3ème Pro		
114	Hoda	F	LP Notre Dame	2de Pro		
115	Léandros	M	LP La Joliverie	2de Pro		
116	Mounir	M	Collège La Neustrie	4ème		
117	Raphaëlle	F	LP Les Savarières	3ème Pro		
118	Radzim	M	Collège Bellestre	3ème		
119	Samuel	M	Collège Salvador Allende	4ème		
120	Tanguy	M	LP La Baugerie	3ème		
121	Adélaïde	F	LP La Joliverie	2de générale	Groupe 5/04/2018	
122	Asim	M	Collège Îles de Loire	4ème		
123	Alexio	M	Collège Salvador Allende	3ème		
124	Elis	M	Collège Îles de Loire	3ème		
125	Guillaume	M	LP La Baugerie	3ème Pro		
126	Grégoire	M	LP La Joliverie	2de générale		
127	Mario	M	Collège Salvador Allende	4ème		
128	Slimane	M	LP Notre Dame	3ème Pro		

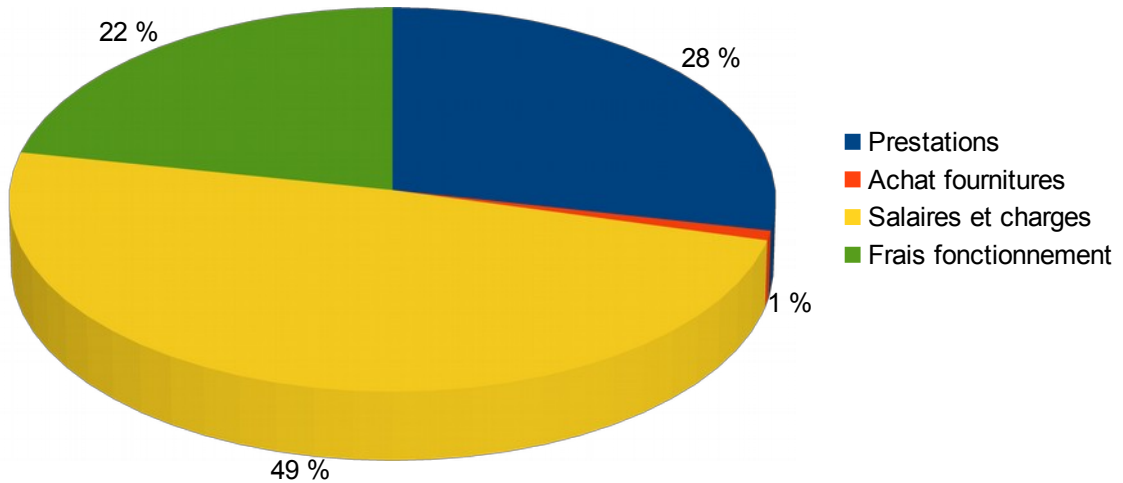
## LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Établissements	Ville
Collège Bellestre	Bouaye
Collège St Hermeland	Bouaye
Collège La Neustrie	Bouguenais
Collège St Jacques de Compostelle	Bouguenais
Collège Îles de Loire	Saint Sébastien sur Loire
Collège Pont Rousseau	Rezé
Collège Salvador Allende	Rezé
Collège Ste Anne	Rezé
Collège Petite Lande	Rezé
Collège St Paul	Rezé
Collège René Bernier	Saint Sébastien sur Loire
Collège Aristide Briand	Nantes
Lycée Jean Perrin	Rezé
Lycée Louis Jacques Goussier	Rezé
Lycée La Baugerie	Saint Sébastien sur Loire
Lycée Les Savarières	Saint Sébastien sur Loire
Lycée Notre Dame	Rezé
Lycée Alcide d'Orbigny	Bouaye
Lycée Les Bourdonnières	Nantes
Daniel Brottier	Bouaye
Lycée Pablo Neruda	Bouguenais
Lycée Daniel Brottier	Bouguenais
LG LP La Joliverie	Saint Sébastien sur Loire
*Collège Saint-Exupéry	La Montagne
*Collège Pierre et Marie Curie	Le Pellerin

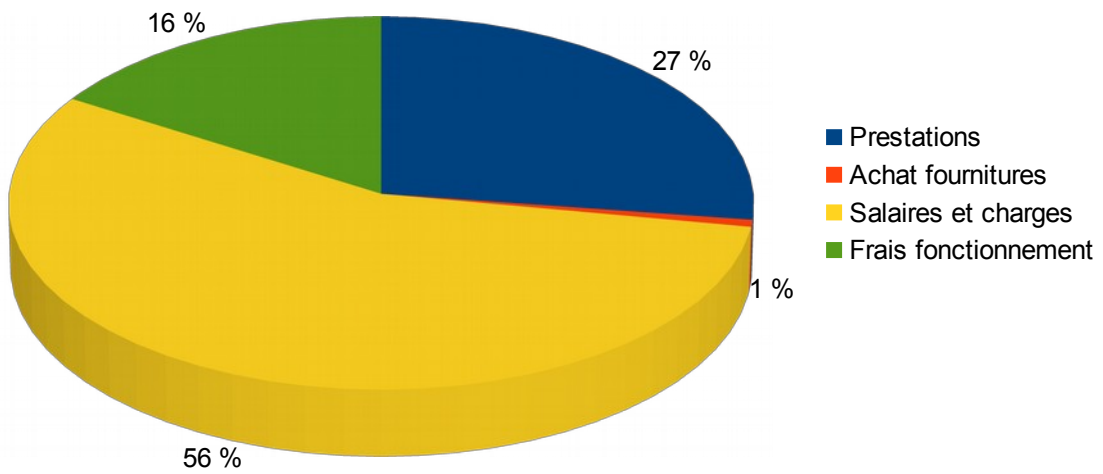
\* établissements situés en dehors de la 4ème circonscription de Nantes qui ont participé

# BUDGET

## Budget 40 jeunes 100 000€



## Budget 24 jeunes 83 000€



# REMERCIEMENTS

## **L'équipe**

Régine Rouillon, Coordonnatrice  
Élise Guyot, Animatrice, intervenante Francas  
Sandrine Lebreton, Doctorante CREN / Université de Nantes  
Pierrick Jubé, Chef de projet

## **Les intervenants**

Sophie Arrivée : Sophrologue Bulle de Savon  
Gaël Berhault / Sophie Lefort : chargés de développement Chambre de Métiers et de l'Artisanat  
Maxime Blondel : coach Acrobatie de rue Art in Motion  
Stany Boulifard : coach sportif Parkour 4PK - ADDAN  
Hervé Dabla : artiste intervenant Slam Mao Kontrat-Dixion  
Quentin Ferjou : Photographe  
Ludovic Gagnepain : artiste intervenant Slam Mao Kontrat-Dixion  
Rachel Labille : Coach escalade Altissimo  
Adélaïde Laudriec, Mélanie Dangreaux : Conseillère d'Orientation Psychologue, CIO Sud-Loire  
Justine Le Gall : Art-thérapeute l'Atelier du Je  
Lucille et Gildas : Arts du cirque Lézards animés  
Sylvie Madec : Directrice régionale Entreprendre pour Apprendre  
Francis Perrot : coach sportif Nantes Atlantique Boxe  
Olivier Moreau : Cie Les Alizés  
Florent Moutault : coach sportif Escalade Pic et Paroi

## **Les entreprises accueillantes : stages et immersion entreprises**

A.C.E AutonomieAVS	Enfantine Bleue
ADJ Espaces Verts	Éram
AFPA	Etam
Antonelle	ETPO
ARPEJ	Fèvre Gautier
Art Seine Design	Fidel Fillaud
Atlantique Sécurité Conseil	FMB Avocats
Auto pièces Atlantique	Ford Mustière
Boulangerie Dion	Gautier
Brioche Bonnin	Harmonie Mutuelle
Brioche Chaillot	Honoré
Camaïeu	Intermarché Saint Joseph
Centrakor	IVECO
City Snack	L'Amarena
Coquelicot	L'atelier des réparations
CREA by Éva	La Compagnie des Petits
Déclic Coiffure	La papillerie du cheveu
DFC <sup>2</sup>	La Ritournelle
Douet Mécanique	L'enfant d'eau

*Le bonhomme de bois*  
*Le Petit Bacchus*  
*Le QG des Boulangers*  
*Le Saint Lupien*  
*Leclerc Paridis*  
*Leclerc Pôle Sud (boulangerie)*  
*Les Champs d'Avaux*  
*Lolipops*  
*Mairie de Rezé*  
*Mairie Saint Jean de Boiseau (Pôle Animation)*  
*Mercedes Paris Maine*  
*MOA*  
*NBH Automobiles*  
*O Pain délice*  
*Omega Systèmes Atlantique*  
*Ouest France*  
*Parfum de crêpes*

*Pass moi l'sel*  
*Peugeot Leclair*  
*Pharmacie Atout Sud*  
*Proginov*  
*Renault Atlantic VSA*  
*Renault Lizé*  
*Résidence Jacques Bertrand*  
*Ressources Mutuelle Atlantique*  
*Robin Automobiles*  
*Semitan*  
*Sogbras*  
*Storopack*  
*Toy R'us*  
*Toyota*  
*Val PG*  
*Village Moto*

### ***Les parrains***

*Caroline Rymer, La Symphonie Invisible*  
*Muriel Manonelles, Aleho*  
*Emmanuel Villemain, Corem Ingenierie*  
*Christine Godet, Etholia Conseil*  
*Bénédicte Pétreau Lemond, LGP Conseil*  
*Thibault Legrand, Derichebourg*  
*Marie-Eve Sigalas, AD'Missions*  
*Laurence Darbé, Itaque-Iorga Group*  
*Dominique Riou, CESER*  
*Jérôme Avril, Harmonie Mutuelle*  
*Nicolas Gétin, coach mental*  
*Michel Beaumont, ADIE*  
*Gilles Lecointre, Recrudidakt*  
*Bertrand Thierry, Art'Seine Design*  
*Gaëlle Brière, E-RSE*  
*Gislhain HARDY, Unitrans*  
*Christine AVERTY,*  
*Yvan PUCELLE,*  
*Marylène MARCEUL, Harmonie Mutuelle*  
*Nicolas VERRÉ, Ami chemin*  
*Didier RICLET, Transeco*  
*Shamy RAVDEE, agence 15*  
*Catherine JACOBS, APEL44*  
*Michel Tanneau, Ouest France*  
*Jean-Philippe ANCELET, Harmonie Mutuelle*  
*Claude LE TOUX, Afpa*

### **Le comité de pilotage**

*Dominique Raimbourg - ancien député 4ème circonscription Loire-Atlantique*

*Maryse Quélard - directrice du CIO Rezé Sud-Loire*

*Jocelyne Harmand - proviseure Lycées Perrin-Goussier*

*Laurent Loiseau - proviseur Lycée Pablo Neruda*

*Bruno Stephan - proviseur Lycée Les Savarières*

*Jérémy Templeraud - conseiller principal d'éducation Lycée Notre Dame - St Paul*

*Thierry Chouquet - principal collège Salvador Allende*

*Marie Dessin - principale collège Petite Lande*

*Christine Creach' - principale collège La Neustrie*

*Françoise Van Cauwenberghe – principale collège Îles de Loire*

*Nicolas Bertrand - IEN IO*

*Béatrice Bédier – MIJEC44*

*Alain Gérardot-Paveglia - Délégué du Préfet*

*Pierre-Yves Bernard – maître de conférences Sciences de l'éducation / Université de Nantes*

### **Remerciements spéciaux :**

**M. Dominique RAIMBOURG** qui nous a accordé sa confiance et le financement sur ce projet, qui a toujours soutenu et soutien cette démarche nécessaire et complémentaire au côté de l'institution scolaire.

**Régine Rouillon** qui s'est investie sans compter sur ce projet, l'a professionnalisé et a su gagner la confiance des publics et acteurs.

**Le conseil d'administration d'Escalade Entreprises** qui s'est engagé sur ce projet atypique pour une association de dirigeants.



### **Escalade Entreprises**

Association de dirigeants acteurs du développement humain et économique.

12, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny - 44400 Rezé

Tél. 02 40 08 09 00 – [info@escalade-entreprises.net](mailto:info@escalade-entreprises.net) – [www.escalade-entreprises.net](http://www.escalade-entreprises.net)